

NOTE D'INFORMATION

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LE FLOTTANT EN BOURSE DE BERLIET MAROC EN VUE DE LA RADIATION DE LA COTE DE BERLIET MAROC



A L'INITIATIVE DE



&

COMPAGNIE
AFRICAINNE DE
DISTRIBUTION DE
VEHICULES
AUTOMOBILES -
CADIVA

NOMBRE DE TITRES VISES : 375.210 ACTIONS

PRIX PAR TITRE : 275 DIRHAMS

MONTANT MAXIMAL DE L'OFFRE : 103.182.750 DIRHAMS

DUREE DE L'OFFRE DU 07 SEPTEMBRE 2011 AU 04 OCTOBRE 2011 INCLUS

ORGANISME CONSEIL ET COORDINATEUR GLOBAL : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES



ORGANISME CHARGE DE L'ENREGISTREMENT DE L'OPERATION : SOGECAPITAL BOURSE



VISA DU CONSEIL DÉONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIÈRES

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, et de l'article 36 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n° 46-06, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 26 août 2011 sous la référence VI/EM/024/2011

SOMMAIRE

Partie I.	Attestations et coordonnées.....	8
<i>I.1.</i>	<i>Le Président de Renault Trucks</i>	<i>9</i>
<i>I.2.</i>	<i>Le Président - Directeur Général de CADIVA.....</i>	<i>10</i>
<i>I.3.</i>	<i>Le Conseil d'Administration de Berliet Maroc</i>	<i>11</i>
<i>I.4.</i>	<i>Les Commissaires Aux Comptes</i>	<i>12</i>
<i>I.5.</i>	<i>L'Organisme Conseil</i>	<i>28</i>
<i>I.6.</i>	<i>Le Conseiller Juridique</i>	<i>29</i>
<i>I.7.</i>	<i>Le Garant Irrévocable</i>	<i>30</i>
<i>I.8.</i>	<i>L'Evaluateur Indépendant</i>	<i>31</i>
<i>I.9.</i>	<i>Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière</i>	<i>32</i>
Partie II.	Présentation de l'opération	33
<i>II.1.</i>	<i>Cadre de l'opération</i>	<i>34</i>
<i>II.2.</i>	<i>Objectifs de l'opération</i>	<i>35</i>
<i>II.3.</i>	<i>Intentions des initiateurs</i>	<i>35</i>
<i>II.4.</i>	<i>Liens entre Berliet Maroc, Renault Trucks et CADIVA</i>	<i>36</i>
<i>II.5.</i>	<i>Structure de l'offre</i>	<i>36</i>
<i>II.6.</i>	<i>Éléments d'appréciation des termes de l'offre</i>	<i>37</i>
<i>II.7.</i>	<i>Rapport de l'Evaluateur Indépendant</i>	<i>41</i>
<i>II.8.</i>	<i>Frais de transaction</i>	<i>42</i>
<i>II.9.</i>	<i>Conseillers et Intermédiaires financiers</i>	<i>42</i>
<i>II.10.</i>	<i>Caractéristiques de cotation</i>	<i>42</i>
<i>II.11.</i>	<i>Calendrier de l'opération</i>	<i>43</i>
<i>II.12.</i>	<i>Modalités de participation à l'offre</i>	<i>43</i>
<i>II.13.</i>	<i>Modalités de centralisation, d'enregistrement et de règlement livraison</i>	<i>45</i>
<i>II.14.</i>	<i>Fiscalité</i>	<i>46</i>
<i>II.15.</i>	<i>Charges relatives à l'opération</i>	<i>47</i>
Partie III.	Présentation de Renault Trucks	48
<i>III.1.</i>	<i>Présentation générale de Renault Trucks</i>	<i>49</i>
<i>III.2.</i>	<i>Activité de Renault Trucks</i>	<i>55</i>
<i>III.3.</i>	<i>Situation financière de Renault Trucks</i>	<i>57</i>
<i>III.4.</i>	<i>Perspectives de Renault Trucks</i>	<i>72</i>
<i>III.5.</i>	<i>Facteurs de risque</i>	<i>72</i>
<i>III.6.</i>	<i>Faits exceptionnels et litiges</i>	<i>72</i>
Partie IV.	Présentation de CADIVA	73
<i>IV.1.</i>	<i>Présentation générale de CADIVA</i>	<i>74</i>
<i>IV.2.</i>	<i>Activité de CADIVA</i>	<i>79</i>
<i>IV.3.</i>	<i>Situation financière de CADIVA</i>	<i>80</i>
<i>IV.4.</i>	<i>Perspectives de CADIVA</i>	<i>82</i>
<i>IV.5.</i>	<i>Facteurs de risque</i>	<i>82</i>
<i>IV.6.</i>	<i>Faits exceptionnels et litiges</i>	<i>82</i>
Partie V.	Présentation de Berliet Maroc	83
<i>V.1.</i>	<i>Présentation générale de Berliet Maroc</i>	<i>84</i>
<i>V.2.</i>	<i>Appartenance de Berliet Maroc à un groupe</i>	<i>85</i>
<i>V.3.</i>	<i>Renseignements sur le capital social de Berliet Maroc</i>	<i>86</i>
<i>V.4.</i>	<i>Marché des titres de Berliet Maroc</i>	<i>88</i>

V.5.	<i>Notation</i>	89
V.6.	<i>Assemblées Générales d'Actionnaires</i>	89
V.7.	<i>Organes d'administration et de direction</i>	91
V.8.	<i>Gouvernement d'entreprise</i>	96
Partie VI.	Activité de Berliet Maroc	97
VI.1.	<i>Historique de Berliet Maroc</i>	98
VI.2.	<i>Appartenance de Berliet Maroc à un groupe</i>	99
VI.3.	<i>Secteur d'activité de Berliet Maroc</i>	99
VI.4.	<i>Activité de Berliet Maroc</i>	111
VI.5.	<i>Organisation</i>	114
VI.6.	<i>Stratégie de développement passée</i>	118
Partie VII.	Situation financière de Berliet Maroc	119
VII.1.	<i>Analyse de l'Etat des Soldes de Gestion</i>	120
VII.2.	<i>Analyse du Bilan</i>	129
VII.3.	<i>Analyse du Tableau de Financement</i>	138
Partie VIII.	Perspectives de Berliet Maroc	139
VIII.1.	<i>Orientations stratégiques de la société</i>	140
VIII.2.	<i>Projections financières</i>	141
Partie IX.	Facteurs de risque	146
IX.1.	<i>Risque d'approvisionnement</i>	147
IX.2.	<i>Risque lié à la défaillance des clients</i>	147
IX.3.	<i>Risque de change</i>	148
IX.4.	<i>Risque concurrentiel</i>	148
IX.5.	<i>Risque fiscal</i>	148
IX.6.	<i>Risque lié à l'activité</i>	149
Partie X.	Faits exceptionnels et litiges	150
Partie XI.	Annexes	152
XI.1.	<i>Données comptables et financières de Berliet Maroc</i>	153
XI.2.	<i>Données comptables et financières de Renault Trucks</i>	209
XI.3.	<i>Données comptables et financières de CADIVA</i>	228
XI.4.	<i>Modèle du bulletin d'ordre de vente</i>	247

ABREVIATIONS

CBU	Completely Built Up
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc
CGI	Code Général des Impôts
CKD	Completely Knocked Down
CVO	Société Chardin Val d'Or (filiale à 100% du Groupe Renault V.I. désormais dénommé Renault Trucks)
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ESG	Etat des Soldes de Gestion
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
HT	Hors taxes
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôts sur les sociétés
KMAD	Millier de Dirhams
MMAD	Million de Dirhams
MAD	Dirham
OCP	Office Chérifien des Phosphates
PTAC	Poids Total Autorisé en Charge
PTC	Poids Total en Charge
REX	Résultat d'Exploitation
RT	Renault Trucks
S.A.S	Société par Actions Simplifiée
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var	Variation
Vs	Versus

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation du prix ou de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'offre faite aux actionnaires de la société Berliet Maroc.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la participation à l'opération, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, et de l'article 36 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation des Initiateurs et de Berliet Maroc, leur situation financière et l'évolution de leur activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été élaborée par Société Générale Marocaine de Banques, agissant en qualité de Conseiller Financier, en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de Berliet Maroc, de Renault Trucks, de CADIVA, et recueillis lors des diligences effectuées auprès de ces sociétés selon les standards de la profession, afin de nous assurer de la sincérité des informations contenues dans la présente note ;
- Les liasses fiscales et comptables de Berliet Maroc pour les trois derniers exercices clos ;
- Les liasses fiscales et comptables de Renault Trucks pour les trois derniers exercices clos ;
- Les liasses fiscales et comptables de CADIVA pour les trois derniers exercices clos ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de Berliet Maroc, pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des décisions de l'associé unique de Renault Trucks pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de CADIVA, pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des Conseils d'Administration de Berliet Maroc pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des Conseils d'Administration de CADIVA pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les rapports des Commissaires Aux Comptes de Berliet Maroc pour les trois derniers exercices clos ;
- Les rapports du Commissaire Aux Comptes de Renault Trucks pour les trois derniers exercices clos ;
- Les rapports du Commissaire Aux Comptes de CADIVA pour les trois derniers exercices clos ;
- Le rapport de l'évaluateur indépendant ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion de Berliet Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne telle que modifiée et complétée et de l'article 38 de la loi 26 03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée dans le cadre de la présente demande ou qui en fait la demande ;

- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet (www.casablanca-bourse.com) ;
- Disponible au siège des sociétés initiatrices de la présente offre publique et de la société visée :
 - ✓ Renault Trucks, 99 route de Lyon-69800 - Saint Priest. France ;
 - ✓ CADIVA, Casablanca-Km 10,400 Route de Rabat Aïn Sebaâ. Casablanca ;
 - ✓ Berliet Maroc, Casablanca-Km 10,400 Route de Rabat Aïn Sebaâ. Casablanca.
- Disponible au siège de Société Générale Marocaine de Banques au 55, Bd Abdelmoumen, Casablanca.

Partie I. Attestations et coordonnées

I.1. Le Président de Renault Trucks

▪ Représentant légal	Stefano CHMIELEWSKI
▪ Fonction	Président de Renault Trucks
▪ Adresse	99 route de Lyon-69800 Saint Priest. France
▪ Numéro de téléphone	+ 33 4 72 96 88 62
▪ Numéro de télécopieur	+ 33 4 72 96 23 88
▪ Adresse électronique	stefano.chmielewski@renault-trucks.com

Attestation du Président de Renault Trucks

Objet : Offre Publique de Retrait de Berliet Maroc

Le Président de Renault Trucks atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Berliet Maroc pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Stefano CHMIELEWSKI
Président de Renault Trucks

I.2. Le Président - Directeur Général de CADIVA

▪ Représentant légal	Frédéric MOURET
▪ Fonction	Président – Directeur Général de CADIVA
▪ Adresse	Km 10,400 Route de Rabat Aïn Sebaâ. 20250. Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 76 35 11
▪ Numéro de télécopieur	(+212) 05 22 73 74 95
▪ Adresse électronique	frederic.mouret@renault-trucks.com

Attestation du Président - Directeur Général de CADIVA

Objet : Offre Publique de Retrait de Berliet Maroc

Le Président-Directeur Général de CADIVA atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Berliet Maroc pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Frédéric MOURET
Président - Directeur Général de CADIVA

I.3. Le Conseil d'Administration de Berliet Maroc

▪ Représentant légal	Frédéric MOURET
▪ Fonction	Président du Conseil d'Administration de Berliet Maroc
▪ Adresse	Km 10,400 Route de Rabat Aïn Sebaâ. 20250. Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 76 35 11
▪ Numéro de télécopieur	(+212) 05 22 73 74 95
▪ Adresse électronique	frederic.mouret@renault-trucks.com

Attestation du Président du Conseil d'Administration de Berliet Maroc

Objet : Offre Publique de Retrait de Berliet Maroc

Le président de Berliet Maroc atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Berliet Maroc pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Frédéric MOURET
Président du Conseil d'Administration de Berliet Maroc

I.4. Les Commissaires Aux Comptes

I.4.a. Le Commissaire Aux Comptes de Renault Trucks

▪ Dénomination ou raison sociale	PricewaterhouseCoopers Audit
▪ Représentant légal	Nicolas BRUNETAUD
▪ Adresse	20, rue Garibaldi. 69451. Lyon cedex 06. France
▪ Numéro de téléphone	(+33) 4 78 17 81 78
▪ Numéro de télécopieur	(+33) 4 78 17 81 79
▪ Adresse Email	nicolas.brunetaud@fr.pwc.com
▪ Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2001
▪ Date d'expiration du mandat	31 décembre 2015

Attestation du Commissaire Aux Comptes relative aux informations comptables pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010

En notre qualité de commissaire aux comptes de Renault Trucks SAS (« la Société ») et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans :

- le paragraphe III.1.d.2 historique de distribution des dividendes,
- le paragraphe III.3.a analyse de l'état des soldes de gestion soit le compte de résultat pour les années 2008, 2009 et 2010,
- le paragraphe III.3.b analyse du bilan soit les chiffres de l'actif et du passif pour les années 2008, 2009 et 2010,
- les annexes XI.2 données comptables et financières de Renault Trucks,

de la « Note d'information » (les « Informations ») jointe à la présente attestation (« le Document ») et établie dans le cadre de l'offre publique de retrait de votre filiale Berliet Maroc pour les besoins du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières au Maroc.

Ces Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction de la Société à partir des comptes annuels de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les comptes annuels de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2008, 2009 et 2010 que nous avons certifiés.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté à :

- vérifier la concordance de ces Informations avec les comptes annuels de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2008, 2009 et 2010,
- vérifier l'exactitude arithmétique de ces Informations.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des Informations figurant dans le Document avec les comptes annuels de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins. En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Société, notre responsabilité à l'égard de votre Société et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française.

En aucun cas PricewaterhouseCoopers Audit ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de la Société.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Lyon, le 22 août 2011

Nicolas BRUNETAUD
Commissaire Aux Comptes
PricewaterHouseCoopers Audit

Rapport général du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Renault Trucks, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 6 avril 2011

Nicolas BRUNETAUD
Commissaire Aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport général du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Renault Trucks, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 29 avril 2010

Nicolas BRUNETAUD
Commissaire Aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport général du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Renault Trucks SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 3 avril 2009

Nicolas BRUNETAUD
Commissaire Aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

I.4.b. Le Commissaire Aux Comptes de CADIVA

▪ Dénomination ou raison sociale	FFM Audit
▪ Représentant légal	Abdelkader BAHRI
▪ Adresse	7, Rue Ahmed Touki. 20 000. Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 22 59 48
▪ Numéro de télécopieur	(+212) 05 22 22 58 80
▪ Adresse Email	bahri.ffmpeg.audit@menara.ma
▪ Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2009
▪ Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur l'exercice 2011

Attestation de concordance du Commissaire Aux Comptes relative aux comptes sociaux de CADIVA pour les exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités par nos soins pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux tels que audités par nos soins pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Casablanca, le 17 août 2011

Abdelkader BAHRI
Expert Comptable Associé
FFM Audit

Rapport général du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010

Conformément à la mission qui nous a été confié par votre dernière Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « CADIVA » au 31 Décembre 2010 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 11.127.757,33 Dirhams dont un bénéfice net de 7.772.730,75 Dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédure en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix de procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « CADIVA » au 31 Décembre 2010, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Fait à Casablanca, le 13 juin 2011

Abdelkader BAHRI
Expert Comptable Associé
FFM Audit

Rapport général du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009

Conformément à la mission qui nous a été confié par votre dernière Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « CADIVA » au 31 Décembre 2009 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 14.255.026,58 Dirhams dont un bénéfice net de 773.071,40 Dirhams

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédure en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix de procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « CADIVA » au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Fait à Casablanca, le 11 juin 2010

Abdelkader BAHRI
Expert Comptable Associé
FFM Audit

Rapport général du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008

Conformément à la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2006, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « CADIVA » au 31 Décembre 2008 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 13.481.955,18 Dirhams dont un bénéfice net de 631.179,00 Dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédure en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix de procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « CADIVA » au 31 Décembre 2008, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Fait à Casablanca, le 15 juin 2009

Abdelkader BAHRI
Expert Comptable Associé
FFM Audit

I.4.c. Les Commissaires Aux Comptes de Berliet Maroc

▪ Dénomination ou raison sociale	PwC Maroc (ex JPC Audit)	Cabinet Mohamed Youssef Sebti
▪ Représentant légal	Fouad ARFAOUI	Youssef SEBTI
▪ Adresse	35, rue Aziz Bilal -ex Masséna, Maârif-20 330 Casablanca	4 allées des roseaux-Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 99 98 00	(+212) 05 22 39 63 82/83
▪ Numéro de télécopieur	(+212) 05 22 23 88 70	(+212) 05 22 39 63 84
▪ Adresse Email	fouad.arfaoui@ma.pwc.com	y.sebti@cabinetsebti.com
▪ Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2010	2010
▪ Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur l'exercice 2012	AGO statuant sur l'exercice 2012

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes sociaux de Berliet Maroc SA pour les exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités par nos soins pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux tels que audités par nos soins pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Casablanca, le 9 août 2011

PwC Maroc
(Anciennement JPC Audit)

Fouad ARFAOUI
Associé

Cabinet Mohamed Youssef SEBTI

Youssef SEBTI
Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Berliet Maroc S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 226 415 191, 02 dont une perte nette de MAD 324 839,58.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

1. la société Berliet Maroc S.A. a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les revenus salariaux et de la taxe sur la valeur ajoutée couvrant les exercices 2005 à 2008. La société a reçu en 2009 et en 2010 les notifications relatives aux exercices contrôlés au titre des mêmes impôts.

Dans ses réponses à l'administration fiscale, la société a rejeté la majorité des chefs de redressements qui lui ont été notifiés. A ce stade de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le dénouement de ce contrôle fiscal et sur ses conséquences financières pour la société au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société Berliet Maroc S.A. au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévus par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 Mai 2011

PwC Maroc
(Anciennement JPC Audit)

Cabinet Mohamed Youssef SEBTI

Fouad ARFAOUI
Associé

Youssef SEBTI
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Berliet Maroc S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 316.740.030,60 dont une perte nette de MAD 3.362.740,34

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

La société Berliet Maroc S.A. a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu et de la taxe sur la valeur ajoutée couvrant les exercices 2005 à 2008. La société a reçu les notifications relatives à l'exercice 2005 au titre de ces mêmes impôts. Dans sa réponse à l'administration fiscale, la société a rejeté la majorité des chefs de redressements qui lui ont été notifiés. A ce stade de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le dénouement de ce contrôle fiscal et sur ses conséquences financières éventuelles pour la société.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société Berliet Maroc S.A. au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévus par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 Mai 2010

JPC Audit SARL
Fouad ARFAOUI
Associé

Cabinet Mohamed Youssef SEBTI
Youssef SEBTI
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Berliet Maroc S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 331.393.667,04 dont un bénéfice net de MAD 69.652.251,70.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Berliet Maroc S.A au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévus par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 Mai 2009

JPC Audit SARL
Fouad ARFAOUI
Associé

Cabinet Mohamed Youssef SEBTI
Youssef SEBTI
Associé

I.5. L'Organisme Conseil

▪ Organisme conseil	Société Générale Marocaine de Banques
▪ Représentant légal	Mehdi BENBACHIR
▪ Fonction	Directeur du Conseil
▪ Adresse	55, Bd Abdelmoumen Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05.22.43.86.11
▪ Numéro de télécopieur	(+212) 05.22.43.10.55
▪ Adresse électronique	mehdi.benbachir@socgen.com

Attestation de l'organisme conseil

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier des sociétés Berliet Maroc, Renault Trucks et CADIVA à travers :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de Berliet Maroc, de Renault Trucks, de CADIVA, et recueillis lors des diligences effectuées auprès de ces sociétés selon les standards de la profession, afin de nous assurer de la sincérité des informations contenues dans la présente note ;
- Les liasses fiscales et comptables de Berliet Maroc pour les trois derniers exercices clos ;
- Les liasses fiscales et comptables de Renault Trucks pour les trois derniers exercices clos ;
- Les liasses fiscales et comptables de CADIVA pour les trois derniers exercices clos ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de Berliet Maroc, pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des décisions de l'associé unique de Renault Trucks pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de CADIVA, pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des Conseils d'Administration de Berliet Maroc pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des Conseils d'Administration de CADIVA pour les trois derniers exercices clos et pour l'exercice en cours ;
- Les rapports des Commissaires Aux Comptes de Berliet Maroc pour les trois derniers exercices clos ;
- Les rapports du Commissaire Aux Comptes de Renault Trucks pour les trois derniers exercices clos ;
- Les rapports du Commissaire Aux Comptes de CADIVA pour les trois derniers exercices clos ;
- Le rapport de l'évaluateur indépendant ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion de Berliet Maroc.

Mehdi BENBACHIR
Directeur du Conseil

I.6. Le Conseiller Juridique

▪ Dénomination ou raison sociale	Naciri et Associés – Gide Loyrette Nouel
▪ Représentant légal	Hicham NACIRI
▪ Fonction	Associé
▪ Adresse	63, Boulevard Moulay Youssef. 20000 Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 27 46 28
▪ Numéro de télécopie	(+212) 05 22 27 30 16
▪ Adresse électronique	hicham.naciri@gide.com

Attestation du Conseiller Juridique

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme :

- aux dispositions statutaires de Berliet Maroc et de CADIVA et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés ;
- aux dispositions statutaires de Renault Trucks, tel que cela ressort de l'avis juridique émis par le Cabinet Gide Loyrette Nouel Paris en date du 29 juillet 2011.

Naciri et Associés – Gide Loyrette Nouel
Me Hicham NACIRI
 Associé

I.7. Le Garant Irrévocable

▪ Dénomination ou raison sociale	Renault Trucks
▪ Représentant légal	Philippe HENRIETTE
▪ Fonction	Directeur financier
▪ Adresse	99 route de Lyon. 69800 Saint-Priest. France
▪ Numéro de téléphone	(+33) 4 72 96 43 31
▪ Numéro de télécopie	(+33) 4 72 96 75 56
▪ Adresse électronique	philippe.henriette@renault-trucks.com

Attestation

Le Directeur Financier de Renault Trucks garantit la teneur et le caractère irrévocable de l'engagement pris par les Initiateurs de l'Opération.

Caractéristiques de l'Offre Publique de retrait :

- Nombre de titres concernés : 375.210 actions
- Prix unitaire : 275 dirhams
- Durée de l'offre : du 07 septembre 2011 au 04 octobre 2011

I.8. L'Évaluateur Indépendant

▪ Dénomination ou raison sociale	Mazars Mesnaoui
▪ Représentant légal	Naoufal EL KHATIB
▪ Fonction	Associé Directeur
▪ Adresse	104, Bis Bd Abdelmoumen. 20100. Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 23 81 90
▪ Numéro de télécopie	(+212) 05 22 23 82 37
▪ Adresse électronique	naoufal.elkhatib@mazars.ma

Attestation de l'Évaluateur indépendant

Dans le contexte de l'opération envisagée et après avoir mis en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier la valorisation retenue, le prix proposé de 275 dirhams par action de la société, nous apparaît équitable pour les actionnaires minoritaires de la société. Ce prix a été établi selon des méthodes d'évaluation pertinentes et usuellement retenues. Les critères utilisés dans lesdites méthodes sont connus, exacts, objectifs, significatifs et multiples.

Naoufal EL KHATIB
Associé Directeur

I.9. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière

I.9.a. Le responsable de l'information et de la communication financière de Renault Trucks

▪ Dénomination ou raison sociale	Renault Trucks
▪ Représentant légal	Philippe HENRIETTE
▪ Fonction	Directeur Financier
▪ Adresse	99 route de Lyon. 69800 Saint-Priest. France
▪ Numéro de téléphone	(+33) 4 72 96 43 31
▪ Numéro de télécopie	(+33) 4 72 96 75 56
▪ Adresse électronique	philippe.henriette@renault-trucks.com

I.9.b. Le responsable de l'information et de la communication financière de CADIVA

▪ Dénomination ou raison sociale	CADIVA
▪ Représentant légal	Frédéric MOURET
▪ Fonction	Président Directeur Général
▪ Adresse	KM 10,400 Route de Rabat. Ain Sebaâ. 20250. Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 76 35 11
▪ Numéro de télécopie	(+212) 05 22 73 74 95
▪ Adresse électronique	frederic.mouret@renault-trucks.com

I.9.c. Le responsable de l'information et de la communication financière de Berliet Maroc

▪ Dénomination ou raison sociale	Berliet Maroc
▪ Représentant légal	Abdessamad OUARDAOUI
▪ Fonction	Directeur Administratif et Financier
▪ Adresse	KM 10,400 Route de Rabat. Ain Sebaâ. 20250. Casablanca
▪ Numéro de téléphone	(+212) 05 22 76 35 11
▪ Numéro de télécopie	(+212) 05 22 73 74 95
▪ Adresse électronique	abdessamad.ouardaoui@renault-trucks.com

Partie II. Présentation de l'opération

II.1. Cadre de l'opération

II.1.a. Cadre légal

L'article 6 du Dahir n° 1-04-21 du 1er Rabii I 1425 du (21 avril 2004) portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, tel que modifié et complété, définit l'offre publique de retrait comme étant la procédure qui permet aux personnes physiques ou morales, détenant, seules ou de concert au sens de l'article 10 du même dahir, la majorité des droits de vote d'une société dont les titres sont inscrits à la cote, de faire connaître publiquement qu'elles se proposent de racheter des titres, visés à l'article 2 du même dahir, de ladite société, afin de permettre aux personnes physiques ou morales détenant des titres de cette société et n'appartenant pas au groupe précité de se retirer du capital social de ladite société.

Le Conseil d'Administration de Berliet Maroc, qui s'est tenu le 12 juillet 2011, a décidé le principe de la radiation des titres de Berliet Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca. Ledit Conseil a pris acte du fait que ladite radiation entraîne l'obligation pour les personnes physiques ou morales, détenant seules ou de concert, la majorité du capital de la société, à leur propre initiative et préalablement à la radiation effective, de procéder à une offre publique de retrait conformément aux dispositions de l'article 20 bis, du Dahir n°1-04-21 portant promulgation de la loi n°26-03 telle que modifiée et complétée par la loi 46-06.

Le projet d'offre publique de retrait sur Berliet Maroc a été déposé auprès du CDVM le 13 juillet 2011. L'avis de recevabilité a été publié le 27 juillet 2011.

Suite au dépôt de la présente offre publique de retrait auprès du CDVM, l'action Berliet Maroc a été suspendue de la cotation le 14 juillet 2011. La reprise de la cotation a eu lieu le 28 juillet 2011.

II.1.b. Reconfiguration du capital de Berliet Maroc

Actionnaires	Avant opération		Après opération	
	Nombre d'actions détenues	En % du capital et des droits de vote	Nombre d'actions détenues	En % du capital et des droits de vote
Renault Trucks	768.894	61,51%	1.144.104	91,53%
Flottant ¹	375.210	30,02%	-	-
CADIVA	105.896	8,47%	105.896	8,47%
Total	1.250.000	100,00%	1.250.000	100,00%

II.1.c. Accord pouvant avoir une incidence sur l'offre

Il n'y a, à la connaissance des initiateurs et de la société visée, aucun accord pouvant avoir une incidence sur l'offre. Les initiateurs détiennent 69,98% de Berliet Maroc. En effet, Renault Trucks détient directement 61,51% et indirectement, via sa filiale CADIVA (filiale détenue à 80% par Renault Trucks et à 20% par ADISTA²), 8,47% du capital de Berliet Maroc

II.1.d. Autorisations

Le CDVM a soumis, en date du 19 juillet 2011, le projet d'offre publique de retrait au Ministère des Finances et de la Privatisation, qui n'a pas formulé d'objections au projet.

II.1.e. Décision du Conseil d'Administration de Berliet Maroc

¹ Y compris les titres détenus par les administrateurs de la société

² Filiale à 94% de Renault Trucks

Le Conseil d'Administration de Berliet Maroc, qui s'est tenu le 12 juillet 2011, a décidé le principe de la radiation des titres de Berliet Maroc de la cote de Bourse de Casablanca. Ledit Conseil a pris acte du fait que ladite radiation entraîne l'obligation pour les personnes physiques ou morales, détenant seules ou de concert, la majorité du capital de la société, à leur propre initiative et préalablement à la radiation effective, de procéder à une offre publique de retrait conformément aux dispositions de l'article 20 bis, du Dahir n°1-04-21 portant promulgation de la loi n°26-03 telle que modifiée et complétée par la loi 46-06

II.2. Objectifs de l'opération

II.2.a. Motifs de l'opération

Afin d'offrir une opportunité aux actionnaires minoritaires d'apporter leurs titres dans les meilleures conditions, les principaux actionnaires de Berliet Maroc, Renault Trucks et CADIVA, ont initié la présente offre publique de retrait.

Berliet Maroc, filiale de Renault Trucks a été introduite à la Bourse de Casablanca en 1975.

Depuis 2001, Renault Trucks est détenue par le Groupe VOLVO. En effet, conformément à la politique du Groupe qui est, dans la mesure du possible, de détenir 100% du capital de ses filiales, le Groupe Volvo a racheté 100% des titres précédemment détenus par RENAULT S.A. A ce jour, aucune filiale de Renault Trucks n'est cotée en bourse exceptée Berliet Maroc.

La cotation en bourse de Berliet Maroc résulte donc d'une situation historique, et ne répond pas à un besoin stratégique de la société et de ses actionnaires majoritaires.

En octobre 2004, Renault Trucks a augmenté sa participation dans Berliet Maroc en rachetant 312.500 actions, représentant 25% du capital et des droits de vote de Berliet Maroc, détenues par la SNI. Cette opération a permis à Renault Trucks de renforcer sa position de contrôle dans Berliet Maroc.

Depuis cette opération, Renault Trucks détient directement 61,51% du capital de Berliet Maroc et indirectement 8,47% via CADIVA (filiale à 100% de Renault Trucks), soit au total 69,98%.

Cette opération d'offre publique de retrait s'inscrit dans la poursuite de la politique du groupe.

Considérant de plus, le fait que l'action Berliet Maroc souffre d'un manque de liquidité associé à une faible visibilité au sein de la cote de la Bourse de Casablanca eu égard à la faible couverture du titre par les analystes financiers de la place, Renault Trucks et CADIVA ont décidé d'initier la procédure d'offre publique de retrait des titres de Berliet Maroc suivie par leur radiation de la cote de la Bourse de Casablanca.

Cette offre porte sur l'acquisition de tous les titres non détenus par les initiateurs, Renault Trucks et CADIVA, soit 375.210 titres représentant 30,02% du capital et des droits de vote de la société au prix unitaire de 275 MAD par action.

II.2.b. Modalités de financement

Concernant les titres visés par la présente Opération, Renault Trucks se portera acquéreur des titres non détenus par Renault Trucks et CADIVA.

Renault Trucks dispose des fonds nécessaires en vue de financer l'Opération en numéraire.

II.3. Intentions des initiateurs

Les initiateurs envisagent de conserver les titres Berliet Maroc qu'ils détiennent et ceux qu'ils pourront acquérir dans le cadre de la présente Opération.

Suite à cette Opération, la société Berliet Maroc demandera la radiation de ses titres de la Bourse de Casablanca.

Toutes choses égales par ailleurs, pendant les 12 mois qui suivront cette opération, les initiateurs envisagent de conserver les titres Berliet Maroc et de poursuivre leur stratégie actuellement entreprise sur le marché marocain, et ce afin de permettre à la société de poursuivre son activité de distributeur de camions et de pièces de rechanges, de marque Renault, sur le territoire marocain.

II.4. Liens entre Berliet Maroc, Renault Trucks et CADIVA

Renault Trucks détient directement 61,51% du capital de Berliet Maroc, qui lui octroie 61,51% des droits de vote. Cette participation augmentera à 91,53% maximum à l'issue de cette offre publique de retrait.

Renault Truck détient indirectement, à travers CADIVA, 8,47% du capital de Berliet Maroc, qui lui octroie 8,47% des droits de vote.

D'un commun accord avec CADIVA, Renault Trucks se porte acquéreur unique des titres visés dans le cadre de ladite Opération.

II.5. Structure de l'offre

II.5.a. Nombre de titres concernés

L'OPR portera sur la totalité des titres non détenus par les initiateurs de l'opération, Renault Trucks et CADIVA, soit 375.210 titres représentant 30,02% du capital et des droits de vote de la société.

II.5.b. Prix de l'offre

Les initiateurs offrent aux actionnaires de Berliet Maroc d'acquérir leurs titres au prix unitaire de 275 dirhams par action.

II.5.c. Montant global de l'OPR

L'OPR porte sur un montant global maximum de 103.182.750 dirhams.

II.5.d. Jouissance des actions objet de l'offre

1^{er} janvier 2011

II.5.e. Date d'ouverture de l'offre

Le 07 septembre 2011

II.5.f. Date de clôture de l'offre

Le 04 octobre 2011

II.5.g. Durée de l'offre

La durée de l'offre est comprise entre la date d'ouverture et la date de clôture de l'opération, selon le calendrier de l'opération objet de la présente note d'information, soit 20 jours de bourse.

II.5.h. Seuil de renonciation

Dans le cadre de cette opération, aucun seuil de renonciation à l'offre n'est prévu par les initiateurs. Renault Trucks s'engage en effet à acquérir de manière ferme et irrévocable la totalité des titres apportés par les actionnaires minoritaires de Berliet Maroc dans le cadre de l'OPR qui seront intégralement servis.

II.5.i. Date de règlement et de livraison

Le 19 octobre 2011

II.5.j. Organisme chargé de la centralisation de l'offre

L'organisme chargé de la centralisation des titres est Société Générale Marocaine de Banques.

II.6. Eléments d'appréciation des termes de l'offre

La valorisation de Berliet Maroc telle que décrite dans la présente note d'information a été réalisée par Société Générale Marocaine de Banques en sa qualité d'Organisme Conseil et revue par le cabinet Mazars Masnaoui en sa qualité d'Évaluateur indépendant.

Le prix proposé par les initiateurs de la présente offre est de 275 dirhams par action.

Dans le cadre de la présente opération, Société Générale Marocaine de Banques a procédé à des travaux de valorisation de Berliet Maroc sur la base des méthodes suivantes :

- La méthode d'actualisation des flux futurs (Discounted Cash Flows ou DCF) ;
- L'analyse du cours boursier du titre Berliet Maroc ;
- La méthode des comparables boursiers ;
- La méthode des comparables de transactions.

II.6.a. Description des méthodes d'évaluation utilisées

II.6.a.1. Méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs

Cette méthode d'évaluation donne une vision dynamique de la valeur d'une entreprise puisqu'elle assoit la valorisation sur des projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur la valeur de la société, tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et le risque intrinsèque.

L'évaluation selon cette méthode respectera les étapes suivantes :

- Modélisation des flux de trésorerie futurs (sur la base du plan d'affaires) ;
- Estimation des flux de trésorerie normatifs entrant dans le calcul de la valeur terminale ;
- Calcul du coût moyen pondéré du capital ;
- Détermination de la valeur de l'entreprise, égale à la somme des flux de trésorerie futurs après impôt et de la valeur terminale, actualisés au taux de rentabilité exigé par l'ensemble des pourvoyeurs de fonds sur la période considérée ;
- Détermination de la valeur des fonds propres en soustrayant de la valeur de l'entreprise, l'endettement net et, éventuellement, les intérêts des minoritaires.

Principales hypothèses retenues

Flux de trésorerie futurs opérationnels

Les flux de trésorerie futurs découlent du plan d'affaires sur la période 2011-2017 communiqué par le management de Berliet Maroc et détaillé au niveau de la partie «Perspectives» de la présente note d'information.

Taux d'actualisation

Le CMPC correspond à l'exigence de rentabilité des pourvoyeurs de fonds de la société. Il est calculé à partir de la formule suivante :

$$CMPC = C_{fp} \times \frac{FP}{(D+FP)} + C_d \times (1-IS) \times \frac{D}{(D+FP)}$$

Où :

- C_{fp} : Coût des fonds propres
- FP : Fonds propres
- D : Endettement net
- C_d x (1-IS): coût de la dette après impôt

Le coût des fonds propres est calculé de la manière suivante : $C_{fp} = R_f + \beta \times (R_m - R_f)$

Où :

- R_f : Taux sans risque (Bons du Trésor sur le marché secondaire 10 ans au 06 juillet 2011), soit 4,14%
- β : Bêta endetté de 1⁽³⁾
- R_m : Taux de rentabilité du marché de 12,26% ⁽⁴⁾

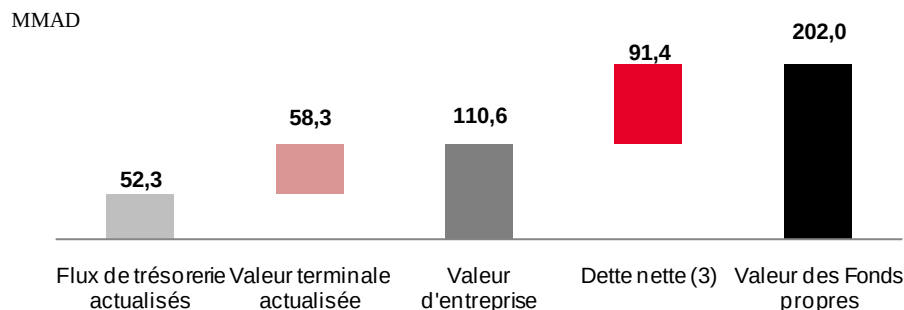
En prenant en compte une structure financière de 0% (endettement net / (endettement net + fonds propres) équivalente à la structure financière actuelle et prévisionnelle de la société, le CMPC de Berliet Maroc ressort à 12,26%.

Taux de croissance perpétuelle

Le taux de croissance perpétuelle retenu pour le calcul de la valeur terminale est de 2,5%.

Synthèse de l'évaluation par la méthode DCF

La valeur des fonds propres de Berliet Maroc s'établit à 202,0 millions de dirhams avant distribution des dividendes (paiement prévu pour le 20 juillet 2011), **soit 161,6 dirhams par action**.



³ Une hypothèse de bêta de 1 a été retenue, dans la mesure où le titre Berliet Maroc jouit d'une faible liquidité et que les sociétés opérant dans le secteur automobile au Maroc et cotées à la Bourse de Casablanca ne sont pas comparables à Berliet Maroc en termes de nature d'activité (distribution de véhicules de tourisme et utilitaires vs montage et distribution de camions poids lourds)

⁴ Calculée sur la base des données de marché de la Bourse de Casablanca au 06/07/2011 sur une période de 10 ans

Le dividende distribué est de 10 millions de dirhams soit 8 dirhams par action. **La valeur de l'action après distribution du dividende ressort, d'après la méthode DCF, à 153,6 dirhams.**

II.6.a.2. Méthode des cours boursiers

Actions

Cette méthode consiste en l'analyse de l'évolution des cours de l'action Berliet Maroc sur 12 mois. La valorisation retenue est la moyenne des moyennes pondérées des cours sur le dernier mois, les 3 derniers mois, les 6 derniers mois et les 12 derniers mois glissants au 06 juillet 2011.

Les moyennes de cours boursiers présentés ci-dessous s'entendent avant distribution de dividendes (détachement le 11/07/2011 et paiement prévu le 20 juillet 2011).

Cours boursier de Berliet Maroc	Cours moyen pondéré (en MAD/action)
Cours au 06 juillet 2011	190,0
Moyenne 1 mois	198,5
Moyenne 3 mois	190,5
Moyenne 6 mois	207,7
Moyenne 12 mois	219,4
Moyenne des moyennes	204,0

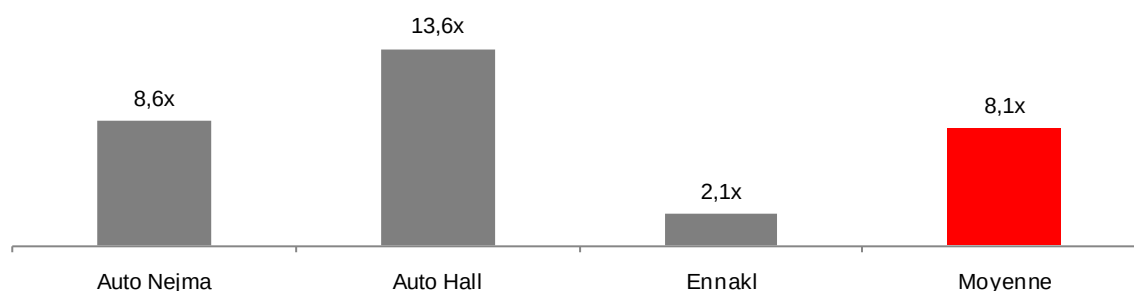
II.6.a.3. La méthode des comparables boursiers

Cette méthode consiste à appliquer aux agrégats financiers de la société valorisée les multiples observés sur un échantillon d'entreprises opérant dans le même secteur d'activité / secteurs comparables.

L'utilisation de cette méthode repose sur le choix d'un échantillon de sociétés cotées au Maroc ayant des similitudes avec Berliet Maroc.

Echantillon de sociétés comparables marocaines : Il existe 3 sociétés cotées à la Bourse de Casablanca opérant dans le secteur de la distribution automobile : Auto Nejma, Auto Hall et Ennakl.

Multiple retenu : Multiple d'EBE qui ne tient pas compte de l'intensité capitalistique de l'activité en éliminant l'effet induit par les dotations aux amortissements liées aux investissements engagés.



En appliquant le multiple moyen à l'EBE 2010 de Berliet Maroc, la valeur d'entreprise ressort à 44,7 MMAD et la valeur des fonds propres à 136,1 MMAD, soit **une valeur de 108,6 MAD par action.**

En raison de la non comparabilité de la nature de l'activité des sociétés Auto Nejma, Auto Hall et Ennakl avec celle de Berliet Maroc (distribution de véhicules de tourisme et utilitaires vs montage et distribution de camions poids lourds), **la méthode des comparables boursiers a été écartée.**

II.6.a.4. La méthode des comparables de transactions

Cette méthode consiste à appliquer aux agrégats financiers de la société valorisée les multiples relatifs aux transactions publiques récentes observées sur des sociétés comparables au Maroc.

Echantillon : La récente introduction en bourse de la société Ennakl, seule transaction rendue publique dans le secteur automobile ces dernières années au Maroc, a été sélectionnée.

Multiple retenu : Multiple d'EBE qui ne tient pas compte de l'intensité capitalistique de l'activité en éliminant l'effet induit par les dotations aux amortissements liées aux investissements engagés.

Le multiple retenu, calculé sur le dernier agrégat disponible à la date de l'introduction en bourse de la société Ennakl, est appliqué à l'EBE 2010 de Berliet Maroc.

	Valeur des Fonds Propres (en Dinar Tunisien)	Valeur d'entreprise (en Dinar Tunisien)	VE/EBE 2009
Données relatives à l'introduction en bourse de Ennakl	321 000 000	266 688 368	9,17x

Source : Note d'information relative à l'introduction en Bourse de Ennakl

En appliquant le multiple Ennakl à l'EBE 2010 de Berliet Maroc, la valeur d'entreprise ressort à 50,2 MMAD et la valeur des fonds propres à **141,6 MMAD, soit une valeur de 113,3 MAD par action.**

En raison du fait qu'il n'existe qu'une seule transaction publique dans le secteur automobile au Maroc sur ces dernières années et qu'elle concerne la société Ennakl dont l'activité n'est pas comparable à celle de Berliet Maroc (distribution de véhicules de tourisme et utilitaires vs montage et distribution de camions poids lourds), **la méthode des comparables de transactions a été écartée.**

Synthèse des résultats

Méthodes de valorisation	Valeur par action coupon attaché (en dirhams)	Méthode retenue	Surcote par rapport aux méthodes retenues
DCF	161,6	✓	70,2%
Moyenne des cours boursiers	204,0	✓	34,8%
Comparables boursiers	108,6	✗	-
Comparables de transactions	113,3	✗	-
Prix par action retenu	275		

✓ Méthode retenue

✗ Méthode écartée

II.7. Rapport de l'Evaluateur Indépendant

En référence à l'article 25 du dahir n°1-04-21 (tel que modifié) relatif aux offres publiques sur le marché boursier, nous avons été mandatés par la société «Berliet Maroc» afin de nous prononcer sur le caractère équitable du prix proposé.

Le prix proposé correspond à l'application d'une surcote à la valeur de l'action issue de l'utilisation des deux méthodes suivantes, retenues lors de l'évaluation de la société :

- La méthode d'actualisation des flux futurs (Discounted Cash Flows) ;
- L'analyse du cours boursier du titre Berliet Maroc.

Nous avons mis en œuvre des diligences destinées à apprécier la valeur du titre de la société « Berliet Maroc » et s'assurer que celui-ci est équitable pour les actionnaires minoritaires de la société.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- vérifier les éléments ainsi que les calculs ayant permis de déterminer la valeur des titres de la Société ;
- s'assurer que les méthodes retenues pour la valorisation des titres de la société sont cohérentes et pertinentes.

Dans le contexte de l'opération envisagée, le prix proposé de 275 dirhams par action nous apparaît équitable pour les actionnaires minoritaires de la société. Ce prix a été établi selon des méthodes d'évaluation pertinentes et usuellement retenues. Les critères utilisés dans lesdites méthodes sont connus, exacts, objectifs, significatifs et multiples.

Fait à Casablanca, le 12 juillet 2011

Naoufal El Khatib
Associé Directeur
Mazars Masnaoui

II.8. Frais de transaction

Tous les frais de courtage et d'intermédiation relatifs à la présente offre, incluant les commissions prélevées par la Bourse de Casablanca et le dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les actionnaires de Berliet Maroc apportant leurs actions à l'OPR, demeureront à leur charge.

Le détail des commissions applicables au moment de la transaction, à payer par les apporteurs d'actions de Berliet Maroc se présente comme suit :

Etablissements	Commissions HT ⁵
Société de bourse	0,6% (commission fixe)
Bourse de Casablanca	0,1%
Dépositaire des actions	0,2%

II.9. Conseillers et Intermédiaires financiers

▪ Organisme Conseil et Coordinateur global	Société Générale Marocaine de Banques
▪ Evaluateur Indépendant	Mazars Masnaoui
▪ Organisme Centralisateur des titres	Société Générale Marocaine de Banques
▪ Organismes chargés d'enregistrer l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	SOGECAPITAL Bourse (côté acheteur) SOGECAPITAL Bourse et les autres sociétés de bourse (côté vendeurs)
▪ Organismes chargés de la collecte des ordres de bourse	Toutes les banques et toutes les sociétés de bourse

II.10. Caractéristiques de cotation

Les principales caractéristiques de cotation du titre Berliet Maroc sont les suivantes :

Libellé	BERLIET MAROC
Ticker	BER
Code Valeur	3400
Code ISIN	MA0000010514
Mode de cotation	Continu
Compartiment de cotation	Marché principal
Secteur d'activité	Distributeurs

⁵ Le taux de TVA en vigueur pour ce type de transaction est de 10%

II.11. Calendrier de l'opération

Ordre	Etapes	Délais au plus tard
1	Décision de recevabilité du CDVM	27/07/2011
2	Publication par le CDVM de la décision de recevabilité de l'OPR	27/07/2011
3	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'OPR	25/08/2011
4	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'OPR	26/08/2011
5	Visa du CDVM sur la note d'information de l'OPR	26/08/2011
6	Réception par la Bourse de la note d'information visée	26/08/2011
7	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif à l'Offre Publique de Retrait	29/08/2011
8	Publication de l'extrait de la Note d'information par les initiateurs dans un journal d'annonces légales	30/08/2011
9	Ouverture de l'Offre Publique de Retrait	07/09/2011
10	Clôture de l'Offre Publique de Retrait	04/10/2011
11	Réception des fichiers d'ordre d'apports de titres par la Bourse de Casablanca avant 12h00	06/10/2011
12	Centralisation, consolidation et traitement des ordres d'apports de titres par la Bourse de Casablanca	07/10/2011
13	Envoi d'un état récapitulatif des ordres d'apports de titres au CDVM	10/10/2011
14	Suite du CDVM sur l'OPR (positive ou sans suite)	11/10/2011
15	Annonce, au Bulletin de la cote, dans le cas où le CDVM déclare l'opération sans suite	11/10/2011
16	Remise, par la Bourse de Casablanca, des résultats de l'OPR aux collecteurs d'ordres	12/10/2011
17	Enregistrement des transactions relatives à l'OPR Annonce des résultats de l'OPR	14/10/2011
18	Règlement / Livraison des titres objet de l'OPR	19/10/2011
19	Publication de l'avis de radiation des titres BERLIET MAROC au Bulletin de la Cote Publication du communiqué de presse, relatif à la radiation des titres Berliet Maroc, dans un journal d'annonces légales	20/10/2011
20	Radiation des titres Berliet Maroc de la Cote de la Bourse de Casablanca	27/12/2011

II.12. Modalités de participation à l'offre

II.12.a. Durée de l'offre publique de retrait

L'offre portera sur une durée de 20 jours de bourse, du 07 septembre 2011 au 04 octobre 2011 inclus

II.12.b. Bénéficiaires

La présente OPR s'adresse à tous les détenteurs d'actions Berliet Maroc sans limitation.

Les actionnaires souhaitant apporter leurs titres à l'offre devront remettre aux collecteurs d'ordres les documents suivants :

- Un ordre de vente dûment horodaté et émargé par l'actionnaire cédant et par l'organisme collecteur d'ordres ;
- Une attestation de blocage des titres (fournie par le dépositaire des titres) ;
- Un justificatif d'identité.

II.12.c. Remise des ordres de vente

Les actionnaires souhaitant participer à la présente offre sont invités à remettre aux sociétés de bourse ou aux banques, du 07 septembre 2011 au 04 octobre 2011 inclus, un ordre de vente conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les ordres de vente au nom des enfants mineurs peuvent être exécutés par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal.

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire peut passer l'ordre de vente pour le compte du client dont il gère le portefeuille à condition de disposer d'une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse dans ce sens.

Les sociétés de gestion marocaines ou étrangères agréées sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

Les ordres de vente peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la durée de l'offre.

II.12.d. Attestation de blocage des titres apportés

Une attestation de blocage des titres devra être jointe à l'ordre de vente par les personnes physiques ou morales apportant leurs titres. Le blocage des titres sera effectif à partir de la date de présentation des titres à l'offre jusqu'à la date de règlement livraison. Il sera irrévocable dès la clôture de l'offre.

L'attestation de blocage devra être fournie par les dépositaires et devra comporter :

- Le numéro de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques marocaines résidentes ou non résidentes, le numéro de titre de séjour pour les personnes physiques étrangères résidentes au Maroc ou le numéro de passeport pour les personnes physiques étrangères non résidentes ;
- Le numéro d'inscription au registre du commerce pour les personnes morales de droit marocain ou de tout autre document faisant foi dans le pays d'origine et accepté par l'organisme chargé de l'intermédiation pour les personnes morales étrangères ;
- Les coordonnées bancaires identifiant le compte qui sera crédité du produit de l'apport dans le cadre de la présente offre publique de retrait.

II.12.e. Identification des apporteurs d'actions

Les personnes physiques ou morales apportant leurs titres dans le cadre de la présente OPR devront justifier leur identité en présentant les documents ci-dessous.

Les organismes collecteurs d'ordre devront obtenir copie du document qui atteste de l'identité de l'apporteur du titre et la joindre à l'ordre de vente.

▪ Associations	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier
▪ Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
▪ OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément. Pour les FCP, le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, et pour les SICAV, le numéro du registre de commerce
▪ Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
▪ Personnes morales marocaines (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce
▪ Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
▪ Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
▪ Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

Les actionnaires pourront apporter leurs actions à travers les ordres de vente par l'intermédiaire d'un tiers à condition que celui-ci fournisse une procuration dûment signée et légalisée.

II.13. Modalités de centralisation, d'enregistrement et de règlement livraison

Centralisation et consolidation des ordres

La structure du fichier de centralisation des ordres, établie par la Bourse de Casablanca, sera transmise par Société Générale Marocaine de Banques aux collecteurs d'ordres.

Les collecteurs d'ordres de vente devront remettre séparément à la Bourse de Casablanca, sous clé USB, le 06 octobre 2011 avant 12h00 les fichiers des ordres de ventes de leurs clients, respectant la structure du fichier de centralisation des ordres.

Les organismes collecteurs d'ordres n'ayant pas de statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse qui se chargera de l'enregistrement des transactions auprès de la Bourse de Casablanca. Ils devront informer la Bourse de Casablanca ainsi que la société de bourse choisie, par écrit et au plus tard le jour de réception des fichiers soit le 06 octobre 2011 avant 12h00.

La Bourse de Casablanca procédera par la suite à la centralisation, la consolidation des différents fichiers d'ordres de vente et à l'attribution des titres vendues.

Le 12 octobre 2011, la Bourse de Casablanca communiquera aux collecteurs d'ordres les résultats de l'offre.

Enregistrement de l'offre

Sur la base des actions présentées, l'enregistrement à la Bourse de Casablanca des transactions relatives à la présente opération sera effectué par SOGECAPITAL Bourse (côté acheteur) et SOGECAPITAL Bourse et les autres sociétés de bourse (côté vendeurs).

Résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 14 octobre 2011, ainsi que dans un journal d'annonces légales par les Initiateurs, dans les trois jours qui suivent.

Modalités de règlement/livraison

Le règlement et la livraison des titres Berliet Maroc seront réalisés le 19 octobre 2011. Ils s'effectueront selon les procédures en vigueur à la Bourse de Casablanca.

II.14. Fiscalité

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désirant participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15% pour les actions de sociétés cotées.

Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30.000 MAD ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

Actionnaires personnes morales résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables en totalité.

Actionnaires personnes physiques non résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

Actionnaires personnes morales non résidentes

L'imposition des profits de cession d'actions cotées à la Bourse des valeurs réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

II.15. Charges relatives à l'opération

Les Initiateurs supporteront l'ensemble des charges relatives à la présente opération d'Offre Publique de Retrait.

Ces frais sont estimés à environ 3% du montant de l'opération. Ces charges comprennent :

- d'une part les commissions de l'Organisme Conseil et Coordinateur global, de l'Évaluateur indépendant, du Conseil Juridique, du dépositaire des titres, de la Bourse de Casablanca et du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- d'autre part les frais légaux et les frais de communication et de publication.

Partie III. Présentation de Renault Trucks

III.1. Présentation générale de Renault Trucks

III.1.a. Renseignement à caractère général

Dénomination sociale	Renault Trucks
Siège social	99 route de Lyon, Saint-Priest (69800). France
Téléphone	+33 4 72 96 85 83
Site web	www.renault-trucks.fr
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée (à associé unique)
Date de constitution	12 décembre 1917
Durée de vie de la société	99 ans
Registre du commerce	954 506 077 R.C.S. Lyon
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre

La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- L'exploitation de l'industrie automobile, de toutes industries et de tous commerces se rattachant à l'industrie automobile ;
- La création, l'organisation et l'exploitation :
 - ✓ Soit de tous établissements métallurgiques ayant pour objet la fabrication et le traitement de toutes matières premières, comme de tous produits métallurgiques bruts manufacturés, ainsi que de tous sous-produits ou dérivés quelconques ;
 - ✓ Soit de tous établissements de constructions mécaniques en tout genre pour la fabrication et la vente de tout matériel de transport terrestre, fluvial ou aérien, mécanique ou électrique, de guerre ou de marine, automobiles, tramways, wagons, bateaux ;
- La fabrication et la vente de tous articles dérivés du caoutchouc, pneumatiques, etc. ;
- Le commerce et le transport de toutes les matières premières, de tous produits ou sous-produits provenant des fabrications et exploitations de la société ainsi que la location de véhicules ;
- L'acquisition, la vente, l'échange et la location de tous terrains et, généralement, de tous biens et droits mobiliers, et immobiliers, leur mise en valeur par toute exploitation quelconque, agricole, industrielle ou commerciale comme par la création, modification de tous chemins ou routes ;
- Et, généralement, toutes entreprises et opérations mobilières et immobilières, industrielles, commerciales, financières et agricoles, se rattachant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à l'un des objets de la société.

Objet social (article 2 des statuts)

La société peut agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations en tous pays, pour son compte ou pour le compte d'un tiers, et soit seule, soit en participation, association, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et les réaliser et exécuter sous quelque forme que ce soit.

Elle peut également prendre tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires françaises et étrangères, quel qu'en soit l'objet, par création de sociétés spéciales, au moyen

	d'apport ou souscription, par achat d'actions, obligations ou autres titres et de tous droits sociaux et, généralement, pour toutes formes quelconques.
Capital social au 31/12/2010	50.000.000 euros / valeur nominale : 15,24 euros
Régime fiscal	La société est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 33,33%. Les opérations de Renault Trucks sont soumises au taux de TVA de 19,6%.
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à Renault Trucks	Articles L.227-1 à L.227-20 du Code de commerce, article R.227-1 du Code Commerce et article 1832 à 1844 du Code Civil
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques (procès verbaux des décisions de l'associé unique et statuts) et documents comptables dont la communication est prévue par la loi française et les statuts, peuvent être consultés au siège par les associés de Renault Trucks
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Lyon

Source : Renault Trucks

III.1.b. Appartenance de l'initiateur à un groupe

Renault Trucks est une filiale à 100% de Volvo Holding France, Société par Actions Simplifiée au capital de 566.730.000 euros dont le siège social est en France au 99 route de Lyon 69800 Saint-Priest, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 403 016 579 RCS Lyon.

Volvo Holding France est une filiale à 100% de Volvo Holding Sverige AB, au capital de 100 000 SEK dont le siège social est en Suède à Göteborg (405 08), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Göteborg sous le numéro 556539-9853.

III.1.c. Renseignements sur le capital social de l'initiateur

III.1.c.1. Renseignements à caractère général

Au 31 décembre 2010, le capital social de Renault Trucks s'établit à 50.000.000 euros, réparti en 3.279.785 actions, entièrement libérées et de même catégorie.

III.1.c.2. Evolution du capital social et de la structure d'actionnariat de Renault Trucks

Aucune opération ou modification portant sur le capital social de Renault Trucks n'a été enregistrée au cours des 5 dernières années.

III.1.c.3. Renseignements relatif à l'actionnaire unique

▪ Dénomination sociale	Volvo Holding France
▪ Forme juridique	Société par Actions Simplifiée
▪ Activité	Holding de titres de participations
▪ Chiffre d'affaires au 31/12/2010	0 €
▪ Résultat net au 31/12/2010	-2.781.000 €
▪ Capitaux propres au 31/12/2010	788.336.000 €
▪ Actionnariat au 31/12/2010	Volvo Holding Sverige (100%)

III.1.c.4. Pacte d'actionnaires

L'initiateur est une Société par Actions Simplifiée à associé unique. Il n'existe de ce fait aucun pacte d'actionnaires.

III.1.d. Politique de distribution des dividendes

III.1.d.1. Fixation, affectation et répartition des bénéfices

Selon l'Article 13 des statuts de Renault Trucks : « Si les comptes de l'exercice, approuvés par une décision de l'associé unique, font apparaître un bénéfice distribuable tel qu'il est défini par la loi, l'associé peut décider de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont il règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer.

L'associé peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont il a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'associé unique, soit imputées sur les comptes de réserves de la société, soit reportées à nouveau pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction. »

III.1.d.2. Historique de distribution des dividendes

Les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des quatre exercices précédents, ont été les suivantes :

	2008	2009	2010	2011
Résultat net de l'année n (en euros)	242.942.976	-297.081.424	75.679.878	-
Dividendes distribués au titre de l'année n-1 (en euros)	189.997.945	0	0	0
Taux de distribution ⁶	57%	0%	0%	0%
Résultat net par action (en euros)	74	-91	23	-
Dividende par action distribué au titre de n-1 (en euros)	58	0	0	0

Source : Renault Trucks

Il est à noter que l'associé unique a décidé le 15 octobre 2008 une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 300.001.933,95 euros soit 91,47 euros par action, prélevée sur le compte "autres réserves" qui avait ainsi été ramené de 557.845.469,19 euros à 257.843.535,24 euros.

III.1.e. Notation

La société Renault Trucks ne fait pas l'objet d'une notation.

III.1.f. Organes d'administration et de direction

III.1.f.1. Présentation

Conformément aux dispositions de l'Article 10 des statuts de l'initiateur, l'administration et la direction de la société est organisée comme suit :

Président

La société est administrée et dirigée par un Président.

⁶ Le taux de distribution est défini comme étant le rapport entre le dividende versé au titre de l'année n-1 et le résultat net de l'année n-1

Le Président, personne physique ou morale, associé ou non, est nommé avec ou sans limitation de durée, par décision de l'associé unique qui fixe, le cas échéant, sa rémunération.

Les fonctions du président prennent fin, soit à l'expiration de la durée de son mandat, soit par décision, de l'associé unique.

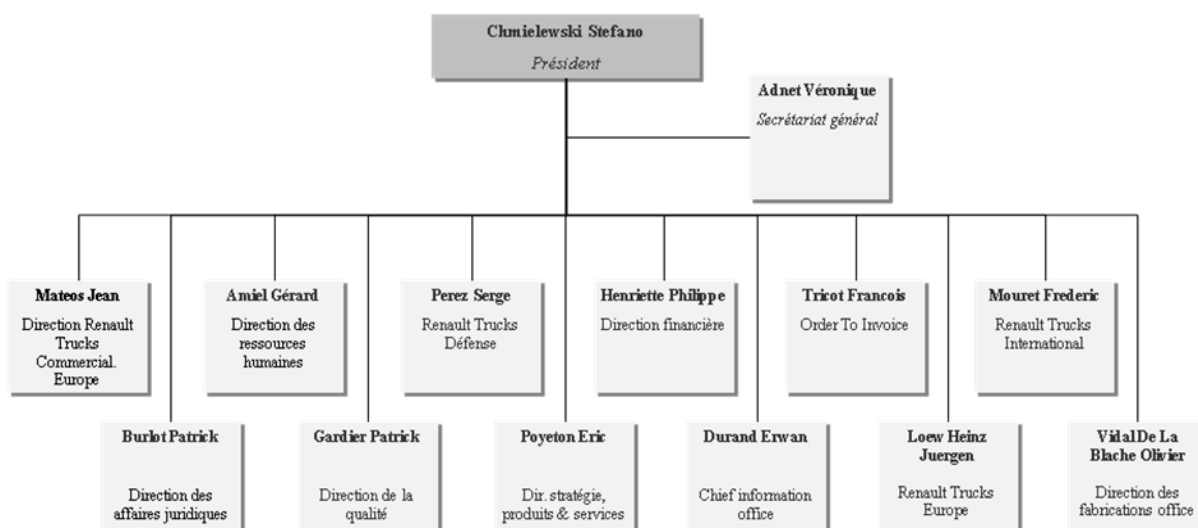
Le Président est révocable ad nutum et sans délai de préavis par l'associé unique. La révocation du Président n'entraîne le versement d'aucune indemnité de rupture ou autres dommages-intérêts, à quelque titre et pour quelque motif que ce soit.

Le Président représente la société à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et des procédures internes en vigueur.

Compte-tenu de la taille et de la multiplicité des activités de l'entreprise, le Président peut déléguer à toute personne de son choix certains de ses pouvoirs pour un ou plusieurs objets et/ou activités déterminés.

III.1.f.2. Organigramme opérationnel

L'organigramme opérationnel de Renault Trucks au 31/12/2010 est le suivant :



Source : Renault Trucks

III.1.f.3. CV des principaux dirigeants

► Stefano CHMIELEWSKI (né en 1952)

- Fonction : Président de Renault Trucks
- Formation : Ingénieur Electricité, Ecole Polytechnique de Turin
- Expériences professionnelles :
 - ✓ 1981 : Directeur des ventes IVECO Libye à Beni Ghazi
 - ✓ 1982 : Directeur pour l'Algérie du bureau IVECO à Alger
 - ✓ 1987 : Directeur pour l'Egypte du Bureau IVECO au Caire, partenariat industriel avec El Nasr Automotive Co.
 - ✓ 1993 : Directeur Régional IVECO, Nord-est de l'Italie, à Vérone
 - ✓ 1996 : Directeur Général IVECO Bénélux, Bruxelles
 - ✓ 1997 : Directeur Marketing et Ventes, Business Unit Gamme Haute IVECO, à Turin

- ✓ 1999 : Directeur des ventes internationales Volkswagen, véhicules industriels et camions (production brésilienne) à Hanovre (Allemagne)
- ✓ Mars 2001 : Directeur Marketing et Ventes RENAULT VI, basé à Lyon
- ✓ 2002 : Directeur des Ventes, Renault Trucks
- ✓ Depuis mai 2003 : Président de Renault Trucks

► **Olivier VIDAL DE LA BLACHE (Né en 1959)**

- Fonction : Directeur industriel
- Formation : Diplômé Ingénieur Ecole Centrale Paris
- Expériences professionnelles :
 - ✓ 1988 : Responsable Qualité de l'usine moteurs, Renault VI
 - ✓ 1992 : Responsable du centre usinage de l'établissement de Limoges
 - ✓ 1994 : Directeur Qualité des composants mécaniques
 - ✓ 1996 : Directeur de l'usine moteurs et boîtes de Mack Trucks
 - ✓ 1999 : Directeur Qualité, Irisbus
 - ✓ 2001 : Directeur Adaptation Clients, Renault VI
 - ✓ 2002 : Directeur de la Qualité et Directeur Adaptation Clients, Renault Trucks
 - ✓ 2005 : Directeur Produit et Stratégie
 - ✓ Depuis 2007 : Directeur industriel

► **Philippe HENRIETTE (Né en 1971)**

- Fonction : Directeur Financier
- Formation :
 - ✓ Ingénieur Commercial, Université de Mons-Hainaut (Belgique)
 - ✓ European Business Degree, Universiteit Twente (Pays-Bas)
- Expériences professionnelles :
 - ✓ 1997 : Management Accounting, Financial Analysis, Strategic Planning chez Volvo Construction Equipment (Belgique)
 - ✓ 2001 : Director Financial Control, Mack Trucks Inc., USA
 - ✓ 2004 : Directeur Reporting Financier & Contrôle de Gestion, Renault VI
 - ✓ Depuis 2005 : Directeur Financier de Renault Trucks

► **Heinz-Jürgen LÖW (Né en 1964)**

- Fonction : Directeur Renault Trucks Europe
- Formation : Ecole de Commerce
- Expériences professionnelles :
 - ✓ Après avoir occupé différents postes de directeur des ventes en particulier dans le Groupe, il rejoint le Groupe en 1999 en qualité de Directeur des ventes de la filiale Renault Trucks Allemagne
 - ✓ 2001 : Renault Trucks Allemagne et Autriche
 - ✓ 2002 : Directeur
 - ✓ 2006 : Directeur Commercial Europe, Renault Trucks
 - ✓ Depuis 2007 : Directeur, Renault Trucks Europe

► **Frédéric MOURET (Né en 1959)**

- Fonction : Directeur Renault Trucks International
- Formation :

- ✓ Diplômé de l'Université Paris Dauphine, DESS Gestion Bancaire
- ✓ INSEAD Advanced Management Programme
- Expériences professionnelles :
 - ✓ 1985 : Délégué commercial, Rank Xerox
 - ✓ 1986 : Chef de région, VW Audi
 - ✓ 1991 : Responsable promotion des ventes VW
 - ✓ 1992 : Chef de Région Paris
 - ✓ 1997 : Responsable Marketing Service (5 marques)
 - ✓ 2000 : Directeur du service « après-vente » monde (VW Nutzfahrzeuge Hanovre)
 - ✓ 2004 : Directeur « Customer Service », Renault Trucks
 - ✓ Depuis 2008 : Directeur Renault Trucks International

III.1.g. Gouvernement d'Entreprise

III.1.g.1. Rémunérations attribuées au Président de l'initiateur

L'initiateur est une Société par Actions Simplifiée à associé unique. Il n'existe pas de Conseil d'Administration statutaire. Le Président de l'initiateur n'est pas rémunéré par l'initiateur.

III.1.g.2. Rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées

Au 31 décembre 2010, le montant des rémunérations directes et indirectes allouées aux 10 personnes les mieux rémunérées (comprenant salaires et avantages en nature) s'établit à 2 697 197 €.

III.1.g.3. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Il n'existe pas de prêt accordé ou constitué par l'initiateur en faveur de son Président.

III.1.g.4. Intéressement et participation du personnel

En France, la loi sur la participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'applique dès lors que celle-ci dégage des résultats positifs. Il s'agit des résultats d'exploitation, tenant compte des éventuels reports négatifs des exercices antérieurs.

Alors que l'intéressement, basé sur un principe globalement identique, est une formule facultative, la participation est obligatoire.

L'intéressement traduit la performance de l'ensemble de l'entreprise et l'impact des actions menées par tous. La politique d'intéressement aux résultats, menée depuis plusieurs années, s'est poursuivie depuis l'intégration de Renault Trucks au sein du Groupe Volvo.

Ainsi, l'accord d'intéressement a été renouvelé en mai 2010 pour la période 2010 - 2012 entre Renault Trucks et les organisations syndicales, conformément aux dispositions des articles L 3311 et suivants du code du travail français.

III.2. Activité de Renault Trucks

III.2.a. Historique et dates clés

Deux hommes sont à l'origine de Renault Trucks : Marius Berliet et Louis Renault.

- **1917** : Renault conçoit le premier char moderne de l'histoire qui sera fabriqué conjointement à 30 par jour chez Renault et 16 par jour chez Berliet ;
- **1930** : Introduction du diesel qui transformera le transport routier ;
- **1955** : Création de la SAVIEM (Société Anonyme de Véhicules Industriels et d'Equipements Mécaniques), issue de la fusion de LATIL, du département camion de Renault et de SOMUA ;
- **1965** : Signature d'un contrat de licence de fabrication avec la Chine de quatre véhicules en plus de la livraison directe de 11.250 camions ;
- **1975** : Construction du « Berliet T100 », le plus gros camion du monde ;
- **1978** : Berliet et la SAVIEM fusionnent pour créer l'unique constructeur de poids lourds français, Automobiles M. Berliet devient Renault Véhicules Industriels, la branche véhicules industriels du groupe Renault ;
- **1983** : Avec l'acquisition de Dodge Europe, le groupe prend une dimension internationale, renforcée en 1990 par la reprise de la marque américaine Mack Trucks ;
- **1992** : Renault Véhicules Industriels devient Renault V.I ;
- **2001** : Renault V.I intègre le groupe Volvo ;
- **2002** : Renault V.I prend la dénomination commerciale internationale « Renault Trucks » et poursuit sur la lancée de ses prédécesseurs ;
- **2004** : Renault V.I. prend la dénomination sociale « Renault Trucks ».

III.2.b. Activité de Renault Trucks

Renault Trucks est la deuxième entreprise en termes de taille dans le groupe Volvo, n°1 européen des constructeurs de poids lourds.

L'activité poids lourds du groupe repose sur le développement de quatre marques de référence sur le marché mondial : Renault, Volvo, Mack et UD (Nissan Diesel).

Renault Trucks conçoit, fabrique et distribue une gamme de véhicules et de services diversifiée :

- Livraison ;
- Distribution ;
- Construction ;
- Longue distance ;
- Véhicules spéciaux ;
- Véhicules militaires ;
- Services liés au véhicule ;
- Services liés à la mission de transport.

La conception et la construction des véhicules sont réalisées en France.

Le réseau de distribution et de services assure la vente, l'après-vente et la fourniture des pièces de rechange partout dans le monde, dans plus de 100 pays.

III.2.c. Principales filiales de Renault Trucks

Les informations concernant les principales filiales de Renault Trucks au 31/12/2010 se présentent comme suit :

Dénomination	Pays	% de détention du capital	Capital social (millions d'euros)	Chiffre d'affaires HT (millions d'euros)	Résultat net (millions d'euros)	Dividendes encaissés (millions d'euros)
Filiales (part >=50%)						
Berliet Maroc S.A	Maroc	61,51	11,2	35,8	0,0	4,5
ADISTA	Maroc	94,00	0	0	0,2	0
CADIVA	Maroc	79,90	0,1	0	0,7	0,7
Renault Trucks Algérie	Algérie	100,00	0,2	155,6	4	0
Renault Trucks Österreich vmbh	Autriche	100,00		21,2	-4,1	
Renault V.I. Belgique S.A	Belgique	99,99	3,0	45,4	0,0	
Renault Trucks (Schweiz) ag	Suisse	99,99	1,2	46,6	0,5	0,7
Renault Trucks CR	République Tchèque	100,00	10,5	36,2	0,3	
Renault Trucks Deutschland gmbh	Allemagne	100,00	2,9	127,2	4,7	
Renault Trucks Danmark a.s	Danemark	100,00	0,9	7,8	0,2	
Renault Trucks V.I Espana S.A	Espagne	100,00	6,0	27,8	3,8	6,0
Renault Trucks Commercial Europe	France	100,00	35,3	4,6	0,5	3,1
Renault Trucks UK Ltd	Angleterre	100,00	63,7	131,8	1,1	
Renault Trucks Hungaria kft	Hongrie	100,00	0,7	19,4	0,6	
Renault Trucks Italia spa	Italie	100,00	2,6	185,6	-0,2	1,9
Renault Trucks Nederland bv	Pays-Bas	100,00	23,3	27,5	5,3	
Renault Trucks Norge as	Norvège	100,00	0,8	10,3	0,3	
Renault Trucks Polska sp zo o	Pologne	100,00	7,5	68,2	0,7	
Renault Trucks Türkiye Ticaret as	Turquie	99,99	1,2	105,8	0,4	
Renault Trucks Argentina S.A	Argentine	99,42	0,1	31,5	2,0	6,5
Renault Trucks Vostok ooo	Russie	100,00	0,4	47,9	-1,9	
Renault Trucks Sanayi as	Turquie	99,99	5,4	0,0	-0,1	
ACMAT	France	100,00	11,0	53,8	6,8	9,0
Renault Trucks D.O.O	Slovénie	100,00	0,5	3,2	0,0	
Renault Trucks Österreich	Autriche	100,00	0,03			
Renault Trucks Kamyon Sanayi as	Turquie	99,99	5,6	43,6	3,8	
Renault Trucks Défense	France	100,00	0,2			
SCI les Norgands	France	100,00	0,02	0,8	0,4	
Renault Trucks HRVATSKA	Croatie	100,00	0,2	2	-0,9	
Renault Trucks Romania SRL	Roumanie	100,00	0,2	9,2	0,4	
Renault Trucks Ukraine SARL	Ukraine	99,99	1,0	5,5	-0,2	

Source : Renault Trucks

III.2.d. Relations entre l'initiateur et ses filiales

III.2.d.1. Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2010

Il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

III.2.d.2. Conventions réglementées conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2010

Néant.

III.3. Situation financière de Renault Trucks

III.3.a. Analyse de l'Etat des Soldes de Gestion⁷

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Production vendue	5 606	2 812	-49,8%	3 700	31,6%
Production stockée	-21	-69	228,6%	5	107,2%
Production immobilisée	12	19	58,4%	15	-21,1%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 596	2 762	-50,6%	3 720	34,7%
Achats de matières premières et autres approv.	3 273	1 497	-54,3%	2 103	40,5%
Variation de stock de MP et autres approv.	-1	31	3200%	-7	-121,3%
Autres charges externes	1 224	868	-29,1%	924	6,4%
Consommation de l'exercice	4 495	2 396	-46,7%	3 020	26,0%
VALEUR AJOUTEE	1 101	366	-66,8%	700	91,2%
En % du CA	19,6%	13,0%		18,9%	
Subventions d'exploitation	4	4	0%	5	25,0%
Charges de personnel	-576	-528	-8,3%	-564	6,8%
Impôts et taxes	-85	-46	-45,8%	-56	21,7%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	445	-205	-146,0%	84	141,0%
En % du CA	7,9%	-7,3%		2,3%	
Autres produits d'exploitation	4	4	0%	8	102,7%
Reprises d'exploitation et transfert de charges	200	198	-1,2%	199	0,8%
Autres charges d'exploitation	-3	-5	66,7%	-2	-60,0%
Dotations d'exploitation	-282	-255	-9,5%	-243	-4,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	365	-263	-172,2%	45	117,1%
En % du CA	6,5%	-9,4%		1,2%	
RESULTAT FINANCIER	45,2	-6	-113,5%	25	516,7%
RESULTAT NON COURANT	-32	-48	51,3%	-16	-66,1%
RESULTAT AVANT IMPÔTS	378	-317	-183,8%	54	117,0%
Participation des salariés	-32	-	-100,0%	-	-
Impôts sur les résultats	-103	20	-119,6%	22	6,9%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	243	-297	-222,1%	76	125,6%
En % du CA	4,3%	-10,6%		2,0%	

Source : Renault Trucks

L'analyse ci-dessous présente les différents postes de l'ESG de Renault Trucks et détaille leur évolution sur les périodes considérées (2008 – 2010).

⁷ ESG non audité par les CAC mais établi sur la base d'un CPC audité

Analyse de la production vendue

En M€	2008	En % ⁸	2009	En %	Var 09/08	2010	En %	Var 10/09
France	2 238	39,9%	1 476	52,5%	-34,1%	1 613	43,6%	9,3%
Union européenne	2 449	43,7%	855	30,4%	-65,1%	1 382	37,4%	61,6%
Reste de l'Europe	217	3,9%	54	1,9%	-75,2%	111	3,0%	105,6%
Afrique	270	4,8%	280	9,7%	4,0%	305	8,2%	8,9%
Amérique	100	1,8%	44	1,6%	-56,3%	74	2,0%	68,2%
Asie	331	5,9%	92	3,3%	-72,1%	209	5,6%	127,2%
Reste du monde	2	0,0%	11	0,4%	473,7%	5	0,1%	-54,6%
Production vendue	5 606	100,0%	2 812	100,0%	-49,8%	3 700	100,0%	31,6%
Production stockée	-21		-69		225,8%	5		107,3%
Production immobilisée	12		19		58,4%	15		-21,1%
Production de l'exercice	5 596		2 762		-50,6%	3 720		34,7%

Source : Renault Trucks

En 2009, la production de l'exercice baisse de 50,6% pour s'établir à 2.762 M€. Cette évolution s'explique par la diminution des ventes de biens et services produits en raison de la crise internationale qui a frappé le marché des poids lourds.

Les marchés sur lesquels les véhicules Renault Trucks sont présents ont été fortement impactés par la crise économique en 2009, ce qui a entraîné un recul de la facturation des véhicules neufs de 58,2% entre 2008 et 2009. L'activité « pièces de rechange » a été également en retrait mais de façon plus modérée (-13%).

La production de l'exercice enregistre une hausse de 34,7% en 2010, essentiellement liée à une progression de la production vendue de 31,6%. Les marchés sur lesquels Renault Trucks est présente ont vu leur activité reprendre légèrement : le volume de facturation des véhicules neufs progresse de 35% et l'activité pièces de rechange progresse sensiblement.

Analyse des achats de matières premières et autres approvisionnements

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Achats de MP et autres approv.	3 273	1 497	-54,3%	2 103	40,5%

Source : Renault Trucks

La part des achats de matières premières et autres approvisionnements représente respectivement en 2008, 2009 et 2010, 59%, 54% et 57% de la production totale.

⁸ En pourcentage de la production vendue

Analyse des autres charges externes

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Achats	265	220	-17,0%	232	5,5%
Services extérieurs	539	413	-23,4%	431	4,4%
<i>Dont études et recherches</i>	179	163	-8,9%	189	16,0%
Autres services extérieurs	419	235	-43,9%	262	11,5%
Autres charges externes	1 224	868	-29,1%	924	6,4%

Source : Renault Trucks

Les autres charges externes enregistrent une baisse entre 2008 et 2009 de 29,1%, passant ainsi de 1.224 M€ à 868 M€. En 2010, ces charges affichent une croissance de 6,4% pour s'établir à 924 M€.

Les charges ont reculé en corrélation avec le très fort ralentissement de l'activité en 2009 et un travail d'optimisation des coûts et dépenses qui s'est poursuivi en 2010.

Analyse de l'Excédent Brut d'Exploitation

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Production vendue	5 606	2 812	-49,8%	3 700	31,6%
Production stockée	-21	-69	228,6%	5	107,2%
Production immobilisée	12	19	58,4%	15	-21,1%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 596	2 762	-50,6%	3 720	34,7%
Achats de matières premières et autres approv.	3 273	1 497	-54,3%	2 103	40,5%
Variation de stock de MP et autres approv.	-1	31	-2515,4%	-7	-121,3%
Autres charges externes	1 224	868	-29,1%	924	6,4%
Consommation de l'exercice	4 495	2 396	-46,7%	3 020	26,0%
VALEUR AJOUTEE	1 101	366	-66,8%	700	91,2%
<i>En % du CA</i>	<i>19,6%</i>	<i>13,0%</i>		<i>18,9%</i>	
Subventions d'exploitation	4	4	0%	5	25,0%
Charges de personnel	-576	-528	-8,3%	-564	6,8%
Impôts et taxes	-85	-46	-45,8%	-56	21,7%
Excédent Brut d'Exploitation	445	-205	-146,0%	84	141,0%
<i>En % du CA</i>	<i>7,9%</i>	<i>-7,3%</i>		<i>2,3%</i>	

Source : Renault Trucks

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) se détériore de 146,0% entre 2008 et 2009, pour passer de 445 M€ (soit 7,9% du chiffre d'affaires) à -205 M€ (soit -7,3% du chiffre d'affaires). Cette situation est due principalement à une forte dégradation du chiffre d'affaires sur la période et ce malgré une réduction des charges d'exploitation.

Entre 2009 et 2010, l'EBE enregistre une hausse de 141,0% conduisant à une amélioration du taux de marge d'EBE (de -7,3% du chiffre d'affaires à 2,3% du chiffre d'affaires). Cette évolution positive s'explique, principalement, par une reprise de l'activité.

Analyse du Résultat d'exploitation

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	445	-205	-146,0%	84	141,0%
Autres produits d'exploitation	4	4	0%	8	102,7%
Reprises d'exploitation et transfert de charges	200	198	-1,2%	199	0,8%
Autres charges d'exploitation	-3	-5	66,7%	-2	-60,0%
Dotations d'exploitation	-282	-255	-9,5%	-243	-4,7%
Résultat d'exploitation	365	-263	-172,2%	45	117,1%
<i>En % du CA</i>	<i>6,5%</i>	<i>-9,4%</i>		<i>1,2%</i>	

Source : Renault Trucks

Le résultat d'exploitation de Renault Trucks a connu un repli entre les exercices 2008 et 2009 passant de 365 M€ en 2008 à -263 M€ en 2009, repli plus important que le recul affiché par l'EBE pendant cette période. Sur 2008, un transfert de charges d'un montant de 15,5M€ a été enregistré au titre de l'apport de stocks fait à une nouvelle filiale dans le cadre d'un apport partiel d'actif. La somme équivalente figure parmi les variations de stocks de matières premières et autres approvisionnements ;

En 2010, le résultat d'exploitation enregistre une hausse de 117,1% passant ainsi de -263M€ en 2009 à 45M€ en 2010. Cette croissance est principalement expliquée par l'amélioration de l'EBE, mais aussi par la baisse des dotations d'exploitation ainsi que par la légère hausse des reprises d'exploitation. A noter que sur l'exercice 2010, est inclus un transfert de charges d'un montant de 13,4M€ correspondant à des indemnités versées au personnel dans le cadre d'un Plan de Dispense d'Activité. Ces indemnités sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

La marge opérationnelle affiche une croissance en dents de scie durant la période étudiée passant ainsi de 6,5% du chiffre d'affaires en 2008 à -9,4% du chiffre d'affaires en 2009 et à 1,2% du chiffre d'affaires en 2010.

Analyse des dotations d'exploitation

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	74	77	4,1%	79	2,6%
Sur actif circulant : dotation aux provisions	15	22	46,7%	24	9,1%
Pour risques et charges : dotations aux provisions	193	156	-19,2%	140	-10,3%
Dotations d'exploitation	282	255	-9,6%	243	-4,7%

Source : Renault Trucks

Sur la période 2008-2010, les dotations d'exploitation ont enregistré une baisse de 9,6% et 4,7%, respectivement, en 2009 et 2010. Cette baisse est essentiellement expliquée par la diminution des dotations aux provisions pour risques et charges relatives à la garantie. Celles-ci passent de 133 M€ en 2008 (sur un total de 193 M€) à 82 M€ en 2010 (sur un total de 140 M€).

Analyse du Résultat financier

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Dividendes reçus de filiales	25	15	-40,0%	40	166,7%
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières	-3	-4	33,3%	-4	-
(Dotations) / Reprises provision risques de change	-2	3	-250,0%	-	-100,0%
(Dotations) / Reprises provision situations nettes négatives	-	-7	-	6	-185,7%
Dotations nettes de reprises	-5	-8	60,0%	2	-125,0%
Intérêts sur prêts accordés à des sociétés non financières	-	-	-	1	-
Intérêts nets après swap sur emprunt d'Etat	-	-9	-	-16	77,8%
Intérêts nets sur cash pool	30	2	-93,3%	-	-100,0%
Intérêts sur créances commerciales	3	-	-100,0%	-	-
Intérêts	33	-7	-121,2%	-15	114,3%
Résultat net des couvertures de prêts UK et NOK	1	-	-100,0%	-	-
Différence nette de change	-2	-6	200,0%	1	-116,7%
Autres	-5	-1	-80,0%	-3	200,0%
Résultat financier	45	-6	-113,5%	25	516,7%

Source : Renault Trucks

Au 31 décembre 2008, les dividendes reçus de filiales concernent principalement :

- Volvo Europe Finance pour 6,7 M€ ;
- Renault Trucks Italia pour 6 M€ ;
- Renault Trucks Vostok pour 5 M€ ;
- Renault Trucks Commercial Europe pour 2,5 M€ ;
- Renault Trucks Hungaria pour 2,2 M€.

Au 31 décembre 2009, les dividendes reçus de filiales concernent principalement :

- Volvo Europe Finance pour 9,6 M€ ;
- Renault Trucks Italia pour 2,5 M€ ;
- Renault Trucks Hungaria pour 1,1 M€.

Au 31 décembre 2010, les dividendes reçus de filiales concernent principalement :

- ACMAT pour 9,0 M€ ;
- Volvo Europe Finance pour 7,2 M€ ;
- Renault Trucks Argentina pour 6,5 M€ ;
- Renault V.I. España pour 6 M€ ;
- Berliet Maroc sa pour 4,5 M€ ;
- Renault Trucks Commercial Europe sas pour 3,1 M€.

La baisse du résultat financier sur 2009 provient de la baisse des dividendes reçus et les frais financiers sur le contrat swap de taux portant sur le prêt de l'Etat français octroyé en 2009 pour faire face à la crise internationale.

Sur 2010, la croissance du résultat financier est le fait de l'augmentation des dividendes encaissés des filiales.

Analyse du Résultat non courant

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Coûts liés à la cessation d'activité des salariés dans le cadre du plan CASA ⁹	-	-	-	-	-
Coûts liés au Plan de Dispense d'Activité	-	-15	-	-2	-86,7%
(Dotations) / Reprises sur provisions réglementées	-25	-15	-40,0%	5	-133,3%
(Dotations) / Reprises exceptionnelles sur autres provisions et dépréciations	-8	10	-225,0%	1	-90,0%
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations corporelles	8	-1	-112,5%	-1	0,0%
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations financières	-	-15	-	-	-100,0%
Abandon de créances	-3	-	-100,0%	-	-
Aides exceptionnelles filiales	-	-	-	-10	-
Divers charges et produits exceptionnels	-3	-13	333,3%	-9	-30,8%
Résultat non courant	-32	-48	51,3%	-16	-66,1%

Source : Renault Trucks

En 2009, Renault Trucks a enregistré une moins value sur une cession de titres et a dû faire face aux coûts liés au Plan de Dispense d'Activité (dispositif d'adaptation des effectifs au regard de la crise) mis en place en 2009.

En 2010, Renault Trucks a accordé une aide exceptionnelle à l'une de ses filiales afin d'en assurer la pérennité et le respect des contraintes légales locales.

Analyse du Résultat net

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Résultat d'exploitation	365	-263	-172,2%	45	117,1%
Résultat financier	45,2	-6	-113,5%	25	516,7%
Résultat non courant	-32	-48	51,3%	-16	-66,1%
Résultat avant impôts	378	-317	-183,8%	54	117,0%
Participation des salariés	-32	-	-100,0%	-	-
Impôts sur les bénéfices	-103	20	-119,6%	22	6,9%
Résultat net	243	-297	-222,1%	76	125,6%
En % du CA	4,30%	-10,60%		2,00%	

Source : Renault Trucks

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, les résultats nets des exercices 2008 et 2009 s'établissent respectivement à 243 M€ et -297 M€. A noter que sur 2009, le mécanisme de participation des salariés a conduit à un montant nul.

⁹ Cessation Activité Salariés Agés

Entre 2008 et 2009, la marge nette de Renault Trucks passe de 4,3% du chiffre d'affaires à -10,6% du chiffre d'affaires.

En 2010, le résultat net s'améliore et redevient positif.

Ainsi, entre 2009 et 2010, la marge nette de Renault Trucks passe de -10,6% du chiffre d'affaires à 2,0% du chiffre d'affaires.

III.3.b. Analyse du Bilan

ACTIF

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
ACTIF IMMOBILISE	1 378,9	1 409,9	2%	1 459,9	4%
Immobilisations incorporelles	28,1	62,0	121%	71,7	16%
Immobilisations corporelles	520,0	514,3	-1%	547,6	6%
Terrains	47,6	47,6	0%	47,4	0%
Constructions	141,0	161,6	15%	154,1	-5%
Installations techniques, mat, et outillages	270,0	266,5	-1%	231,3	-13%
Autres immobilisations corporelles	12,5	10,4	-17%	7,4	-29%
Immobilisations en cours	46,0	9,8	-79%	54,1	452%
Avances et acompte	2,8	18,4	557%	53,3	190%
Immobilisations financières	830,8	833,5	0%	840,6	1%
Titres de participation	796,2	778,1	-2%	795,1	2%
Créances rattachées à des participations	0,9	0,9	0%	1,1	22%
Autres titres immobilisés	0,7	0,7	0%	0,7	0%
Prêts	30,6	51,0	67%	41,2	-19%
Autres immobilisations financières	2,3	2,8	22%	2,6	-7%
ACTIF CIRCULANT	1 581,5	1 050,4	-34%	993,8	-5%
Stocks et en-cours	427,5	316,2	-26%	322,1	2%
Matières premières, approvisionnements	128,1	52,4	-59%	62,2	19%
En-cours de production de B et S	92,6	71,6	-23%	75,7	6%
Produits intermédiaires et finis	206,8	154,2	-25%	151,6	-2%
Marchandises	0	38,0		32,7	-14%
Avances et acomptes versés sur commande	3,4	6,8	100%	5,1	-25%
Créances	640,6	411,1	-36%	479,4	17%
Créances clients et comptes rattachées	545,1	300,6	-45%	388,4	29%
Autres créances	95,5	110,5	16%	91,0	-18%
Disponibilités	508,8	312,1	-39%	185,8	-40%
Charges constatées d'avance	1,2	4,2	250%	1,4	-67%
Ecarts de conversion actif	8,3	4,2	-49%	4,4	5%
Total actif	2 968,7	2 464,4	-17%	2 458,4	0%

Source : Renault Trucks

PASSIF

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
CAPITAUX PROPRES	998,8	716,8	-28%	786,6	10%
Capital	50,0	50,0	0%	50,0	0%
Prime d'émission	122,8	122,8	0%	122,8	0%
Ecart de réévaluation	164,7	164,7	0%	164,7	0%
Réserves légales	5,0	5,0	0%	5,0	0%
Autres réserves	257,8	500,8	94%	203,7	-59%
Report à nouveau	0	0		0	
Résultat de l'exercice	242,9	-297,1	-222%	75,7	-125%
Subvention d'investissement	7,1	7,4	4%	6,3	-15%
Provisions réglementées	148,5	163,2	10%	158,4	-3%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	397,1	376,3	-5%	335,5	-11%
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	110,2	103,8	-6%	107,8	4%
Autres provisions	286,8	272,5	-5%	227,7	-16%
DETTES	1 563,9	1 368,3	-13%	1 331,6	-3%
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	0,9	1,6	78%	23,9	1394%
Emprunt et dettes financières divers	12,8	269,4	2005%	12,4	-95%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40,9	64	56%	79,5	24%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 141,1	679,0	-40%	863,8	27%
Dettes fiscales et sociales	159,0	138,2	-13%	148,0	7%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61,4	30,1	-51%	37,4	24%
Autres dettes	87,2	126,8	45%	112,5	-11%
Produits constatés d'avance	60,7	59,3	-2%	54,0	-9%
Ecarts de conversion passif	9	3,1	-66%	4,5	45%
Total passif	2 968,7	2 464,4	-17%	2 458,4	0%

Source : Renault Trucks

Immobilisations incorporelles

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Immobilisations incorporelles	28,1	62,0	121%	71,7	16%

Source : Renault Trucks

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles de l'exercice 2010 se sont élevées à 15,7 M€ (38,1 M€ au 31 décembre 2009) et concernent principalement des développements de logiciels.

Immobilisations corporelles

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Terrains	47,6	47,6	0%	47,4	0%
Constructions	141,0	161,6	15%	154,1	-5%
Installations techniques, mat, et outillages	270,0	266,5	-1%	231,3	-13 %
Autres immobilisations corporelles	12,5	10,4	-17%	7,4	-29%
Immobilisations en cours	46,0	9,8	-79%	54,1	452%
Avances et acompte	2,8	18,4	557%	53,3	190%
Immobilisations corporelles	520,0	514,3	-1%	547,6	6%

Source : Renault Trucks

Les acquisitions de l'exercice 2010 s'élèvent à 110,3 M€ (111,2 M€ au 31 décembre 2009) et sont principalement liées au renouvellement d'installations techniques en liaison avec le plan produits.

Par ailleurs, la société a cédé ou mis hors service des immobilisations d'une valeur brute totale de 14,5 M€ en 2010 (34,2 M€ au 31 décembre 2009) ayant généré une moins value nette de 1,0 M€ en 2010 (moins value nette de 0,6 M€ au 31 décembre 2009).

Immobilisations financières

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Titres de participation	796,2	778,1	-2%	795,1	2%
Créances rattachées à des participations	0,9	0,9	0%	1,1	22%
Autres titres immobilisés	0,7	0,7	0%	0,7	0%
Prêts	30,6	51,0	67%	41,2	-19%
Autres immobilisations financières	2,3	2,8	22%	2,6	-7%
Immobilisations financières	830,8	833,5	0%	840,6	1%

Source : Renault Trucks

En 2009, les principaux mouvements concernant les participations sont liés aux opérations suivantes :

- Aux constitutions des filiales Renault Trucks D.O.O. pour 0,5 M€ et Renault Trucks Hrvatska D.O.O pour 0,2 M€ ;
- A l'acquisition des actions minoritaires de la filiale Renault Trucks Sanayi pour 0,9 M€
- A la cession de la filiale Texelis pour 15,7 M€.

En 2009, les principaux mouvements concernant les prêts et autres immobilisations sont liés aux opérations suivantes :

- Un prêt accordé à la société Texelis à hauteur de 12 M€ et d'une durée de 7 ans ;

- A une créance de 9,3 M€ dans le cadre du contrat de swap de taux portant sur le prêt de l'Etat correspondant au remboursement des intérêts à taux fixe, à recevoir dans le cadre de ce swap ;
- Les autres mouvements de l'exercice sont principalement expliqués par les mouvements sur les prêts au logement accordé au personnel.

En 2010, les principaux mouvements concernant les participations sont liés aux opérations suivantes :

- Augmentations de capital de Renault Trucks Nederland pour 16 M€ et de Renault Trucks Ukraine pour 0,75 M€ ;
- Contribution versée à Renault Trucks Osterreich pour 4 M€.

En 2010, les principaux mouvements concernant les prêts et autres immobilisations sont liés aux opérations suivantes :

- Au remboursement partiel du prêt accordé à la société Texelis à hauteur de 2 M€ ;
- Au remboursement d'une créance de 9,3 M€ dans le cadre du contrat de swap de taux portant sur le prêt de l'état correspondant au remboursement des intérêts à taux fixe ;
- Les autres mouvements de l'exercice sont principalement expliqués par les mouvements sur les prêts accordés à des organismes collecteurs dans le cadre du financement de la participation à l'effort de construction.

Actif circulant

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Stocks et en-cours	427,5	316,2	-26%	322,1	2%
Matières premières, approvisionnements	128,1	52,4	-59%	62,2	19%
En-cours de production de B et S	92,6	71,6	-23%	75,7	6%
Produits intermédiaires et finis	206,8	154,2	-25%	151,6	-2%
Marchandises	0	38,0		32,7	-14%
Avances et acomptes versés sur commande	3,4	6,8	100%	5,1	-25%
Créances	640,6	411,1	-36%	479,4	17%
Créances clients et comptes rattachées	545,1	300,6	-45%	388,4	29%
Autres créances	95,5	110,5	16%	91,0	-18%
Disponibilités	508,8	312,1	-39%	185,8	-40%
Charges constatées d'avance	1,2	4,2	250%	1,4	-67%
Actif circulant	1 581,5	1 050,4	-34%	993,8	-5%

Source : Renault Trucks

L'actif circulant a enregistré au titre de l'exercice 2009 une baisse de 34% suite notamment à une diminution des stocks (-26%) et des créances (-36%) liée à la baisse de l'activité, et à une diminution des disponibilités (-39%) suite à un exercice 2009 déficitaire qui a eu pour conséquence une diminution du cash flow disponible des opérations

L'actif circulant s'est contracté de 5% au titre de l'exercice 2010 suite à une diminution des autres créances (composées principalement de créances fiscales, compte courant d'intégration fiscale et de recours fournisseurs) et une baisse des disponibilités en raison notamment du remboursement du prêt octroyé par l'Agence de Participation de l'Etat.

Capitaux propres

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Capital	50,0	50,0	0%	50,0	0%
Prime d'émission	122,8	122,8	0%	122,8	0%
Ecart de réévaluation	164,7	164,7	0%	164,7	0%
Réserves légales	5,0	5,0	0%	5,0	0%
Autres réserves	257,8	500,8	94%	203,7	-59%
Report à nouveau	0	0		0	
Résultat de l'exercice	242,9	-297,1	-222%	75,7	-125%
Subvention d'investissement	7,1	7,4	4%	6,3	-15%
Provisions réglementées	148,5	163,2	10%	158,4	-3%
Capitaux propres	998,8	716,8	-28%	786,6	10%

Source : Renault Trucks

Le capital social de la société s'élève à 50 M€ et est divisé en 3 279 785 actions au 31 décembre 2010. Il est détenu en totalité par la société Volvo Holding France depuis le 5 avril 2001.

L'associé unique, le 30 juin 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010, a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 75,7 M€ en totalité au poste « Autres réserves ».

Les provisions réglementées comprennent des amortissements dérogatoires à hauteur de 158,4 M€ en 2010. La variation des capitaux propres entre 2008 et 2010 concerne principalement l'affectation du résultat net.

Provisions pour risques et charges

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	110,2	103,8	-6%	107,8	4%
Autres provisions	286,8	272,5	-5%	227,7	-16%
Provisions pour risques et charges	397,1	376,3	-5%	335,5	-11%

Source : Renault Trucks

Provisions pour engagements de retraites et assimilés

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Engagements retraite	96,6	93,4	-3,3%	98,6	5,6%
Médaille du travail	7,8	7,7	-1,3%	7,7	0,0%
Plans CATS / CASA	5,8	2,7	-53,4%	1,6	-40,7%
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	110,2	103,8	-6%	107,8	4%

Les provisions constituées au titre des engagements de retraite et assimilés comprennent l'indemnité de départ à la retraite, les indemnités versées lors des remises de médailles du travail, ainsi que la

provision pour coûts de départ des salariés dans des plans CASA (Cessation Activité Salariés Agés), renommés CATS (Cessation d'Activité des Travailleurs Salariés).

Les écarts actuariels non encore reconnus sont présentés en diminution de la provision et s'élèvent à 32,8 M€ au 31 décembre 2010 (34,2 M€ au 31 décembre 2009).

La réforme des retraites votée en 2010 relève progressivement, à compter du 1^{er} juillet 2011, l'âge légal de départ ainsi que l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'impact de la réforme, soit une baisse de l'engagement retraite de 4,6 M€ au 31 décembre 2010, est enregistré en « coût des services passés » avec étalement selon un mode linéaire basé sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

Depuis l'exercice 2005, l'ensemble des adhérents au dispositif CATS/CASA est définitivement connu. Les provisions pour engagements de retraite et assimilés au 31 décembre 2010 intègrent le montant des avances sur retraites aux salariés ayant quitté l'entreprise dans le cadre du plan CATS soit 0,8 M€ (1,4 M€ au 31 décembre 2009) et dont la contrepartie figure en avances dans la rubrique « Autres créances ».

Autres provisions

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Garantie	200,6	157,2	-21,6%	121,9	-22,5%
Engagements de reprise	31,4	53,5	70,4%	56,4	5,4%
Opérations annexes sur ventes	17,8	12,1	-32,0%	18,1	49,6%
Risques clients	3,9	3,4	-12,8%	2,7	-20,6%
Autres	11,3	7,3	-35,4%	6,5	-11,0%
Restructuration	2,0	24,0	1100,0%	13,9	-42,1%
Risques de change	4,8	1,5	-68,8%	1,2	-20,0%
Situations nettes négatives des filiales	0,0	6,8		1,1	-83,8%
Provision sur immobilisations	1,2	0,0	-100,0%	0,0	
Litiges	13,8	6,7	-51,4%	5,9	-11,9%
Autres provisions	286,8	272,5	-5 %	227,7	-16 %

Source : Renault Trucks

Les mouvements sur les provisions relatives à certains éléments de garantie et des engagements de reprise ne peuvent, pour des raisons techniques, être aisément distingués.

La provision pour restructuration comprend notamment le dispositif d'adaptation des effectifs (nommé Plan de Dispense d'Activité). Celui-ci consiste, sur la base du volontariat, à suspendre l'activité des personnes ayant adhéré au plan afin d'accélérer les départs qui auraient eu lieu les mois ou les années futures. La réforme des retraites votée en 2010 a entraîné un prolongement du dispositif soit un impact de dotation complémentaire de 2,4 M€.

La reprise de provision sur situations nettes négatives est notamment liée à la recapitalisation de filiales.

Dettes

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	0,9	1,6	78%	23,9	1394%
Emprunts et dettes financières divers	12,8	269,4	2005%	12,4	-95%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40,9	64	56%	79,5	24%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 141,1	679,0	-40%	863,8	27%
Dettes fiscales et sociales ¹⁰	159,0	138,2	-13%	148,0	7%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61,4	30,1	-51%	37,4	24%
Autres dettes	87,2	126,8	45%	112,5	-11%
Produits constatés d'avance	60,7	59,3	-2%	54,0	-9%
Dettes	1 563,9	1 368,3	-13%	1 331,6	-3%

Source : Renault Trucks

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit correspondent principalement aux comptes courant créditeurs auprès des établissements de crédit (23,5 M€) en 2010.

Les emprunts et dettes financières divers sont composés principalement :

- D'avances de l'Etat pour 6,4 M€ (3,4 M€ au 31 décembre 2009) ;
- De dette d'impôts vis-à-vis de la société mère dans le cadre de l'intégration fiscale pour 5,3 M€ (5,1 M€ au 31 décembre 2009).

L'emprunt de 250 M€ accordé par l'Etat en mai 2009 a été remboursé en totalité par anticipation en novembre 2010. Le contrat de swap à taux variable, couvrant la part d'intérêts fixe de l'emprunt d'Etat, a été soldé lors du remboursement de l'emprunt.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 148 M€ au 31 décembre 2010 contre 138,2 M€ un an plus tôt et se décomposent en dettes envers le personnel au titre des rémunérations et indemnités dues 61,2 M€ (60,5 M€ au 31 décembre 2009), dettes envers les organismes sociaux 57,9 M€ (64,9 M€ au 31 décembre 2009) et dettes fiscales 28,9 M€ (12,8 M€ au 31 décembre 2009)

Les autres dettes sont principalement composées de rabais, remises, ristournes à accorder aux clients 33,6 M€ (29,3 M€ au 31 décembre 2009), d'avoirs clients à établir 19,8 M€ (31,8 M€ au 31 décembre 2009) et de comptes clients créditeurs 29,9 M€ (39 M€ au 31 décembre 2009). Par ailleurs les autres dettes comprennent des pénalités de retard à accorder pour 7,8 M€ (5,6 M€ au 31 décembre 2009), et des créditeurs divers pour 1,9 M€ (1,1 M€ au 31 décembre 2009).

Les produits constatés d'avances concernent principalement les garanties payantes pour 34,9 M€ (44,5 M€ au 31 décembre 2009), les contrats à long terme pour 5,3 M€ (9,3 M€ au 31 décembre 2009), et d'autres opérations commerciales pour 4,9 M€ (2,4 M€ au 31 décembre 2009).

¹⁰ Y compris dette envers les organismes sociaux

Trésorerie nette

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Dettes financières à court terme	-13,4	-19,2	43%	-32,7	70%
Disponibilités	508,8	312,1	-39%	185,8	-40%
Trésorerie nette	495,4	292,9	-41 %	153,1	-48 %

Les disponibilités sont exclusivement composées de dépôts bancaires auprès d'établissements financiers, principalement par le biais de l'accord groupe (cash pooling).

Dans le cadre des contrats de cession de créances commerciales, le montant des dépôts sécurisés, inscrit en disponibilités, au profit des établissements bancaires s'élève à 10 M€ en 2010 (7,5 M€ au 31 décembre 2009).

III.3.c. Analyse du Tableau de Financement¹¹

En M€	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
EMPLOIS					
Investissements	127,6	108,3	-15,1%	126,1	16,4%
Investissements financiers	22,1	1,6	-92,8%	20,8	1 200,0%
Variation des autres emplois à LT et charges à répartir	-2,0	12,5	-725,0%	-0,2	-101,6%
Besoin en fonds de roulement	139,7	141,3	1,1%	-138,3	-197,6%
Distribution de l'exercice	490,0 ¹²	0,0	-100,0%	0,0	-
Total Emplois	777,9	263,7	-66,1%	8,4	-96,8%
RESSOURCES					
Capacité d'autofinancement	350,8	-199,6	-156,9%	111,6	-
Cessions et subventions	31,2	5,0	-84,0%	5,3	6,0%
Total ressources	381,5	-194,6	-151,0%	116,9	-
Variation nette de Trésorerie	-396,4	-458,3	15,6%	108,5	-

Source : Renault Trucks

Les sources de financement de Renault Trucks, principalement constituées de la capacité d'autofinancement, passent de 350,8 M€ en 2008 à 116,9 M€ en 2010.

Les emplois s'élèvent à 8,4 M€ en 2010 contre 777,9 M€ en 2008 et sont constitués, essentiellement, des investissements liés au renouvellement d'installations techniques en liaison avec le plan produits pour un montant moyen de 112 M€ sur la période 2008-2010. Par ailleurs la société a enregistré une distribution de dividende en 2008 pour un montant de 490 M€ dont 190 M€ de dividende au titre de l'exercice 2007 et 300 M€ au titre d'une distribution exceptionnelle de réserves.

Au vu de ce qui précède, la variation nette de trésorerie ressort à 108,5 M€ en 2010 contre -396,4 M€ en 2008.

¹¹ Non audité par les Commissaires Aux Comptes

¹² Dont 190 M€ de dividende au titre de l'exercice 2007 et 300 M€ au titre d'une distribution exceptionnelle de réserves

III.4. Perspectives de Renault Trucks

Le marché européen du camion EU27 devrait connaître, en 2011, une reprise moyenne des immatriculations de +21%. Cependant, la croissance n'est pas homogène et variera en fonction des pays avec une croissance forte en Allemagne et en Angleterre pour la gamme haute, alors que dans les pays du sud, certains marchés ne sont pas complètement sortis de la crise (Espagne, Roumanie).

Bien qu'absent des deux principaux marchés internationaux porteurs que sont le Brésil et l'Asie, Renault Trucks va poursuivre sa croissance essentiellement tirée par les marchés de la Russie et de la Turquie.

Quant à l'activité pièces de rechange, après une croissance de 11% en 2010, l'activité devrait progresser de 8% en 2011.

Dans ce contexte, l'ambition de Renault Trucks est non seulement de progresser dans les mêmes proportions mais aussi de regagner des parts de marchés et augmenter son chiffre d'affaires de 12% par rapport à celui de 2010.

Grâce à des frais de fonctionnement maîtrisés, le résultat d'exploitation devrait suivre la même évolution que le chiffre d'affaires.

III.5. Facteurs de risque

La perturbation des marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord liée à l'instabilité politique ainsi que le recouvrement lent des pays d'Europe du Sud sont des facteurs importants qui pourraient ralentir la réalisation des ambitions de Renault Trucks sur ces marchés qui représentent un potentiel important.

III.6. Faits exceptionnels et litiges

A la date d'établissement de la présente note d'information, il n'existe aucun litige, ni aucun fait exceptionnel susceptibles d'affecter de manière significative la situation financière de Renault Trucks.

Partie IV. Présentation de CADIVA

IV.1. Présentation générale de CADIVA

IV.1.a. Renseignement à caractère général

Dénomination sociale	« Compagnie Africaine de Distribution de Véhicules Automobiles » par abréviation « CADIVA »
Siège social	Route de Rabat- Km 10,400 – Aïn Sebaa. Casablanca
Téléphone / Télécopie	(+212) 05 22 76 35 11 / (+212) 05 22 73 74 95
Site web	Néant
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	1951
Durée de vie de la société	99 ans
Registre du commerce	Casablanca, n°17 641
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	La société a pour objet : ▪ L'approvisionnement du marché africain en véhicules et matériel mécaniques En conséquence : ▪ L'achat, la vente, le montage, le garage et la réparation de tous véhicules automobiles ou autres et de tout matériel industriel et agricole, ainsi que des pièces détachées ou de rechange et de tous autres accessoires ; ▪ Toutes entreprises de transport En vue de la réalisation de cet objet : ▪ La création, l'organisation et l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, comptoirs, agences succursales, maisons d'achat ou de vente ; ▪ L'acquisition, la prise de concession ou à bail, l'aménagement, la mise en valeur de tous terrains, bâtiments et immeubles généralement quelconques ; ▪ L'édification de toutes constructions et l'exécution de tous travaux, installations sur les terrains ou dans les immeubles dont la société aura la propriété ou la jouissance ou qui lui auraient été concédés sous toutes formes. Et généralement, toutes entreprises et opérations mobilières et immobilières, industrielles, commerciales, financières et agricoles se rattachant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à l'un des objets quelconques de la société. La société pourra faire toutes ces opérations pour son compte ou pour le tiers et soit seule, soit en participation, association ou société avec toutes autres personnes ou société et les réaliser et exécuter sous quelque forme que ce soit. La société pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires généralement quelconques, par la création de société au moyen d'apports, souscriptions par achat d'actions, obligations ou autres titres et de tous droits sociaux, par tous traités d'union ou autres conventions et, généralement, par toutes formes quelconques.
Capital social au 31/12/2010	800.000 dirhams
Régime fiscal	La société est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%. Les opérations de CADIVA sont soumises au taux de TVA de 20%.
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à CADIVA	De par sa forme juridique, la société est régie par le Dahir n° 1-96-124 du 14 Rabii II 1417 (30 août 1996) portant promulgation de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par le Dahir n° 1-08-18 du 17 Joumada I (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05

Consultation des documents juridiques	Les statuts, les rapports de gestion et les PV d'Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires peuvent être consultés au siège de la société par les actionnaires de la société
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : CADIVA

IV.1.b. Appartenance de l'initiateur à un groupe

Renault Trucks détient directement 79,9% et indirectement, à travers sa filiale ADISTA détenue à 94% par Renault Trucks, 19,6% du capital de CADIVA.

Renault Trucks est une filiale à 100% de Volvo Holding France, Société par Actions Simplifiée au capital de 566.730.000 euros dont le siège social est en France au 99 route de Lyon 69800 Saint-Priest, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 403 016 579 RCS Lyon.

Volvo Holding France est une filiale à 100% de Volvo Holding Sverige AB, au capital de 100 000 SEK dont le siège social est en Suède à Göteborg (405 08), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Göteborg sous le numéro 556539-9853.

IV.1.c. Renseignements sur le capital social de l'initiateur

IV.1.c.1. Renseignements à caractère général

Au 31 décembre 2010, le capital social de CADIVA s'établit à 800.000 dirhams, réparti en 1.000 actions de 800 dirhams chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

IV.1.c.2. Evolution du capital social de CADIVA

Aucune opération ou modification significative portant sur le capital social de CADIVA n'a été enregistrée au cours des 5 dernières années.

IV.1.c.3. Renseignements relatif au principal actionnaire

▪ Dénomination sociale	Renault Trucks
▪ Forme juridique	Société par Actions Simplifiée
▪ Activité	Conception, fabrication et distribution de gammes de véhicules, pièces de rechange et prestations de services
▪ Chiffre d'affaires au 31/12/2010 (en millions d'Euro)	3 700
▪ Résultat net au 31/12/2010 (en millions d'Euro)	76
▪ Capitaux propres au 31/12/2010 (en millions d'Euro)	787
▪ Actionnariat au 31/12/2010	Volvo Holding France (100%)

IV.1.c.4. Pacte d'actionnaires

A la connaissance du management de CADIVA, aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires de celle-ci.

IV.1.d. Politique de distribution des dividendes

IV.1.d.1. Fixation, affectation et répartition des bénéfices

Selon l'Article 36 des statuts de CADIVA, il est prélevé sur les bénéfices nets de l'exercice, les sommes nécessaires à la constitution du fonds de réserve conformément à la loi sur les sociétés anonymes. Le solde est réparti à titre de dividende entre les actionnaires.

Toutefois l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement sur le solde des bénéfices revenant aux actionnaires, des sommes qu'elle juge convenables de fixer et qui peuvent représenter la totalité dudit solde, soit pour être reportées à nouveau, sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif social, soit pour être versées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux.

IV.1.d.2. Historique de distribution des dividendes

Les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des quatre exercices précédents, ont été les suivantes :

	2008	2009	2010	2011
Résultat net de l'année n (en dirhams)	631 179	773 071	7 772 731	-
Dividendes distribués au titre de l'année n-1 (en dirhams)	-	-	10 900 000	-
Taux de distribution ¹³	-	-	>100%	-
Résultat net par action (en dirhams)	-	-	773,1	-
Dividende par action distribué au titre de n-1 (en dirhams)	-	-	10 900	-

Source : CADIVA

IV.1.e. Notation

La société CADIVA ne fait pas l'objet d'une notation.

IV.1.f. Organes d'administration et de direction

IV.1.f.1. Présentation

Conformément aux stipulations des statuts de CADIVA, l'administration et la direction de la société est organisée comme suit :

Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration de CADIVA au 30 juin 2011 se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
M. Frédéric Mouret	Président du Conseil	Assemblée Générale Extraordinaire du 21/11/2008	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Renault Trucks, représentée par M. Stefano Chmielewski	Administrateur	Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2011	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Jean Dujon	Administrateur	Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2011	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Source : CADIVA

¹³ Le taux de distribution est défini comme étant le rapport entre le dividende versé au titre de l'année n-1 et le résultat net de l'année n-1

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et de 12 membres au plus.

Les administrateurs sont choisis parmi les personnes physiques ou morales actionnaires.

La durée des fonctions des administrateurs ou de l'administrateur unique est de 6 années au plus ; chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins deux actions pendant toute la durée de ses fonctions.

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres personnes physiques, un Président ; il détermine sa rémunération et fixe la durée de ses fonctions qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Le Conseil sur proposition du Président nomme un secrétaire choisi, même en dehors de ses membres.

Le Président du Conseil d'Administration assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société et la représente dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, dans la limite de l'objet social, sous réserve toutefois des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration a la faculté de substituer partiellement dans les pouvoirs autant de mandataires qu'il avisera.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes décisions en toutes circonstances au nom de la société dans les seules limites de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Assemblée Générale

Convocation et lieu de réunion

Selon l'article 24 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou, à défaut, par les commissaires aux comptes, ou par toute personne habilitée à cet effet.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu désigné dans l'avis de convocation. La convocation est faite 15 jours au moins avant la date de l'assemblée, soit par avis inséré dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social, soit par lettre recommandée adressée à chaque actionnaire. Lorsque l'Assemblée n'a pas pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée sont convoquées huit jours au moins à l'avance, dans les mêmes formes que la première.

Composition

Selon l'article 25 des statuts, tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire.

Il ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, un descendant ou un autre actionnaire.

Les propriétaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur le registre des transferts 5 jours au moins avant l'assemblée.

Le Conseil a la faculté d'abréger ces délais et même d'accepter la remise de titres avant le vote de la première résolution soumise à l'Assemblée ; il détermine la forme des pouvoirs.

Formes des actions

Selon l'article 10 des statuts, les actions sont nominatives. La matérialité des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur le registre des transferts tenu à cet effet par la société dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

A la demande de l'actionnaire, une copie certifiée conforme par le Président du Conseil d'Administration lui sera délivrée.

Transmissions des actions

Selon l'article 12 des statuts, la cession des actions s'opère, à l'égard de la société et des tiers par l'inscription de la cession sur le registre des transferts côté et paraphé, tenu chronologiquement, et sur production d'un bulletin de transfert. La société est tenue de procéder à cette inscription dès réception du bulletin de transfert.

Le bulletin de transfert, établi sur un formulaire fourni ou agréé par la société, est signé par le cédant ou son mandataire ; si les actions ne sont pas entièrement libérées, mention doit être faite de la fraction non libérée.

La transmission en suite de décès, s'opère également par inscription sur le registre des transferts, sur justification de la mutation dans les conditions légales.

Droits et obligations attachés à l'action

Selon l'article 11 des statuts, les actions sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Sauf convention contraire notifiée à la société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Même privé du droit de vote, le nu-propriétaire d'actions a toujours le droit de participer aux Assemblées Générales.

Quorum

L'article 29 des statuts stipule que pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire (annuelle ou convoquée extraordinairement) doit réunir le quart au moins du capital social ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée dans les mêmes formes, mais avec un délai de 8 jours et délibère quelle que soit la portion du capital représentée.

L'article 32 des statuts prévoit que l'Assemblée Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social. Si sur une première convocation, l'assemblée ne réunit pas le quorum de la moitié, une seconde assemblée peut être convoquée qui délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart du capital social. Si cette deuxième assemblée ne réunit

pas le quorum du quart, elle peut être prorogée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée ; l'assemblée prorogée doit réunir le quorum du quart.

IV.1.g. Gouvernement d'Entreprise

IV.1.g.1. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

Néant.

IV.1.g.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

Néant.

IV.1.g.3. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun prêt accordé ou constitué en faveur des membres des organes d'administration et de direction de CADIVA.

IV.1.g.4. Intéressement et participation du personnel

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun plan d'actionnariat salarié de CADIVA.

IV.2. Activité de CADIVA

La société CADIVA a été constituée en avril 1951 aux fins de servir de support aux opérations commerciales des véhicules Berliet sur l'ensemble du continent africain. La société n'aura pas d'autre activité que celle de gérer un parc immobilier et un portefeuille de participations.

Concernant le parc immobilier, CADIVA a été propriétaire de terrains à Douala, à Dakar et à Abidjan et de constructions au Cameroun, au Sénégal et au Bénin. Ce parc immobilier a été cédé intégralement avant 1990.

Concernant les participations, celles-ci ont été cédées au fil des années (CIMTEX, Berliet Algérie) et depuis subsiste seulement la participation dans Berliet Maroc.

I.1.a. Principales filiales de CADIVA

Les informations concernant les principales filiales de CADIVA au 31/12/2010 se présentent comme suit :

Dénomination	Pays	% de détention du capital	Capital social (MMAD)	Chiffre d'affaires HT (MMAD)	Résultat net (MMAD)	Dividendes encaissés (MMAD)
Berliet Maroc S.A	Maroc	8,47%	125,0	399,7	-0,3	7,7

Source : CADIVA

IV.2.a. Relations entre l'initiateur et ses filiales

IV.2.a.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2010

Néant.

IV.2.a.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2010

Néant.

IV.3. Situation financière de CADIVA

La société Cadiva établit ses comptes selon le modèle simplifié.

IV.3.a. Analyse du Compte de Produits et Charges

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Produits courants	693	909	31,2%	7 911	770,3%
Produits financiers	693	909	31,2%	7 911	770,3%
Charges courantes	41	50	22,0%	94	87,8%
Autres charges externes	36	46	27,8%	91	97,8%
Impôts et taxes	4	4	0,0%	2	-50,0%
Résultat Courant	652	859	31,7%	7 817	810,0%
Produits et charges non courants					
Produits non courants				570	
Charges non courantes				403	
Résultat Non Courant				167	
Résultat Avant Impôts	652	859	31,7%	7 983	829,3%
Impôts sur les résultats	21	86	309,5%	210	144,2%
Résultat Net	631	773	22,5%	7 773	905,6%

Source : CADIVA

Les autres charges externes sont principalement constituées des honoraires comptables et juridiques.

Le résultat non courant enregistré en 2010 est composé de produits non courants (570 KMAD) correspondants à une reprise du compte "dividendes à payer", dividendes sur lesquels il y a eu prescription (car au-delà de 5 ans) et de charges exceptionnelles (403 KMAD) concernant des extournes d'écritures passées (dégrèvements d'impôts à recevoir, impôts sur intérêts de dépôt à terme, retenue à la source...).

Le résultat net est principalement constitué des produits financiers issus de la participation de CADIVA dans Berliet Maroc et des intérêts relatif aux dépôts à terme.

Le résultat net de la société augmente fortement entre 2008 et 2010 passant de 0,6 à 7,7 millions de dirhams sur cette période. Cette augmentation est due essentiellement à la réception d'un dividende exceptionnel de 72 MAD / action en 2010 contre 4 MAD / action en 2008.

Dividendes reçus de Berliet Maroc

Les sommes reçues de Berliet Maroc, à titre de dividendes, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

MAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Dividendes reçus	423 584	571 838	35,0%	7 688 050	>100%

Source : CADIVA

IV.3.b. Analyse du Bilan

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
ACTIF					
Actif immobilisé	3 397	3 397	0,0%	3 397	0,0%
Immobilisations financières	3 397	3 397	0,0%	3 397	0,0%
Actif circulant	679	742	9,3%	431	-41,9%
Débiteurs divers	679	706	4,0%	367	-48,0%
Compte de régularisation Actif		36		64	77,8%
Trésorerie Actif	10 181	10 977	7,8%	9 857	-10,2%
Banque TG et CCP	10 181	10 977	7,8%	9 857	-10,2%
Total actif	14 258	15 116	-27,70%	13 685	-9,5%
PASSIF					
Capitaux Propres	13 482	14 255	5,7%	11 128	-21,9%
Capital social ou personnel	800	800	0,0%	800	0,0%
Réserves diverses	897	897	0,0%	897	0,0%
Reports à nouveau et résultats nets en instance d'affectation	11 154	11 785	5,7%	1 658	-85,9%
Résultat net de l'exercice	631	773	22,5%	7 773	905,6%
Capitaux propres et assimilés					
Dettes de financements					
Provisions durables pour risques et charges					
Dettes du passif circulant	776	861	11,0%	2 557	197,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	47	62	31,9%	64	3,2%
Compte d'associés	704	704	0,0%	2 274	223,0%
Créanciers divers	25	95	280,0%	219	130,5%
Trésorerie Passif					
TOTAL PASSIF	14 258	15 116	6,0%	13 685	-9,5%

Source : CADIVA

Les immobilisations financières représentent en moyenne 24% de l'actif immobilisé de CADIVA sur la période 2008-2010 et restent stable sur toute la durée considérée. Elles sont constituées des titres de participation dans Berliet Maroc pour un montant de 3,4 millions de dirhams.

Les débiteurs divers constituent en moyenne 94% de l'actif circulant de CADIVA sur la période 2008 - 2010. Ils sont constitués des avances faites à ADISTA.

Les capitaux propres de CADIVA s'élèvent à 11,1 millions de dirhams en 2010 contre 13,4 millions de dirhams en 2008. Notons qu'en 2010, le report à nouveau a enregistré une diminution de 10,9 millions de dirhams par rapport à 2009 suite à une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2009 pour le même montant.

Le compte d'associés constitue le principal élément du passif circulant en 2010. Il représente en moyenne 87% de ce poste sur les trois derniers exercices.

IV.4. Perspectives de CADIVA

A la date d'établissement de la présente note d'information, la société CADIVA a pour unique vocation la détention des titres de participations de Berliet Maroc. CADIVA en tant que co-initiateur de l'opération envisage de conserver les titres Berliet Maroc qu'elle détient.

D'un commun accord avec CADIVA, Renault Trucks se porte acquéreur unique des titres visés dans le cadre de ladite opération.

A terme, CADIVA sera amenée à être intégrée, suivant un schéma juridique restant à définir, dans Renault Trucks.

IV.5. Facteurs de risque

Néant

IV.6. Faits exceptionnels et litiges

A la date d'établissement de la présente note d'information, il n'existe aucun litige, ni aucun fait exceptionnel susceptibles d'affecter de manière significative la situation financière de CADIVA.

Partie V. Présentation de Berliet Maroc

V.1. Présentation générale de Berliet Maroc

V.1.a. Renseignement à caractère général

Dénomination sociale	« Société Marocaine des Automobiles M. Berliet », par abréviation « Berliet Maroc »
Siège social	Casablanca, Aïn Sebaa, Km 10,400, Route de Rabat
Téléphone / Télécopie	(+212) 5 22 76 35 00 / (+212) 5 22 75 62 62
Site web	www.renault-trucks.co.ma/berliet-maroc
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	14 mars 1958
Durée de vie de la société	99 ans
Registre du commerce	Casablanca, n° 26147
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre

Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet :

- L'étude, la construction, le montage, l'achat et la vente de tous matériels de transport terrestre, maritime, fluvial (automobile, cycles, matériels ferroviaires et de transport en commun, etc.) et de tous engins et matériels automobiles ou mécaniques à usage agricole, industriel ou commercial, et de tous engins militaires ou destinés aux travaux publics, quelle que soit l'énergie utilisée pour leur propulsion ou leur fonctionnement.
- La fabrication, l'achat et la vente des pièces et éléments nécessaires à la construction, au montage et à la réparation des matériels de transport, engins et matériels ci-dessus, ainsi que leurs accessoires.
- Le transport, le traitement et la vente de tous carburants ou produits générateurs d'énergie, de tous lubrifiants et de pneumatiques, ainsi que la fabrication et la vente de tous produits industriels et agricoles utilisés dans l'industrie sociale.
- La création, l'acquisition, la location de tous ateliers et usines.
- La création, l'acquisition, l'organisation et l'exploitation directe ou indirecte de toutes lignes de transport et de tous garage et entreprises de réparation ou d'entretien des matériels, appareils et engins faisant l'objet de l'industrie sociale.
- L'étude, la prise, l'achat, l'exploitation de tous brevet français et étrangers, certificats d'addition et brevet de perfectionnements, procédés, inventions, marques, moyens et secrets de fabrication, la concession totale ou partielle de toutes licences.

La société pourra faire, toutes opérations de nature civile ou commerciale, pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utile à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle pourra agir directement ou indirectement pour son compte et pour le compte de tiers, et soit seule soit en association, participation, accord ou sociétés, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet. Elle pourra prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises marocaines ou étrangères, quel qu'en soit l'objet.

Capital social au 31/12/2010	MAD 125.000.000
Régime fiscal	La société est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'impôt sur les sociétés

au taux de 30%. Les opérations de Berliet Maroc sont soumises au taux de TVA de 20%.

De par sa forme juridique, la société est régie par :

- Le Dahir n° 1-96-124 du 14 Rabii II 1417 (30 août 1996) portant promulgation de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par le Dahir n° 1-08-18 du 17 Joumada I (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05 ;
- Les statuts.

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, la société est également soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment :

- Le Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, n° 1268-08 du 07 juillet 2008 modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010 ;
- Le Règlement Général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières approuvé par l'Arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 822-08 du 14/04/2008 ;
- Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Le Dahir portant loi n° 35-96 relatif à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complété par la loi n° 43-02 ;
- Le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n° 1961-01 du 30 octobre 2001 et par l'arrêté n°77-05 du 17/03/2005 ;
- Le Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n° 26-03 relatif aux offres publiques sur le marché boursier marocain modifié et complété par la loi n° 46-06.

Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à Berliet Maroc

Consultation des documents juridiques

Les statuts, les rapports du Commissaire aux Comptes et les rapports de gestion peuvent être consultés par les actionnaires au siège de la société

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : Berliet Maroc

V.2. Appartenance de Berliet Maroc à un groupe

Berliet Maroc est une filiale à 69,98% de Renault Trucks. En effet, Renault Trucks détient directement 61,51% et indirectement, via sa filiale CADIVA (filiale détenue à 79,9% par Renault Trucks et à 19,6% par ADISTA¹⁴), 8,47% du capital de Berliet Maroc.

¹⁴ Filiale à 94% de Renault Trucks

V.3. Renseignements sur le capital social de Berliet Maroc

V.3.a. Renseignements à caractère général

Au 31 décembre 2010, le capital social de Berliet Maroc est composé de 1.250.000 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, soit un capital social de MAD 125.000.000, entièrement libéré.

V.3.b. Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du capital social de la société Berliet Maroc :

Année	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Valeur nominale (en MAD)	Prix d'émission (en MAD)	Montant de l'opération (en MAD)	Nombre total d'actions	Capital social (en MAD)
2002	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	625.000	100	100	62.500.000	1.250.000	125.000.000

Source : Berliet Maroc

V.3.c. Evolution de la structure d'actionnariat de Berliet Maroc

Sur les 3 dernières années, la société Berliet Maroc n'a enregistré aucune évolution de la structure de son actionnariat.

Au 31 décembre 2010, le capital social de Berliet Maroc est réparti comme suit :

Actionnaires	Adresse	En % du capital et des droits de vote
Renault Trucks	99 route de Lyon, Saint-Priest (69800)	61,51%
Divers actionnaires	-	30,02%
CADIVA	Km 10,400, Route de Rabat, Ain Sebaâ. 20250 Casablanca	8,47%

Source : Berliet Maroc

V.3.d. Renseignements relatif aux principaux actionnaires

Les principaux actionnaires de Berliet Maroc se présentent comme suit :

Renault Trucks

Dénomination sociale	Renault Trucks
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée
Activité	Conception, fabrication et distribution de gammes de véhicules, pièces de rechange et prestations de services
Chiffre d'affaires au 31/12/2010 (en millions d'Euro)	3 700
Résultat net au 31/12/2010 (en millions d'Euro)	76
Capitaux propres au 31/12/2010 (en millions d'Euro)	787
Actionnariat au 31/12/2010	• Volvo Holding France (100%)

Source : Renault Trucks

CADIVA

Dénomination sociale	CADIVA
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	Holding
Chiffre d'affaires au 31/12/2010 (en MMAD)	-
Résultat net au 31/12/2010 (en MMAD)	8
Capitaux propres au 31/12/2010 (en MMAD)	0,8
Actionnariat au 31/12/2010	• Renault Trucks 79,9% • ADISTA¹⁵ 19,6%

Source : CADIVA

V.3.e. Pacte d'actionnaires

A la connaissance du management de Berliet Maroc, aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires de celle-ci.

V.3.f. Nantissement d'actifs et nantissement d'actions

A la connaissance du management de Berliet Maroc, les actifs ou les actions de la société ne font l'objet d'aucun nantissement à ce jour.

V.3.g. Politique de distribution des dividendes**V.3.g.1. Fixation, affectation et répartition des bénéfices**

Selon l'Article 34 des statuts de Berliet Maroc, les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions jugées utiles par le Conseil d'Administration, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Il est fait sur les bénéfices nets, diminués le cas échéant, des pertes antérieures, un prélèvement de 5% affecté à la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le solde est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Toutefois, sur la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire peut décider le prélèvement, sur la décision revenant aux actionnaires à titres de dividendes, des sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves facultatives.

Le conseil règle l'emploi des fonds de réserve.

L'Assemblée Générale ou, à défaut le Conseil d'Administration, fixe les modalités de mise en paiement des dividendes.

¹⁵ Filiale à 94% de Renault Trucks

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce, statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au nu-propiétaire.

Les dividendes non perçus 5 ans après la date de leur en paiement sont prescrits au profit de la société.

V.3.g.2. Historique de distribution des dividendes

Les dividendes distribués au cours des quatre derniers exercices ont été les suivantes :

	2008	2009	2010	2011
Résultat net de l'année n (en MAD)	69.652.252	-3.362.740	-324.840	-
Dividendes distribués au titre de l'année n-1 (en MAD)	5.000.000	7.500.000	90.000.000	10.000.000
Taux de distribution ¹⁶	8,5%	10,8%	-	-
Résultat net par action (en MAD)	55,7	-	-	-
Dividende par action distribué au titre de n-1 (en MAD)	4	6	72	8

Source : Berliet Maroc

V.4. Marché des titres de Berliet Maroc

Berliet Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1975 sous le code ticker BER. Le titre est coté au marché principal de la Bourse de Casablanca.

A ce jour, la société n'a émis aucun titre de créances sur le marché.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours et des volumes du titre Berliet Maroc sur une période allant du 01/01/2008 au 30/06/2011 :



Source : Société Générale Marocaine de Banques

¹⁶ Le taux de distribution est défini comme étant le rapport entre le dividende versé au titre de l'année n-1 et le résultat net de l'année n-1

Le tableau ci-dessous présente la performance du cours Berliet Maroc par rapport à l'indice MASI du 01/01/2008 au 30/06/2011 :

Période	Berliet	Masi
Au 30 juin 2011	-8,93%	-8,53%
2010	-18,77%	22,72%
2009	9,27%	-1,26%
2008	-41,51%	-15,35%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

V.5. Notation

La société Berliet Maroc n'a fait, à ce jour, l'objet d'aucune notation.

V.6. Assemblées Générales d'Actionnaires

Convocation et lieu de réunion

Selon l'article 23 des statuts, l'Assemblée Générale des actionnaires est convoquée par le Conseil d'Administration ou par toute autre personne autorisée dans les conditions fixées par la loi.

Les convocations aux assemblées sont faites par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales (30) jours francs au moins avant la date fixée pour la réunion de l'assemblée.

Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué par l'avis de convocation.

Composition

Selon l'article 24 des statuts, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux Assemblées Générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné par le Président du tribunal de commerce, statuant en référé, à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans assemblées générales ordinaires et nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Les propriétaires d'actions nominatives peuvent assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité et après avoir fourni un certificat de dépôt desdites actions par l'établissement qui en est dépositaire conformément à la loi.

Les propriétaires d'actions au porteur peuvent assister à l'assemblée après dépôt dans le délai de cinq jours francs avant la réunion de l'Assemblée, au lieu indiqué par l'avis de convocation, desdites actions ou d'un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire de ces actions conformément à la loi.

Un actionnaire peut se faire représenter aux assemblées par un autre actionnaire, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant, par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou encore par tout mandataire de son choix.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée et ce sans limitation du nombre de mandats ni des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Le mandataire désigné n'a pas de faculté de se substituer à une autre personne.

Formes des actions

Selon l'article 10 des statuts, les actions libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les droits des actionnaires sont constatés par une inscription en compte sous leur nom, soit auprès de l'émetteur ou de son mandataire si les actions sont sous la forme nominative, soit auprès d'un intermédiaire financier habilité si elles sont sous la forme au porteur.

Les actions partiellement libérées ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Dans ce cas, le premier versement est constaté par un récépissé nominatif. Tous versements ultérieurs, sauf le dernier, sont mentionnés sur ce récépissé.

La conversion des actions de la forme nominative à celle au porteur et inversement s'opère conformément à la législation en vigueur.

Tout titulaire d'une valeur nominative émise par la société est en droit d'en obtenir une attestation d'inscription en son nom, délivrée par l'émetteur ou par son mandataire.

Transmissions des actions

Selon l'article 11 des statuts, la propriété des actions délivrée sous forme nominative résulte de leur inscription en compte au nom du ou des titulaires, assurée par la société ou par son mandataire dûment habilité.

La cession de ces actions s'opère par voie d'inscription en compte.

Si les actions ne sont pas entièrement libérées, la déclaration de transfert doit être signée par le cédant et par le cessionnaire.

Il peut être exigé que la signature des parties soit certifiée, sous réserve des exceptions pouvant résulter de dispositions légales.

La transmission des actions à titre gratuit, ou par suite de décès, ne s'opère également que par un transfert mentionné sur le registre des transferts sur justification de la mutation dans les conditions légales.

Les frais éventuels de transfert sont à la charge des cessionnaires.

La cession à titre onéreux ou gratuit des actions au porteur se fait par simple inscription en compte, assurée par l'intermédiaire financier habilité.

Les actions de numéraire ne sont négociables qu'après l'inscription au registre du commerce de la mention modificative si ces actions proviennent d'une augmentation de capital.

Les actions d'apport ne sont négociables que deux ans après l'accomplissement des mêmes formalités, sous réserves des exceptions prévues par la loi lorsque les actions proviennent d'une fusion ou d'un apport partiel d'actif. Pendant ce délai, elles peuvent néanmoins être cédées par voies civiles.

La cession des actions au porteur ou nominative est libre et elle n'est soumise à aucune autorisation préalable.

Droits et obligations attachés à l'action

Selon l'article 12 des statuts, les actions sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

Si plusieurs personnes sont copropriétaires d'une action, elles doivent s'entendre pour désigner un représentant commun pour l'exercice des droits d'actionnaires.

A défaut de désignation d'un représentant commun, les communications et déclarations faites par la société à l'un des copropriétaires ont effet à l'égard de tous.

Les copropriétaires de l'action sont solidairement responsables des obligations attachées à la qualité d'actionnaires.

Quorum

L'article 28 des statuts stipule que pour délibérer valablement sur première convocation, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement doit réunir le quart au moins des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Selon l'article 31, l'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constitué et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si, sur une première convocation, l'assemblée ne réunit pas le quorum de moitié, une seconde assemblée peut être convoquée qui délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus tard à celle à laquelle elle avait été convoquée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 22 juin 2010, a décidé de mettre à jour et d'harmoniser les statuts de Berliet Maroc avec les nouvelles dispositions de la loi n°20-05 ayant modifié et complété la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes.

Majorité

L'article 29 des statuts stipule que les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire ou convoquée extraordinairement sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'article 32 des statuts stipule que les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

V.7. Organes d'administration et de direction

V.7.a. Conseil d'Administration

Conformément à l'article 14 des statuts, Berliet Maroc est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois administrateurs au moins et de quinze membres au plus, nommés conformément à la loi. La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins de la société. Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour. Ils sont révocables ad nutum et sans délai de préavis.

La composition du Conseil d'Administration de Berliet Maroc au 30 juin 2011 se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
M. Frédéric Mouret	Président du Conseil	Assemblée Générale Ordinaire du 25/06/2009	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Renault Trucks, représentée par M. Patrick Burlot	Administrateur	Assemblée Générale Ordinaire du 19/12/2007	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
M. Jan Vesely	Administrateur	Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2008	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
M. Mohamed Adnane	Administrateur	Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/10	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
M. Marc-André Charbonnier	Administrateur	Assemblée Générale Ordinaire du 24/06/11 (a ratifié la cooptation par le Conseil d'Administration du 25/03/2011)	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Source : Berliet Maroc

Convocation du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 des statuts de Berliet Maroc, le Conseil d'Administration est convoqué par le Président ou toute autre personne autorisée conformément à la loi. L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation. En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes.

Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs, peut demander au Président de convoquer le conseil. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir. Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil.

Les convocations sont faites par lettre ou par courrier électronique adressé à chaque administrateur 15 jours francs avant la date fixée pour la réunion. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit.

Dans les délibérations du Conseil, chaque administrateur dispose d'une voix. Les décisions sont adoptées à la majorité simple. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. La voix du Président n'est pas prépondérante. Si seulement deux administrateurs sont effectivement présents, toute décision ne peut être prise qu'à l'unanimité.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil d'Administration qui participent à la séance du Conseil d'Administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et satisfaisant à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective au Conseil d'Administration, dont les délibérations sont retransmises et de façon continue.

Toutefois, la présence physique des administrateurs ou de leurs représentants est obligatoire lorsque le Conseil d'Administration doit statuer sur les questions suivantes :

- Nomination ou révocation du Président du Conseil d'Administration ;
- Nomination ou révocation des administrateurs, des directeurs généraux et/ou des directeurs généraux délégués ;
- Arrêté des comptes de l'exercice social ;
- Convocation des assemblées.

Pouvoirs du Conseil d'Administration et du Président du Conseil d'Administration

Selon l'article 17 des statuts de Berliet Maroc, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et pour faire tous actes et opérations de gestion et tous actes de disposition. Tous les actes d'administration et même de disposition qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par la loi sont de sa compétence.

L'article 18 des statuts stipule que le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, à la majorité simple. Le Président n'aura à intervenir dans la direction des affaires sociales et dans la gestion de la société que dans la limite de la loi, des statuts, des décisions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales.

Le Président est autorisé à déléguer certains de ses pouvoirs et de ses responsabilités ou à donner des pouvoirs, pour un ou plusieurs objets et/ou activités déterminés, pour une durée limitée pouvant être renouvelée, avec ou sans possibilité de subdélégation.

Déclaration de franchissement de seuil

Il n'existe aucune obligation spécifique de franchissement de seuil de participation découlant de l'application des statuts de Berliet Maroc.

Les obligations réglementaires en matière de déclaration de franchissement de seuil sont celles applicables aux sociétés cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca et régies par le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété (Art. 68 ter et quater).

Selon l'article 68 ter, toute personne physique ou morale qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des valeurs, informe cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.

Elle informe en outre dans les mêmes délais le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils. Les obligations d'information destinées au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit Conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- d'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- d'acquiescer ou non le contrôle de la société concernée ;
- de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Selon l'article 68 quater, toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société

ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

V.7.b. Organes de direction

L'article 18 des statuts précise que conformément aux dispositions de la loi, la direction générale est assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration parmi les administrateurs ou en dehors d'eux et portant le titre de Directeur Général. Le Conseil d'Administration fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération ou l'absence de rémunération pour ce mandat qui peut être gratuit et, le cas échéant, limite ses pouvoirs.

Le Directeur Général est autorisé à déléguer certains de ses pouvoirs et de ses responsabilités ou à donner des pouvoirs, pour un ou plusieurs objets et/ou activités déterminés, pour une durée limitée pouvant être renouvelée, avec ou sans possibilité de subdélégation.

Le choix entre les deux modalités d'exercice de la direction générale est décidé à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil d'Administration pour une durée qui prendra fin à l'expiration du mandat du Président du Conseil d'Administration en exercice.

Le Directeur Général est nommé pour une durée égale à celle du Président du Conseil d'Administration et est révocable à la fin de son mandat et, à tout moment pour juste motif par le Conseil d'Administration après un vote à majorité simple. En cas de décès, de démission ou de révocation du Président, le Directeur Général conserve ses fonctions, sauf décision contraire du Conseil d'Administration.

V.7.b.1. Organigramme fonctionnel

L'organigramme fonctionnel de Berliet Maroc au 31/07/2011 se présente comme suit :



Source : Berliet Maroc

V.7.b.2. CV des principaux dirigeants

► Frédéric MOURET (né en 1959)

- Fonction : Président du Conseil d'Administration de Berliet Maroc et Directeur de Renault Trucks International
- Formation :

- ✓ Diplômé de l'Université Paris Dauphine, DESS Gestion Bancaire
- ✓ INSEAD Advanced Management Programme

▪ Expériences professionnelles :

- ✓ 1983-1985 : Délégué commercial, Rank Xerox
- ✓ 1986-1991 : Chef de région Volkswagen Audi
- ✓ 1991-1992 : Responsable promotion des ventes VW
- ✓ 1992-1996 : Chef de Région Paris
- ✓ 1997-2000 : Responsable Marketing Service (5 marques)
- ✓ 2000-2004 : Directeur après vente monde (VW Nutzfahrzeuge Hanovre)
- ✓ 2004-2008 : Directeur "Customer Service", Renault Trucks
- ✓ Depuis 2008 : Directeur Renault Trucks International

► **Jean DUJON (né en 1958)**

- Fonction : Directeur Général de Berliet Maroc
- Formation :

- ✓ Diplômé de l'Institut Supérieur Technique d'Outre Mer - Le Havre – France

▪ Expériences professionnelles :

- ✓ 1983-2002 : Directeur Filiale du Groupe CFAO (en Afrique de l'Ouest, puis en France)
- ✓ 2002- 2006 : Directeur de la filiale RTCE Strasbourg - Groupe Renault Trucks
- ✓ 2006 - 2008: Directeur de Région dans l'organisation centrale - Renault Trucks
- ✓ 2009 - 2010 : Direction après-vente France - Support Réseau
- ✓ Depuis Septembre 2010 : Directeur Général de Berliet Maroc

► **Abdessamad OURDAOUI (né en 1970)**

- Fonction : Directeur Financier de Berliet Maroc
- Formation :

- ✓ Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM), Paris
- ✓ Maîtrise en Finance et Comptabilité / Diplôme d'Expert Comptable du Canada

▪ Expériences professionnelles :

- ✓ 1996 - 2000 : Contrôle de gestion, Unilever Maghreb, Casablanca
- ✓ 2000 - 2004 : Contrôle de gestion, Ballin Inc, Montréal – Canada
- ✓ 2004 - 2008 : Directeur Financier, Bombardier Aéronautique – Canada
- ✓ 2008 - 2010 : Directeur Financier, Afia International Algeria, Oran Algérie
- ✓ Depuis 2010 : Directeur Financier de Berliet Maroc

► **Abderrahman FARAJ (né en 1976)**

- Fonction : Directeur Commercial véhicules au sein de Berliet Maroc
- Formation :

- ✓ International MBA de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris
- ✓ Diplôme de l'Institut des Hautes Etudes de Management H.E.M -Casablanca- Option Marketing

▪ Expériences professionnelles :

- ✓ 1998 - 2000 : Attaché Commercial, Scania Maroc
- ✓ 2001 - 2002 : Chef des ventes Régional, Scania Maroc
- ✓ 2002 - 2003 : Key Account Manager Senior, Medtiel

- ✓ 2003 - 2006 : Chef de Département Régional des ventes, Meditel
- ✓ 2006 - 2009 : Senior Manager Grands Comptes Entreprises, Meditel
- ✓ 2010 : Directeur Commercial Projets Prestigia, Groupe Addoha
- ✓ Actuellement : Directeur Commercial véhicules au sein de Berliet Maroc

V.8. Gouvernement d'entreprise

V.8.a. Conventions réglementées

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucune convention réglementée conclue par la société.

V.8.b. Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucun jeton de présence au titre des exercices 2008, 2009 et 2010.

V.8.c. Rémunération attribuées aux principaux dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes attribuées aux principaux dirigeants¹⁷ de Berliet Maroc au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 s'élèvent, respectivement, à 3,9 millions de dirhams, 4,0 millions de dirhams et 4,2 millions de dirhams.

V.8.d. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun prêt accordé ou constitué en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

V.8.e. Intéressements et participations des salariés

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun plan d'actionnariat salarié de Berliet Maroc.

¹⁷ Le Président du Conseil d'Administration de Berliet Maroc ne perçoit pas de rémunération

Partie VI. Activité de Berliet Maroc

VI.1. Historique de Berliet Maroc

- **1958** : Création de Berliet Maroc ;
- **1958** : Sorti de la chaîne de montage du 1^{er} camion de type GLC6 ;
- **1959** : Conception du 1^{er} véhicule pour le Maroc, qui sera exporté par la suite dans plusieurs pays ;
- **1974** : Participation majoritaire de l'Etat marocain dans le capital de la société dans le cadre de la marocanisation ;
- **1975** : Introduction à la Bourse de Casablanca de Berliet Maroc ;
- **1976** : Lancement des gammes Renault Véhicules Industriels ;
- **2002** : Augmentation de capital de la société par incorporation de réserves pour le porter de 625.000 actions à 1.250.000 actions ;
- **2004** : Rachat par Renault Trucks de 312.500 actions, représentant 25% du capital et des droits de vote de la société, auprès de la SNI. Suite à cette opération, Renault Trucks devient actionnaire principal de Berliet Maroc ;
- **2009** :
 - ✓ Fin du contrat de montage industriel signé avec ISUZU conformément aux accords pris entre les parties ;
 - ✓ Fin de la commercialisation des véhicules utilitaires de la marque KIA.
- **2010** :
 - ✓ Arrêt de l'activité de montage des Bus VOLVO en novembre 2010 suite à l'arrivée à échéance du contrat. Berliet Maroc a négocié un nouveau contrat d'assemblage de véhicules (excluant l'assemblage de châssis pour autocars et autobus qui a été confié par Volvo Maroc à un prestataire tiers) applicable à compter du 1^{er} janvier 2011 pour une durée d'un an ;
 - ✓ Réorganisation de l'activité industrielle. L'activité montage de véhicules a été impactée par le démantèlement douanier. Berliet Maroc a, en conséquence, adapté son volume d'activité à cette réalité et a procédé à la mise en place d'un plan social en vue de la réduction de son effectif industriel ;
 - ✓ Cession, au profit de la Centrale Equipement Carrosserie Industrielle (CECI), de l'immobilier du site industriel, propriété de Berliet Maroc. Ce site d'une superficie de 27.000 m² était utilisé pour le montage des véhicules en CKD ;
 - ✓ Parallèlement Berliet Maroc a signé le 21 juin 2010 avec CECI un contrat de location pour une durée de 23 mois expirant en mai 2012 portant sur une superficie de 7.000 m² afin d'assurer la continuité de l'activité industrielle et maintenir une capacité de production adaptée à ses besoins.
- 2011**
 - ✓ Renouvellement du contrat de montage des véhicules Volvo (excluant l'assemblage de châssis pour autocars et autobus qui a été confié par Volvo Maroc à un prestataire tiers) pour une durée d'un an jusqu'au 31/12/2011.

VI.2. Appartenance de Berliet Maroc à un groupe

Berliet Maroc est une filiale à 69,98% de Renault Trucks. En effet, Renault Trucks détient directement 61,51% et indirectement, via sa filiale CADIVA (filiale détenue à 79,9% par Renault Trucks et à 19,6% par ADISTA¹⁸), 8,47% du capital et des droits de vote de Berliet Maroc.

VI.3. Secteur d'activité de Berliet Maroc

Le secteur des poids lourds a connu ces dernières années une très forte croissance (+101,1% entre 2004 et 2008)¹⁹. En effet, il a bénéficié de la croissance de l'économie marocaine et de la modernisation de ses structures. Cependant, depuis 2008, le secteur affiche une décélération (-45,0% entre 2008 et 2010) liée aux répercussions de la crise financière internationale sur le commerce extérieur au Maroc et, par conséquent, sur les transporteurs.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des ventes de véhicules au Maroc, tous segments confondus (de 3,5T à 40T) sur la période 2006-2010 :

	2006	2007	Var 07/06	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Total des ventes de véhicules au Maroc	6 592	9 667	46,6%	9 953	2,9%	7 076	-28,9%	5 477	-22,6%

Source : GPLC

Les ventes de véhicules des segments de 3,5T à 40T ont atteint 5.477 unités vendues en 2010 contre 6.592 unités en 2006. Cette baisse s'explique, principalement, par les effets de la crise internationale ayant touché les ventes du secteur à partir de 2009.

VI.3.a. L'environnement législatif

Loi sur le transport de marchandises

Il s'agit de la loi n°16/99 du 13 Mars 2000 entrée en vigueur le 31 Mars 2003. Avant cette loi, l'activité de transport était soumise à un agrément de transport délivré pour chaque camion de plus de 8 tonnes de PTAC²⁰. Ceci avait pour conséquence de limiter l'offre de transport et de faire jaillir un secteur informel, travaillant avec des camions 8 Tonnes suréquipés et surchargés. La nouvelle loi a supprimé les agréments en créant un statut de transporteur professionnel, et ce à partir de 3,5 tonnes de PTAC.

La réforme de l'homologation et de la visite technique

Le ministère du transport et de l'équipement s'est engagé en 2005 dans un vaste processus de mise à niveau des centres de visites techniques, piloté par le Centre national d'essai et d'homologation (CNEH). Les centres de visite techniques, après appel d'offres, ont été attribués à deux opérateurs internationaux :

- DEKRA, opérateur allemand ayant plus de 80 ans d'expérience, spécialisé dans les prestations de services qui s'articulent autour de l'automobile, de l'industrie, de l'immobilier et de la gestion des ressources humaines ;
- SGS (Société Générale de Surveillance), opérateur suisse ayant plus de 130 ans d'expérience, spécialisé dans les domaines du contrôle, de la vérification, de l'analyse et de la certification

¹⁸ Filiale à 94% de Renault Trucks

¹⁹ Source : G.P.L.C (Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie)

²⁰ PTAC : Poids total autorisé en charge

A fin 2009, plus de 97% des centres de visites techniques se sont ralliés à l'une des deux enseignes internationales de contrôle technique, soit 179 sur 184.

Par ailleurs, tout véhicule destiné à la circulation dans un pays doit répondre à certaines exigences dont l'homologation. Au Maroc, cette formalité relève des attributions du Centre National des Essais et d'Homologation (CNEH). L'homologation est un préalable à la commercialisation des véhicules.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, seuls les véhicules fabriqués localement ou ceux conformes à la norme Euro 4²¹ sont homologués.

La prime à la casse

Le gouvernement a décidé dans le cadre de la loi de finances 2008 l'institution d'une prime de renouvellement des véhicules de transport routier de marchandises pour compte d'autrui, et ce pour la période 2008-2010. Ce programme repose sur deux principes fondamentaux :

- Le retrait définitif de la circulation du véhicule à renouveler et la mise en place d'une procédure visant sa destruction ;
- Le remplacement du véhicule à retirer par un véhicule neuf (équipé en dispositifs de sécurité) d'un tonnage supérieur ou égal à 15 tonnes.

Le montant de la prime de renouvellement est fixé en fonction du PTAC et de l'âge du véhicule à renouveler :

Age du véhicule	Montant de la prime en dirhams	
	PTAC <= à 14 T	PTAC > à 14T
Entre 15 et 20 ans	110 000	130 000
Supérieur ou égal à 20 ans	90 000	105 000

Source : G.P.L.C

VI.3.b. L'environnement économique

Les accords internationaux

Après son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Maroc a conclu avec un ensemble d'espaces économiques des accords visant à réduire les barrières douanières et à fluidifier les flux de marchandises.

Accord Maroc - Union Européenne (UE)

- Date de signature de l'accord : 26/02/1996
- Entrée en vigueur : 01/03/2000
- Champ d'application et contenu de l'accord :
 - ✓ Renforcer le dialogue politique ;
 - ✓ Fixer les conditions nécessaires à la libéralisation progressive des échanges de biens, services et capitaux ;
 - ✓ Développer des relations économiques et sociales équilibrées entre les parties ;
 - ✓ Appuyer les initiatives d'intégration Sud-Sud ;
 - ✓ Promouvoir la coopération dans les domaines économique, social, culturel et financier.

²¹ La réglementation appliquée au transport routier impose, en matière d'environnement, des limites sur les émissions de 4 polluants « dite norme Euro 4 » (oxyde d'azote, particules solides, hydrocarbures imbrulés et monoxyde de carbone)

Accord Maroc - Association Européenne de Libre Echange (AELE)

- Date de signature de l'accord : 19/06/1997
- Entrée en vigueur : 01/03/2000
- Champ d'application et contenu de l'accord : cet accord prévoit la libéralisation progressive des échanges agricoles sur le plan bilatéral avec chacun des Etats Membres de l'AELE et l'amélioration du Protocole sur les produits agro-industriels (démantèlement progressif des barrières sur 12 ans) au niveau multilatéral. Est également prévue la libéralisation du commerce des services et le droit d'établissement.

Accord de libre échange Maroc – Emirats Arabes Unis (EAU)

- Date de signature de l'accord : 25/06/2001
- Entrée en vigueur : 09/07/2003
- Champ d'application et contenu de l'accord
 - ✓ Réduction de droit de douane et des taxes d'effet ;
 - ✓ Elimination de toutes les entraves non tarifaires ;
 - ✓ Exclusion du démantèlement des produits en provenance des zones franches dans les deux pays.

Accord de libre échange Maroc – Turquie

- Date de signature de l'accord : 07/04/2004
- Entrée en vigueur : 01/01/2006
- Champ d'application et contenu de l'accord : libéralisation progressive des échanges agricoles ainsi que la libéralisation du commerce des services et le droit d'établissement. Pour les produits industriels, le Maroc éliminera tous les droits de douane et taxe d'effet équivalent qui ne sont pas repris dans les listes annexées au Protocole I. Pour les produits agricoles, échange de concessions dont les listes ont été annexées au Protocole II.

Accord Maroc - Egypte, Tunisie, Jordanie ou Accord d'Agadir

- Date de signature de l'accord : 25/04/2004
- Entrée en vigueur : 27/03/2007
- Champ d'application et contenu de l'accord : accords commerciaux bilatéraux entre différents pays arabes afin de répondre aux impératifs de la mondialisation. Intensification des transactions commerciales avec les pays dont le développement est similaire. Libéralisation du commerce des produits agricoles et agro-industriels conformément au programme exécutif de l'accord de gestion des échanges commerciaux entre les pays arabes. Le secteur des services sera libéralisé conformément aux termes de l'accord général du commerce des services de l'OMC qui s'inscrit dans la dynamique de Barcelone, à savoir l'intégration Sud-Sud. Cet accord exige l'accélération du démantèlement tarifaire, l'abolition des barrières non tarifaires, la levée des entraves liées à l'infrastructure des transports, la promotion d'un cadre informationnel approprié et relatif aux accords mis en place.

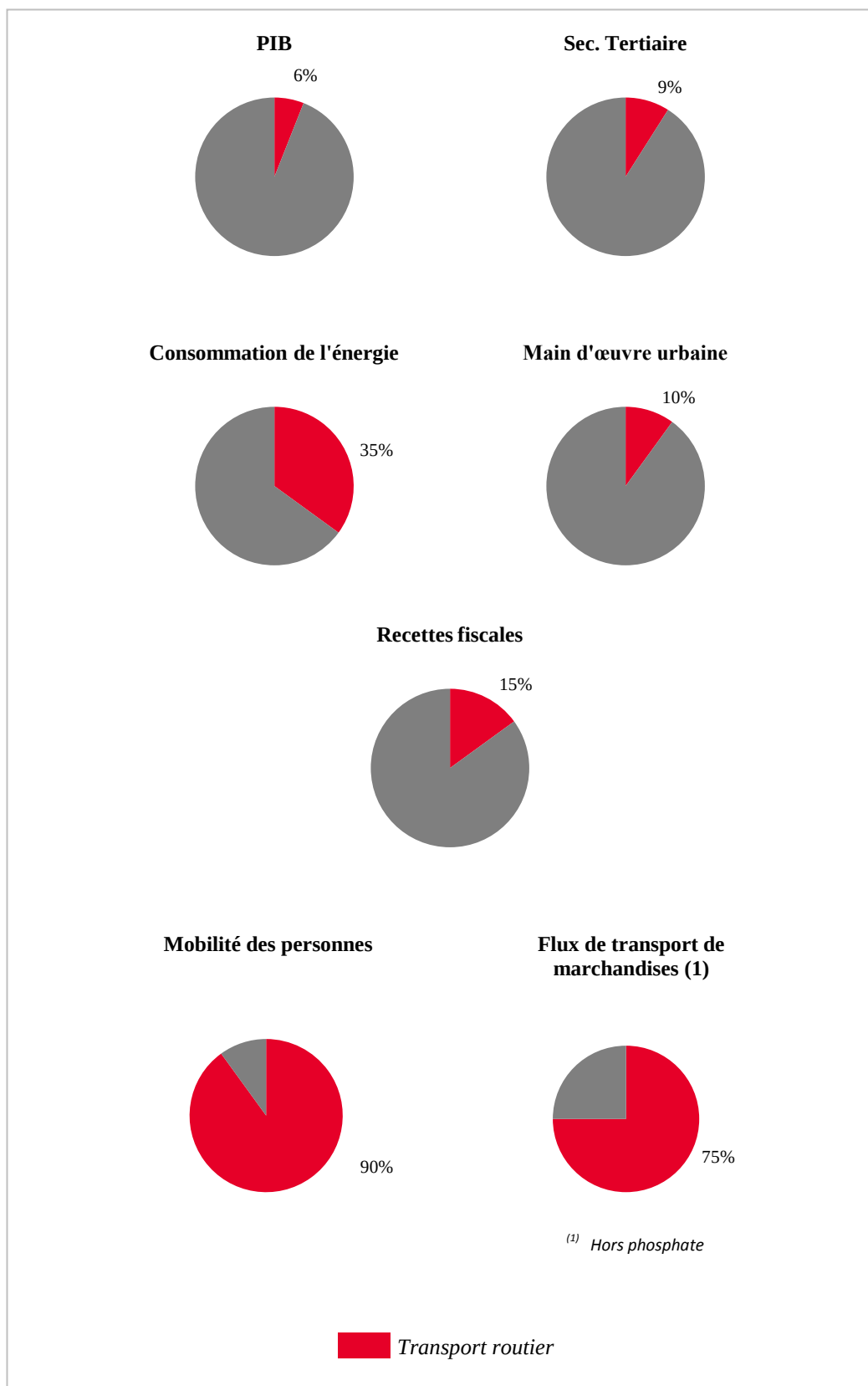
Accord Maroc - Etats-Unis

- Date de signature de l'accord : 15/06/2004
- Entrée en vigueur : 01/01/2006
- Champ d'application et contenu de l'accord : Les droits de douane sur plus de 95% des produits ont été immédiatement éliminés. Les droits sur la plupart des autres produits seront éliminés sur une période de 9 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de l'Accord. Pour un nombre limité de produits, les droits seront éliminés sur une période de 15 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de l'Accord. En outre, l'Accord offre l'accès aux services, une protection de la propriété intellectuelle, des instruments juridiques de garantie et de sécurité

pour les investisseurs américains, des procédures ouvertes et des mesures de transparence, de moralisation et de concurrence dans la passation des marchés publics, ainsi qu'une protection du travail et de l'environnement.

L'ensemble de ces accords prévoit une réduction progressive des droits de douane qui tomberont à zéro au plus tard en 2012. Ce qui devrait avoir un impact positif sur le secteur des assembleurs et distributeurs de véhicules. Pour Berliet Maroc, dont l'activité est tournée principalement vers le marché marocain, seul l'ALE avec l'Union Européenne a eu un impact lié aux droits de douanes à l'importation des véhicules et des pièces de rechanges.

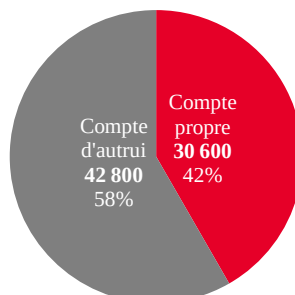
L'importance de la branche transport routier au Maroc



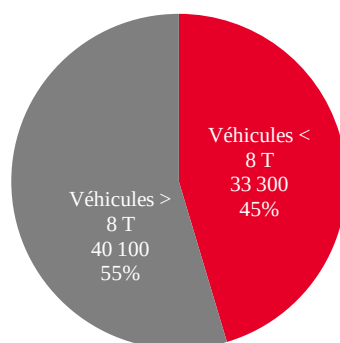
Source : CGEM-2010

Parc des véhicules de transport routier de marchandises

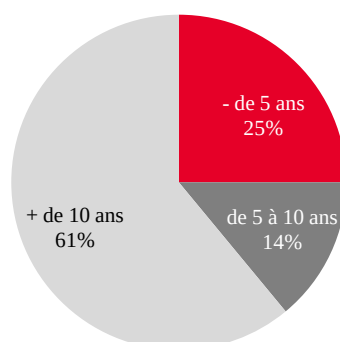
73400 Véhicules



Répartition du parc par capacité de transport



Répartition du parc selon l'âge

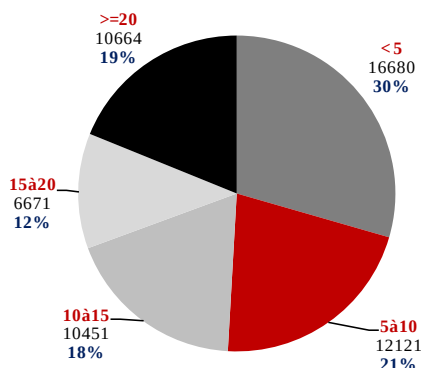


Source : CGEM-2010

Selon les estimations du marché, 80% du parc roulant est constitué de l'informel. Par ailleurs, les sociétés structurées (environ 20%) opérant dans le secteur du transport routier renouvellent leur parc

de véhicules tous les 5 ans en moyenne, contrairement aux autres structures « dites traditionnelles » dont la durée moyenne de renouvellement du parc de véhicules est estimée à 10 ans.

Le graphique ci-dessous présente le degré de vétusté du parc de transport routier de marchandises en circulation :



Source : Etude CGEM du 09/09/08

27 900 véhicules sur un parc total de 56.600 véhicules ont un âge égal ou supérieur à 10 ans, soit 49%. 17.300 véhicules sont âgés de 15 ans et plus soit 31% de ce parc total. Ces chiffres démontrent de la vétusté du parc en circulation. Le renouvellement de ce parc de véhicule constitue donc une importante action structurante pour la contribution du transport routier au développement durable. Il permet de réaliser le transport (données de septembre 2008) :

- Dans de meilleures conditions de qualité et de prix (moins de frais de réparation, plus de rotation) ;
- Avec moins de risque d'accidents de circulation ;
- Avec une économie relative d'énergie (40 litres de G.O/ 100 Km au lieu 50) ;
- En préservant mieux l'environnement (moins de gaz d'échappement et de nuisance sonore) ;
- Et de nature à contribuer à la diminution de l'informel.

Les plans stratégiques

Le Maroc s'est doté de plans stratégiques conséquents dont l'objectif est de valoriser le tissu économique et industriel du pays. L'importance des chantiers engagés devrait avoir des retombées plus ou moins directes sur le secteur des poids lourds.

Plan Maroc Vert

- Secteur : agriculture
- Budget alloué : 135 milliards de dirhams. Le fonds Hassan II a la capacité de débloquer des fonds supplémentaires pour des projets spécifiques
- Principales mesures : ce plan s'articule autour de deux piliers :
 - ✓ Augmentation significative du revenu des exploitants agricoles en générant des investissements privés dans le secteur. Création d'un million d'entreprises agricoles ;
 - ✓ Accompagnement de la reconversion de la totalité de la filière (intensification et diversification de la production).

Plan Solaire

- Secteur : énergies renouvelables
- Budget alloué : Environ 90 milliards de dirhams.
- Principales mesures : il s'agit d'un programme de développement de la production d'électricité à travers le déploiement de centrales solaires au Maroc. Ce projet vise la mise en

place en 2020 d'une capacité de production électrique à partir de l'énergie solaire de 2 000 MW sur cinq sites : Ouarzazate, Ain Bni Mathar , Foum Al Oued , Boujdour et Sebkhah Tah. Le démarrage de la production est prévu pour 2014. Le but de ce plan sera d'amorcer l'indépendance énergétique du Maroc.

Plan Energie

- Secteur : énergie
- Budget alloué : 82 milliards de dirhams d'ici 2015.
- Principales mesures : développer les énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne ainsi que l'efficacité énergétique. Le plan prévoit également la création de nouveaux dépôts de stockage de gaz de pétrole liquéfié (GPL), de stations-services ainsi que la modernisation des installations de raffinage de Mohammédia.

Des projets de développement dans le secteur minier sont également prévus via les projets d'investissement de l'OCP.

Plan Azur

- Secteur : tourisme
- Budget alloué : 50 milliards de dirhams.
- Principales mesures : construction de 6 méga stations touristiques et balnéaires afin de donner un nouvel élan à l'industrie hôtelière et la restauration : Saïdia, Mogador (Essaouira), Mazagan (El Jadida), Lixus (Larache), Taghazout (Agadir) et Plage Blanche (sud du Maroc).

Plan Emergence

- Secteur : industrie
- Budget alloué : 12,4 milliards sur la période 2009-2015.
- Principales mesures : lancé en 2005 le plan Emergence vise à doter l'industrie marocaine d'avantages compétitifs via sept secteurs :
 - ✓ L'offshoring : positionnement sur le Nearshore francophone et hispanophone ;
 - ✓ L'automobile : création d'une base industrielle autour d'un tissu d'équipementiers ;
 - ✓ Electronique : focalisation sur l'électronique de spécialité et intégré ;
 - ✓ Transformation des produits de la mer : valorisation industrielle et commerciale des pélagiques et développement des produits congelés ;
 - ✓ Aéronautique : Offre intégrée ;
 - ✓ Textile et cuir : repositionnement sur le fast fashion et la co-traitance ;
 - ✓ Agroalimentaire : développement de 8 à 10 filières à fort potentiel autour de projets phares.

Plan Halieutis

- Secteur : secteur halieutique
- Budget alloué : 9 milliards de dirhams à l'horizon 2020
- Principales mesures : modernisation et amélioration de la compétitivité des différents segments du secteur de la pêche. Création de 3 pôles de compétitivité : Tanger, Agadir et Laâyoune-Dakhla.

Ces trois axes de stratégie se déclineront en 16 axes, l'objectif ultime étant la mise en place d'un système de gouvernance sectorielle qui permette un transfert de pouvoir graduel aux régions et au secteur privé.

Plan Maroc Numeric 2013

- Secteur : technologie
- Budget alloué : 5.2 milliards de dirhams sur la période 2009-2013
- Principales mesures : 4 priorités stratégiques :
 - ✓ Généraliser l'accès à Internet et au savoir ;
 - ✓ Accroître le nombre de services publics « orientés usagers » ;
 - ✓ Augmenter la productivité des PME ;
 - ✓ Développer l'industrie des TI à l'exportation.

Plan Rawaj 2020

- Secteur : commerce et distribution
- Budget alloué : 900 millions de dirhams.
- Principales mesures : le plan cible 4 acteurs commerciaux :
 - ✓ La grande et la moyenne distribution ;
 - ✓ Le commerce indépendant ;
 - ✓ Le commerce en réseau et la franchise ;
 - ✓ Les espaces publics marchands sous la responsabilité des communes (marchés de gros, abattoirs et halles aux poissons).

L'objectif est de restructurer et moderniser le Commerce et la Distribution.

Les grands chantiers

Depuis 2003, une politique de grands travaux a été lancée au Maroc :

Réseau routier

Le développement prévisionnel du réseau autoroutier est le suivant :

Autoroute	2011 : 1 416 km
	2015 : 1 800 km
Voie expresse	2011 : 631 km
	2015 : 1 400 km
Réseau routier	2011 : 80 000 km
	2015 : 110 000 km

Source : Etude CGEM

Voies de chemin de fer

Le réseau ferroviaire marocain est l'un des plus développés d'Afrique, il relie la plupart des principales villes du pays. Ce réseau s'étend sur une longueur de 2 120 km dont 1 060 km de lignes électrifiées, 1.520 km de lignes à voie unique et 600 km de lignes à double voie.

L'ONCF a élaboré un schéma directeur pour le développement d'un réseau ferré de lignes pour Trains à Grande Vitesse au Maroc (TGVM). Ce schéma directeur prévoit la construction d'un réseau de 1 500 km devant relier à l'horizon 2030 :

- Tanger à Agadir via Rabat, Casablanca, Marrakech et Essaouira en moins de 4 heures (Ligne Atlantique) ;
- Casablanca à Oujda via Méknes, Fés en moins de 3 heures (Ligne Maghrébine).



Tramway

Les lignes du tramway Rabat-Salé, réalisées pour un investissement global de 4,7 milliards DH, ont été inaugurées en Mai 2011 par le roi Mohammed VI. Le réseau actuel est composé de deux lignes, totalisant 19,5 km et 31 stations.

Les travaux pour la plateforme du futur Tramway de Casablanca ont été lancés en 2010. Le tramway de Casablanca fait partie des grands projets de modernisation et d'amélioration du réseau du transport urbain dans la métropole, conformément aux objectifs du nouveau schéma directeur d'aménagement urbain de la capitale économique du Royaume. La longueur de la première ligne du tramway de Casablanca est de 30 km contiendra 49 stations d'arrêt. Le coût global de la plate-forme est estimé à 6,4 milliards Dh et devrait être opérationnel fin 2012. A terme, le réseau sera composé de quatre lignes.

Portuaire

Le Maroc dispose de 35 ports opérationnels dont : 13 ports principaux de commerce, 11 ports régionaux à vocation de pêche et 6 ports de plaisance.

- **Tanger Med** : Le 30 juillet 2002, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a annoncé, à l'occasion du discours de la Fête du Trône, la réalisation d'un «grand ensemble structurant, portuaire, commercial et industriel sur les rives du détroit, à l'est de Tanger». Le complexe portuaire Tanger Med, dont le développement s'étalera jusqu'à l'horizon 2015-2016, correspond à un investissement global de l'ordre de 35 milliards de dirhams (3 milliards d'euros) comprenant les ports Tanger Med 1 et Tanger Med 2, l'infrastructure, les superstructures et les équipements de l'ensemble des terminaux.
- **Nador West Med** : Nador West Med est un futur port marocain de transbordement pétrolier qui sera érigé dans la baie de Betoya, située au niveau de l'estuaire de l'oued Kert, à 30 km à l'ouest de la ville de Nador. Ce port sera plus grand que le port de Tanger Med.

VI.3.c. Associations professionnelles du secteur

Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC)

Le groupement du poids lourd et de la carrosserie, en abrégé le GPLC, est une association professionnelle entre les représentants de marque des poids lourds (+3,5 tonnes) et les carrosseries

industrielles importés et/ou assemblés au Maroc : le représentant de la marque étant toute personne physique ou morale ayant la propriété de la dite marque ou sa distribution sur le marché national.

L'association a pour objet le développement de l'activité de ses membres, la défense de leurs intérêts personnels, et la gestion des relations avec l'administration.

Le GPLC fait partie de la Fédération de l'Automobile, fédération interne au sein de la confédération générale des entreprises au Maroc (CGEM).

Association Marocaine des Transports Routiers Internationaux (AMTRI)

L'AMTRI, membre de la Fédération du Transport de la CGEM et de l'Union Internationale des Transport Routiers (IRU), est une association à but non lucratif qui a pour objet de défendre les intérêts professionnels des transporteurs, aussi bien au niveau national qu'international et d'étudier les moyens et mesures à mettre en œuvre pour augmenter la participation de la flotte marocaine de camions au transport international routier à partir et à destination du Maroc.

L'AMTRI constitue une force de réflexion et de proposition dans les domaines économique, social, juridique et technique, dans la perspective de lever les handicaps qui entravent l'activité des opérateurs marocains.

L'AIVAM est une association à but non lucratif qui regroupe les importateurs de véhicules automobiles montés. Parmi ses objectifs :

- Rendre le transport plus accessible en termes de disponibilité, de prix, de confort et de sécurité ;
- Œuvrer pour une réglementation qui protège le consommateur et qui favorise le développement du secteur de l'automobile ;
- Contribuer aux actions de lutte contre les accidents de la circulation ;
- Sensibiliser les pouvoirs publics au rôle moteur des infrastructures routières dans la croissance économique tout en veillant à la nécessité de préserver l'environnement.

Confédération Nationale du Transport et de la Logistique (CNTL)

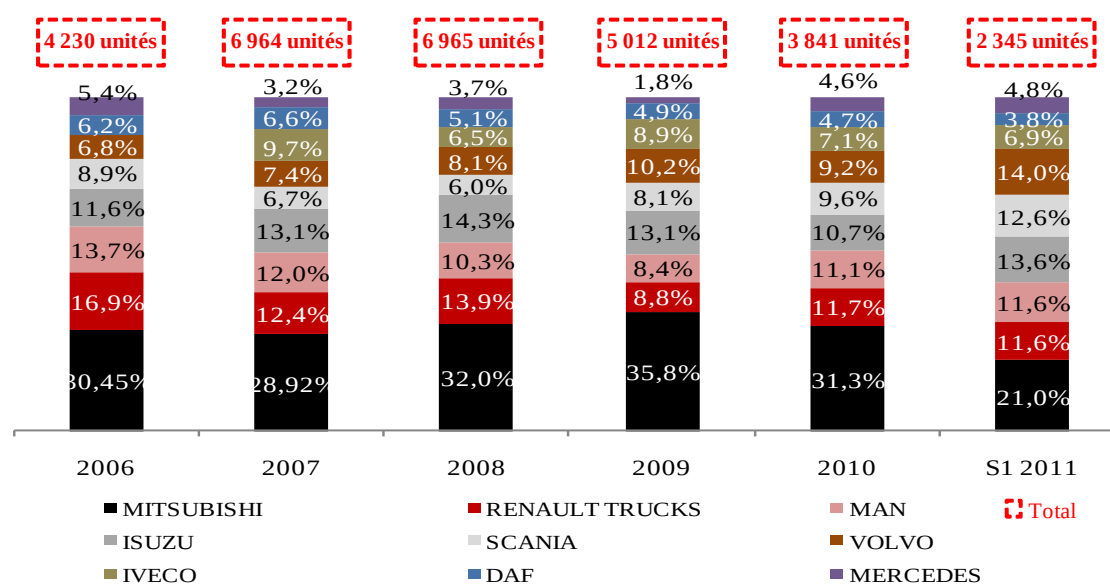
La CNTL est membre de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) sous l'appellation de Fédération du Transport de la CGEM (FT/CGEM) qui regroupe 20 organisations nationales de transport et de la logistique aux plans urbain, national et international, de personnes et de marchandises par les différents modes de transport.

Sa principale mission consiste à contribuer au développement du secteur du transport et de la logistique et à défendre les intérêts de ses membres, dans le cadre de l'intérêt général, afin d'une part, de rendre compétitives les différentes branches de l'économie et de rationaliser en interne la distribution des biens, grâce à une logistique de meilleure qualité au coût optimal et d'autre part, de permettre à l'échelle internationale aux produits marocains d'être concurrentiels par la consolidation des positions acquises et la conquête de nouveaux marchés

VI.3.d. Les principaux intervenants et leur positionnement sur le marché

Le segment de marché de référence de Berliet Maroc est, principalement, celui des véhicules de tonnage supérieur à 8T. Toutefois Berliet Maroc est également présente sur le marché des véhicules de tonnage inférieur à 8T à travers la vente du véhicule Maxity (dont les ventes représentent 8% du chiffre d'affaires de la société en 2010).

Evolution des ventes de camions de plus de 8 tonnes au Maroc



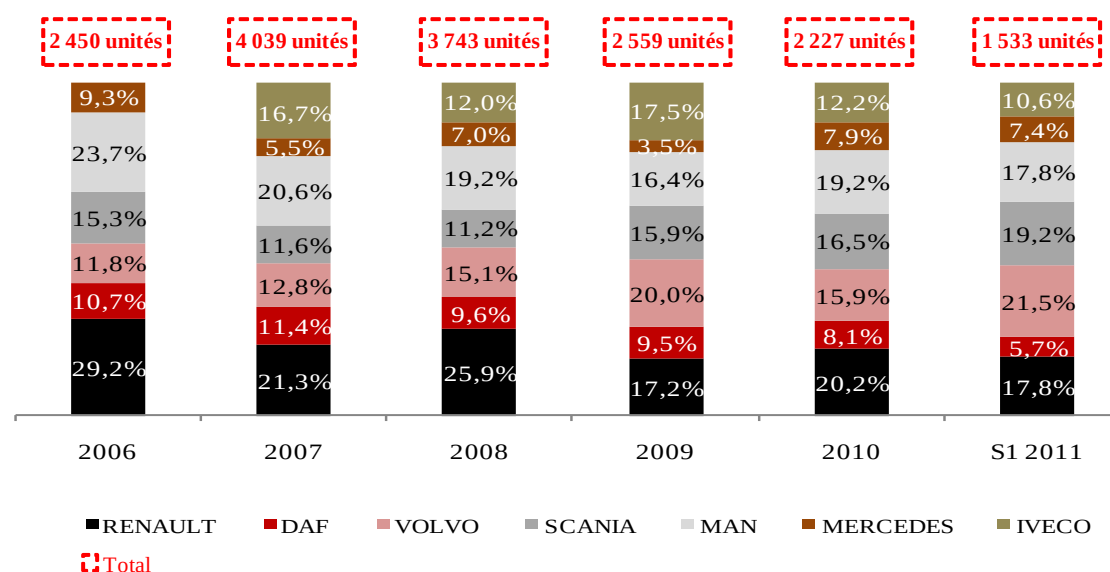
Source : Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC)

Avec un peu moins de 4.000 immatriculations de véhicules de plus de 8T de PTC, le marché 2010 retrouve son niveau moyen historique (4.100 sur 10 ans). Berliet Maroc redresse sa performance globale avec une part de marché avoisinant les 12%. A noter une bonne reprise d'activité commerciale sur le dernier trimestre qui concentre 40% des ventes de l'année pour Berliet Maroc et ce suite à la campagne promotionnelle lancée par la société (liquidations de fin d'année).

Néanmoins, le marché aura connu une baisse de plus de 20%, générant ainsi une forte pression sur les prix de vente pratiqués dans le secteur au détriment des marges.

Notons que 80% des ventes de véhicules de tonnage supérieur à 8T sont réalisées par les marques suivantes : Renault Trucks, Volvo, Scania, Mercedes, DAF, Man, Mitsubishi, Isuzu et Iveco.

Evolution des ventes de camions de plus de 8 tonnes des constructeurs européens au Maroc



Source : Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC)

Le redressement de la part de marché de Renault Trucks permet de maintenir une position de leader des marques européennes devant Man, Scania et Volvo.

Par ailleurs, notons la présence de deux marques chinoises (Sinotruck et FAW) opérant principalement sur le segment porteurs lourds (chantier) et tracteurs routiers.

Concernant la répartition géographique, le marché des poids lourds est concentré sur la ville de Casablanca qui représente près de 40% des ventes au Maroc.

L'analyse par segments de marché montre la forte baisse des ventes de porteurs de gamme intermédiaire qui représente la moitié de la baisse du marché total. Ce sont les marques japonaises qui auront le plus souffert de la baisse de ce segment.

Le marché des tracteurs routiers suit la tendance générale à -20%. Il convient de souligner la performance de la marque Renault Trucks, qui, avec une part de marché de 19%, améliore son score de 6 points. Ce succès est à mettre au crédit du Premium Lander qui devient en 2010 le fer de lance de la gamme de véhicules.

Le segment des porteurs lourds, dans lequel se retrouvent les véhicules de chantier, a connu une légère baisse après deux années consécutives de forte chute. Berliet Maroc enregistre une performance stable à 12,5%.

Enfin, il convient de souligner la bonne tenue du marché de Casablanca dans lequel Berliet Maroc réalise la majorité de ses ventes à travers sa succursale, et où sa part de marché est restée stable à 18%.

Le marché hors Casablanca a plus souffert (-32%). Il faut, cependant, souligner la bonne performance du réseau de concessionnaires qui permet d'améliorer la part de marché de Berliet Maroc de 4 points à 9%.

VI.4. Activité de Berliet Maroc

En 2010, l'activité de Berliet Maroc a été marquée par :

- La crise internationale entamée en 2009 et qui s'est poursuivie en 2010 impactant les ventes de camions au Maroc. Sur le marché des véhicules industriels de +8 tonnes en baisse de 23% sur 2010, la part de marché de Berliet Maroc s'est hissée à 11,7% contre 8,8% en 2009 confirmant Berliet Maroc en tant que leader des constructeurs Européens. Sur le marché des véhicules industriels de +3 tonnes qui a accusé une forte baisse de 21,5% sur 2010 par rapport à 2009, les ventes de Berliet Maroc ont chuté quant à elles de 12,52% ;
- La cession du terrain et bâtiments du site industriel à la société Centrale d'Equipe Carrosserie Industrielle (CECI), décidée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2010. L'acte authentique de cession a été enregistré en date du 27 juillet 2010 auprès de la conservation foncière ;
- La signature, le 21 juin 2010, d'un contrat de location avec la CECI pour une durée de 23 mois expirant en mai 2012. Cette location porte sur une superficie de 7.000 m² afin d'assurer la continuité de l'activité industrielle et maintenir une capacité de production adaptée à ses besoins ;
- La négociation d'un protocole d'intention avec un nouveau concessionnaire « PALMAVI » à Marrakech pour développer le réseau de concessionnaires. Ce protocole s'est traduit par la signature d'un contrat de concession pour une durée déterminée allant jusqu'au 31/12/2011 ;
- La clôture, le 29 octobre 2010, du contrôle fiscal au titre des exercices 2005 à 2008 pour l'IS, l'IR et la TVA entamé par l'administration fiscale le 02/11/2009.

Le premier semestre 2011 a été marqué par le renouvellement du contrat de montage des véhicules Volvo (excluant l'assemblage de châssis pour autocars et autobus qui a été confié par Volvo Maroc à un prestataire tiers) pour une durée d'un an jusqu'au 31/12/2011.

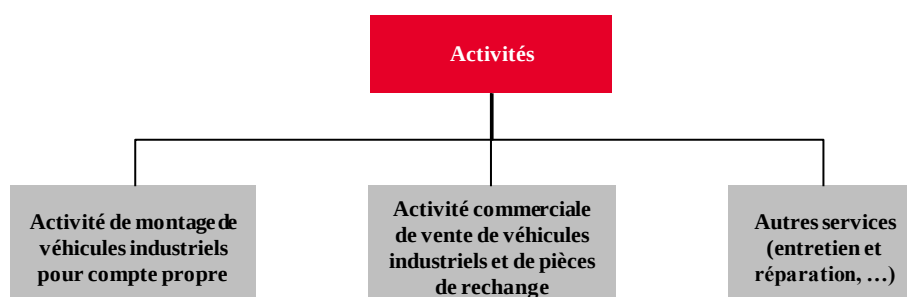
Berliet Maroc intervient principalement sur le marché marocain en procédant à l'importation et au montage de véhicules et la commercialisation de pièces de rechange. La société intervient également à l'export, essentiellement, à travers la vente de petites quantités de pièces de rechange vers la France.

Le tableau ci-dessous présente la part du chiffre d'affaires au Maroc et à l'export de la société sur les 3 dernières années :

	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires au Maroc	99,2%	97,7%	96,8%
Chiffre d'affaires à l'export	0,8%	2,3%	3,2%
Total			

Source : Berliet Maroc

L'activité de Berliet Maroc se répartit comme suit :



VI.4.a. Activité industrielle

Historiquement, Berliet Maroc procédait au montage des véhicules industriels des marques Renault Trucks, Volvo (camions et bus), ISUZU et KIA. Le tableau ci-après présente la répartition et l'évolution de la production de véhicules assemblés par Berliet Maroc sur les 3 derniers exercices :

Nombre de véhicules produits	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09	S1 2011
Renault Trucks	10 28	285	-72,3%	213	-25,3%	96
KIA	350	3	-99,1%	-	-100,0%	-
ISUZU	1 744	152	-91,3%	-	-100,0%	-
VOLVO	757	593	-21,7%	393	-33,7%	215
Total	3 879	1 033	-73,4%	606	-41,3%	311

Source : Berliet Maroc

La production annuelle des véhicules assemblés par Berliet Maroc a enregistré une forte baisse entre 2008 et 2010 passant de 3 879 à 606 unités sur cette période. Cette baisse s'explique, principalement, par les éléments suivants :

- La crise internationale qui a entraîné un ralentissement de l'activité montage pour compte propre et pour le compte de VOLVO ;
- L'arrivée à échéance en 2009 des contrats de prestation de montage conclus avec ISUZU et KIA ;
- L'accélération du calendrier du démantèlement des tarifs douaniers pour l'importation des véhicules industriels avec l'Union Européenne qui prendra fin en 2012.

VI.4.b. Activité commerciale

VI.4.b.1. Vente de véhicules industriels

Berliet Maroc commercialise une gamme diversifiée de véhicules industriels. Le nombre de véhicules vendus en 2010 atteint prêt de 449 unités (y compris des véhicules de la marque Kia). Le tableau ci-dessous présente l'évolution des ventes de véhicules industriels sur les 3 derniers exercices :

Nombre de véhicules industriels vendus	2008	Part dans les ventes	2009	Part dans les ventes	Var 09/08	2010	Part dans les ventes	Var 10/09	S1 2011	Part dans les ventes
Premium Lander	351	23,2%	135	18,2%	-61,5%	179	39,9%	32,6%	121	39,9%
Midlum	171	11,3%	116	15,6%	-32,2%	89	19,8%	-23,3%	75	24,8%
Kerax	236	15,6%	124	16,7%	-47,5%	78	17,4%	-37,1%	53	17,5%
Premium Route	211	14,0%	66	8,9%	-68,7%	64	14,3%	-3,0%	24	7,9%
Maxity	0	0,0%	39	5,2%	-	28	6,2%	-28,2%	28	9,2%
Magnum	1	0,1%	0	0,0%	-100,0%	2	0,4%	-	1	0,3%
Kia	540	35,8%	263	35,4%	-51,3%	9	2,0%	-96,6%	1	0,3%
Total (y compris Kia)	1 510		743		-50,8%	449		-39,6%	303	

Source : Berliet Maroc

Il convient de souligner la bonne performance des ventes du Premium Lander qui représentent 39,9% du total des ventes de véhicules industriels de Berliet Maroc en 2010 et au 1^{er} semestre 2011.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires véhicules industriels sur les 3 derniers exercices :

MMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09	S1 2011
Chiffre d'affaires véhicules industriels	656,4	367,6	-44,0%	290,1	-21,1%	199,1

Source : Berliet Maroc

VI.4.b.2. Vente de pièces de rechange et autres services

Dans un secteur du transport marqué par des difficultés importantes et une concurrence des pièces adaptables de plus en plus agressive, le chiffre d'affaires de l'activité de pièces de rechange pour l'année 2010 a affiché une évolution positive de +15% par rapport à 2009 grâce notamment au déploiement d'actions marketing soutenues. Des campagnes promotionnelles portant sur des familles de pièces de grande consommation ont rythmé l'exercice.

Par ailleurs, les ateliers ont joué un rôle déterminant dans la progression du chiffre d'affaires des pièces. Ainsi, en déployant une offre de forfaits pose comprise, le nombre d'entrées à l'atelier a progressé et favorisé le développement du chiffre des pièces.

L'activité des pièces de rechange est portée essentiellement par la succursale de Casablanca et une minorité de concessionnaires.

La stratégie de Berliet Maroc est le déploiement par tout le réseau d'actions marketing de poids afin d'avoir une part de marché "Après-vente" correspondant au parc roulant de proximité.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires « Pièces de rechanges » (de la marque Renault et KIA) sur les 3 derniers exercices :

MMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09	S1 2011
Chiffre d'affaires pièces de rechange	47,2	65,1	37,9%	71,7	10,1%	34,2

Source : Berliet Maroc

VI.5. Organisation

VI.5.a. Organisation de la production

Il s'agit d'une activité de prestation de montage réalisée pour les besoins propres de Berliet Maroc d'une part, pour Volvo Maroc d'autre part

VI.5.a.1. Moyens de productions

Berliet Maroc dispose à cette fin d'une ligne de montage, installée dans un bâtiment industriel, distinct du bâtiment commercial.

En juillet 2010, Berliet Maroc a cédé le bâtiment industriel à un Tiers, ce bâtiment étant devenu trop grand par rapport à l'activité industrielle de la société. Berliet Maroc a pris à bail, auprès de ce même Tiers, la surface nécessaire depuis juillet 2010.

VI.5.a.2. Processus de production

Pour l'activité de montage des camions de marque Renault Trucks, Berliet Maroc acquiert auprès de Renault Trucks les éléments CKD qui sont donc montés puis commercialisés par Berliet Maroc.

Les éléments CKD sont expédiés depuis les sites de production de Renault Trucks en France (Blainville et Bourg-en-Bresse), acheminés par bateau au départ des ports du Havre ou de Marseille.

Concernant le montage des camions de marque Volvo, Volvo met à la disposition de Berliet Maroc les CKD pour procéder au montage au fil de l'eau.

La cadence de montage est établie selon les prévisions de Renault Trucks et de Volvo et ajustées chaque trimestre.

Le processus de montage est encadré par un contrôle point sécurité et des contrôles qualité sur les véhicules à la sortie de ligne de montage, sous la maîtrise d'un contrôleur de ligne.

VI.5.b. Approvisionnement

VI.5.b.1. Approvisionnement en camion

Berliet Maroc établit son plan d'approvisionnements une fois par mois, qu'il s'agisse de véhicules en CBU ou CKD. La direction financière valide la proposition d'engagements demandée par la direction commerciale.

La direction commerciale confirme alors ses engagements par modèle auprès de la direction commerciale Renault Trucks Internationale (RTI) au sein de Renault Trucks pour le mois considéré.

Berliet Maroc reçoit de RTI la confirmation des commandes ainsi que le planning d'acheminement à Casablanca.

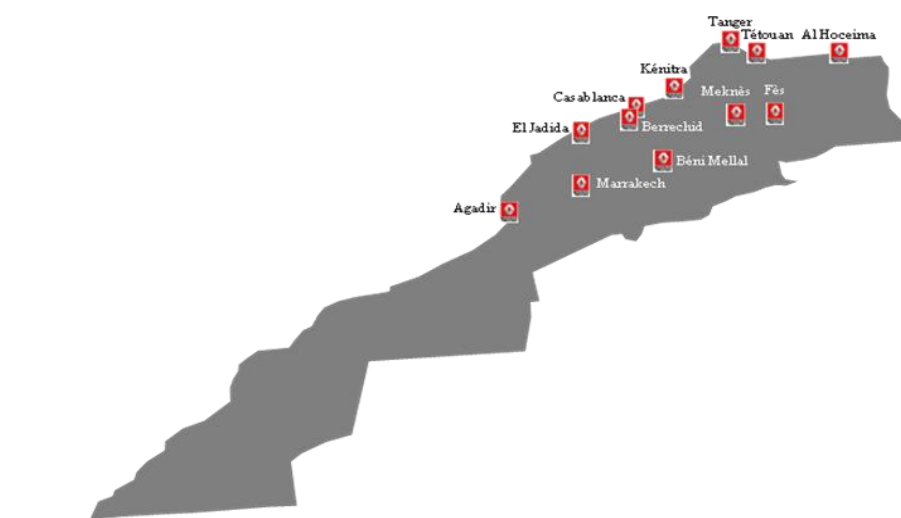
Entre la commande mensuelle de Berliet Maroc à RTI et la mise à disposition commerciale pour le client final, le délai est en moyenne de 3 mois pour le CBU et de 4 mois pour le CKD.

VI.5.b.2. Approvisionnement en pièce détachée

Les achats et la gestion du stock de pièces de rechange est mise sous la responsabilité de l'organisation dédiée Volvo Parts Logistics au sein du Groupe Volvo qui valide les approvisionnements au regard des prévisions de vente et des historiques de consommation ; cela porte sur environ 4.000 références en stock.

VI.5.c. Organisation Commerciale

Berliet Maroc commercialise ses produits à travers une succursale à Casablanca et un réseau de 11 concessionnaires établis dans les principales villes du Maroc :



Source : Berliet Maroc

L'activité de l'entreprise est réalisée à 50% par la succursale de Casablanca, et à 50% par un réseau de concessionnaires indépendants.

Cette répartition correspond à celle du marché (véhicules industriels de 3,5 T à 40 T), Casablanca concentrant environ la même proportion du marché des véhicules neufs toutes marques confondues.

La succursale est ainsi le fer de lance de l'entreprise en termes de chiffre d'affaires, mais également en termes de standards de la marque Renault Trucks (respect du Plan Opérationnel, qualité de services, connaissance des produits, ...).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires généré par la succursale de Casablanca sur la période 2008-S1 2011 :

MMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09	S1 2011
Chiffre d'affaires succursale	481,8	204,5	-57,6%	158,8	-22,3%	115,7

Source : Berliet Maroc

L'entreprise dispose au sein de la succursale d'un Centre de Formation, lequel assure le maintien à niveau des compétences commerciales et techniques, tant pour ses collaborateurs que pour ceux de son réseau de concessionnaires.

En ce qui concerne le réseau de concessionnaires, la stratégie retenue est de concentrer le dispositif sur les concessionnaires implantés sur les principales agglomérations du pays, avec un objectif d'ouverture de points de service qui seront rattachés aux concessionnaires dans les 3 prochaines années en fonction des opportunités qui se présentent.

Ces concessionnaires, sélectionnés sur la base d'un certain nombre de critères tels que la notoriété du concessionnaire, son assise financière ainsi que son expérience dans la distribution automobile et des pièces de rechange, doivent répondre aux exigences de la marque et respecter un plan opérationnel évalué deux fois par an. Ce plan opérationnel prévoit, entre autres, l'évaluation de ces concessionnaires en fonction d'objectifs qualitatifs (gestion et organisation, aménagement et capacité des ateliers, disponibilité de guides de garantie Renault Trucks, ...). Si ces objectifs qualitatifs sont atteints à 80%, le concessionnaire est apte à participer à une compétition quantitative (quantité de

véhicules vendue, quantités de pièces de rechange vendue, ...) entre les autres concessionnaires retenus. Si les objectifs quantitatifs réalisés sont supérieurs ou égales à 80% et que les délais de paiement sont respectés par le concessionnaire, ce dernier a alors droit à une récompense (primes de réalisation d'objectifs).

L'entreprise apporte son soutien au développement de son réseau à travers des aides à l'investissement, la formation des collaborateurs, l'offre marketing produits et services, et enfin le développement de solutions informatiques.

Le tableau suivant présente l'évolution des aides à l'investissement octroyées aux concessionnaires par Berliet Maroc sur la période 2008-S1 2011 :

MMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09	S1 2011
Aides à l'investissement	0,8	0,0	-100,0%	0,0	-	0,2

Source : Berliet Maroc

Les concessionnaires qui réalisent leurs objectifs de ventes sont par ailleurs soutenus à travers des aides commerciales supplémentaires (primes de réalisation d'objectifs trimestriels et annuels).

VI.5.d. Ressources humaines

VI.5.d.1. Effectifs

Le tableau ci-après présente l'évolution de l'effectif total de Berliet Maroc (hors intérimaires) :

	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09	S1 2011
Effectif total fin de période	194	159	-18,0%	135	-15,1%	127

Source : Berliet Maroc

La baisse des effectifs, observée en 2009 et S1 2011, est liée à l'évolution de l'activité industrielle sur la période 2008-S1 2011, comme le présente le tableau ci-après sur la répartition et l'évolution des effectifs industriels de Berliet Maroc :

	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09	S1 2011
Permanents	112	89	-20,5%	68	-23,6%	55
Intérimaires	167	1	-99,4%	0	-100,0%	0
Effectif activité industrielle	279	90	-67,7%	68	-24,4%	55

Source : Berliet Maroc

Dans le cadre d'un plan social lancé par Berliet Maroc, l'effectif industriel a été réduit au cours des années 2009 et 2010 afin de s'ajuster aux volumes de production. Après le départ en 2009 des personnels temporaires et collaborateurs proches de l'âge de la retraite, un plan de départ négocié a été réalisé au cours de 2010 et a concerné 22 personnes.

VI.5.d.2. Politique des ressources humaines

La gestion des ressources humaines de Berliet Maroc s'inscrit dans la politique du Groupe Renault Trucks qui a pour objectif de veiller au développement des compétences des ressources humaines en adéquation avec les principes de sécurité, de santé, de bien être et selon les critères de développement humain définis par le Groupe.

Cette politique se décline à travers des actions de formation, de sécurité sur l'activité industrielle essentiellement, et de rémunération.

Dans le but de développer les ressources humaines de Berliet Maroc, un plan triennal de formation a été réalisé. Ce plan vise l'amélioration des compétences commerciales de la force de vente et des compétences techniques du personnel après-vente afin de se conformer aux normes et processus de réparation exigés par le Groupe Renault Trucks (système d'évaluation plan opération, client mystère, ...).

VI.5.d.3. Formation

Le Groupe Renault Trucks – direction des ressources humaines – propose diverses formations. Berliet Maroc établit son plan de formation chaque année selon les besoins spécifiques.

Ainsi pour 2011, le plan de formation de Berliet Maroc inclut en particulier :

- La formation du directeur commercial nouvellement arrivé (parcours d'intégration) ;
- La formation des équipes commerciales sur les nouveaux logiciels commerciaux ;
- La formation en anglais des cadres ;
- Des actions de formation, pour développer la polyvalence, au profit du personnel « industriel ».

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du plan de formation de Berliet Maroc sur les 2 derniers exercices :

Plan de formation de Berliet Maroc			
	2009	2010	Var 10/09
Nombre de formation réalisé	7	8	14,3%
Nombre d'heures de formation	528	1 016	92,4%
Nombre de bénéficiaires	66	35	-47,0%
Budget alloué (K€)	47	91	93,6%

Source : Berliet Maroc

VI.5.e. Système d'information de Berliet Maroc

Berliet Maroc a investi dans l'acquisition de solutions logicielles et dans la réalisation d'applications spécifiques à son secteur d'activité :

- 50% des produits sont développés localement par le département informatique ;
- 50% des produits sont achetés.

Berliet Maroc s'est engagée vis-à-vis du groupe Renault Trucks au respect des normes de sécurité du groupe :

- Limitation d'accès aux équipements réseau et aux serveurs à l'administrateur ;
- Sauvegardes de données et leur stockage dans un lieu sécurisé ;
- Mise à disposition d'onduleurs pour le maintien d'une tension électrique stable et éviter la perte de données ;
- Sécurisation de l'accès à la salle des machines.

L'architecture informatique de Berliet Maroc se présente comme suit :

Hardware

- Un serveur sous Windows 2003, pour gérer « l'active Directory », la sécurité des postes et le téléchargement et le dispatching des mises à jour ;
- Un serveur sous Windows 2003/SQL Server sur lequel tourne une application de gestion des achats, des stocks, de la comptabilité, des immobilisations et de la vente de véhicules ;

- Un serveur sous Linux sur lequel tourne une application pour la gestion des pièces de rechange et de l'atelier ;
- Un parc informatique constitué de PC répartie entre les différentes Directions de la Société.

Telecom

- Un accès WAN²² en full VNC²³ ;
- Un standard IPBX pour gérer la téléphonie IP ;

Software

Le Software du Système d'Information de Berliet Maroc est constitué, entre autres, d'applications pour :

- La gestion des pièces de rechange et de l'atelier ;
- La gestion du temps de présence ;
- La gestion de la paie du personnel ;
- La gestion des achats, des stocks, de la comptabilité, des immobilisations et de la vente VEH ;
- La garantie, le parc véhicules, ... ;
- L'Argus, le support technique ;
- Un outil de contrôle de l'utilisation des véhicules (données de consommation, utilisation du véhicule, ...).

VI.6. Stratégie de développement passée

Suite aux dérèglementations des tarifs douaniers avec l'Union Européenne, le Conseil d'Administration de Berliet Maroc avait amorcé fin 2009, une réorganisation industrielle qui s'est traduite, entre autre, par :

- La cession puis la location du terrain et du bâtiment industriel de Berliet Maroc à un tiers afin d'ajuster autant que possible les capacités de la société, et de rationaliser l'outil industriel de production ;
- La mise en place d'un plan de départ négocié du personnel qui a concerné 22 personnes en 2010. Le plan social a été négocié entre la Direction de Berliet Maroc, les partenaires sociaux et les autorités préfectorales du travail. Un premier protocole tripartites a été signé et valable jusqu'au 21/12/2011. Le coût total de ce plan social s'élève à 1,4 millions d'euros

Par ailleurs, Volvo Maroc et Berliet Maroc ont négocié un nouveau contrat d'assemblage de véhicules (excluant l'assemblage de châssis de bus qui a été confié par Volvo Maroc à un prestataire tiers) applicable à compter du 1^{er} janvier 2011. La durée de ce contrat qui lie Berliet Maroc à Volvo Maroc est d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2011. Le contrat est renouvelable à chaque échéance pour une durée d'un an en fonction de la réglementation relative aux véhicules CKD.

²² WAN : Wide Area Network (ou réseau étendu), désigne un réseau informatique couvrant une grande zone géographique, typiquement à l'échelle d'un pays.

²³ VNC : Virtual Network Computing, désigne un système d'accès à un bureau distant

Partie VII. Situation financière de Berliet Maroc

VII.1. Analyse de l'Etat des Soldes de Gestion

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Vente de marchandise en l'état	142 857	91 224	-36,1%	172 790	89,4%
Achats revendus de marchandises	-110 122	-152 090	38,1%	-165 878	9,1%
MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	32 735	-60 866	-285,9%	6 912	-111,4%
Vente de biens et services produits	769 346	385 937	-49,8%	226 914	-41,2%
Variation de stock	37 287	-40 172	-207,7%	-25 839	-35,7%
Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-	-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	806 633	345 765	-57,1%	201 075	-41,9%
Achats consommés de matières premières	659 597	199 929	-69,7%	135 773	-32,1%
Autres charges externes	28 931	31 436	8,7%	35 002	11,3%
Consommation de l'exercice	688 528	231 365	-66,4%	170 775	-26,2%
VALEUR AJOUTEE	150 840	53 534	-64,5%	37 212	-30,5%
En % du CA	16,5%	11,2%		9,3%	
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-
Charges de personnel	-45 318	-38 371	-15,3%	-30 268	-21,1%
Impôts et taxes	-1 251	-1 980	58,27%	-1 466	-25,9%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	104 271	13 183	-87,4%	5 479	-58,4%
En % du CA	11,4%	2,8%		1,4%	
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-
Reprises d'exploitation et transfert de charges	11 036	9 479	-14,1%	20 012	111,1%
Autres charges d'exploitation	-	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	-28 800	-13 924	-51,6%	-23 874	71,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	86 508	8 738	-89,9%	1 617	-81,5%
En % du CA	9,5%	1,8%		0,4%	
RESULTAT FINANCIER	461	3 215	597,4%	1 772	-44,9%
RESULTAT NON COURANT	11 187	-8 888	-179,4%	7 757	-187,3%
RESULTAT AVANT IMPÔTS	98 156	3 065	-96,9%	11 146	263,5%
Impôts sur les résultats	-28 504	-6 429	-77,4%	-11 470	78,4%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	69 652	-3363	-104,8%	-325	-90,3%
En % du CA	7,6%	-0,7%		-0,1%	

Source : Berliet Maroc

L'analyse ci-dessous présente les différents postes de l'ESG de Berliet Maroc et détaille leur évolution sur les périodes considérées (2008 – 2010).

Analyse de la marge brute sur vente en l'état

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Vente de marchandise au Maroc	142 199	89 778	-36,9%	171 371	90,9%
Vente de marchandise à l'étranger	658	1 445	119,6%	1 419	-1,8%
Total des ventes de marchandises	142 857	91 224	-36,1%	172 790	89,4%
Achats de marchandises	76 344	134 732	75,6%	166 637	23,7%
Variation de stock	33 778	17 358	-48,6%	-759	-104,4%
Achats revendus de marchandises	110 122	152 090	38,1%	165 878	9,1%
Marge brute sur vente en l'état	32 735	-60 866	-285,9%	6 912	-111,4%
Taux de marge brute sur vente en l'état	22,9%	n.s		4,0%	

Source : Berliet Maroc

Berliet Maroc commercialise principalement des camions importés (CBU²⁴) ainsi que des pièces de rechange.

Les ventes de marchandises à l'étranger sont principalement constituées des ventes de pièces de rechanges.

En 2009, Berliet Maroc enregistre une marge brute sur vente en l'état négative principalement expliquée par la diminution des ventes de marchandises (-36,1%). En effet, le principal événement marquant de l'activité de Berliet Maroc est la crise internationale qui a entraîné une pression sur les prix de vente et une baisse des ventes de camion sur le marché marocain de 36,9%. Ainsi, les ventes de véhicules de Berliet Maroc, toutes catégories confondues et en particuliers celles de la marque KIA, ont chuté de 50% en 2009, enregistrant en particulier d'une part une baisse des ventes des véhicules chantiers suite à la réduction des demandes de véhicules en provenance des secteurs des mines et de la construction, et d'autre part par la baisse des ventes de véhicules utilitaires de la marque KIA en 2009. A noter que la prestation de montage des véhicules KIA a pris fin en Mars 2009 mais que la commercialisation des véhicules de la même marque s'est poursuivie jusqu'à écoulement du stock en 2009 et 2010.

Les achats de marchandises, principalement constitués des achats de véhicules montés importés et de pièces de rechanges, ont accusé une hausse en 2009 (+75,6%) suite, entre autres, à un reclassement comptable entre ce poste de charges et les achats consommés.

Ce n'est qu'au second semestre 2009, du fait des délais d'homologation par le Ministère du Transport (entre 1 et 2 mois), que Berliet Maroc a pu commercialiser de nouveaux véhicules de remplacement de même gabarit : le LANDER ECO et le MAXITY en 3 et 5 tonnes.

En 2010, la marge brute sur vente en l'état enregistre une amélioration et s'établit à 7 MMAD, sous l'effet de la hausse des ventes de marchandises (+89,4%) (augmentation des ventes de camions montés importés en comparaison avec 2009 suite au démantèlement douanier), plus importante que la hausse des achats revendus de marchandises (+9,1%) (à noter qu'un reclassement comptable de charges entre les « achats de marchandises » et le poste « achats consommés » a été opéré à partir de 2009). En 2010, la société commercialise les véhicules suivants : Maxity, Midlum, Premium Lander, Premium TIR, Kerax et Magnum.

Les achats de marchandises ont augmenté de 23,7% en 2010 suite à la reprise de l'activité (camions et pièces de rechange). La baisse de la variation de stock (-104,4%) enregistrée la même année s'explique par la reprise de l'activité et donc un écoulement du stock de biens produits en 2009.

²⁴ CBU : Completely Built Up

En effet, ces variations s'expliquent par l'augmentation des ventes de Pièces de rechange (+15%) grâce au déploiement d'actions marketing soutenues malgré la baisse de l'activité poids lourds qui s'est établie à -12,5%.

Le taux de marge brute sur les ventes en l'état se dégrade durant la période 2008-2010 passant de 22,9% en 2008 à 4,0% en 2010.

Analyse de la production de l'exercice

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Ventes de biens produits au Maroc	691 806	326 188	-52,8%	161 837	-49,6%
Ventes de biens produits à l'étranger	-	-	-	-	-
Ventes de services au Maroc	70 745	50 314	-28,9%	53 860	7,1%
Ventes de services à l'étranger	6 795	9 435	38,8%	11 216	18,9%
Ventes de biens et services produits	769 346	385 937	-49,8%	226 914	-41,2%
Variation de stock des biens produits	43 007	-41 853	-197,3%	-24 940	-40,4%
Variation de stock des produits en cours	-5 720	1 681	-129,4%	-900	-153,5%
Variation de stock	37 287	-40 172	-207,7%	-25 839	-35,7%
Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-	-
Production de l'exercice	806 633	345 765	-57,1%	201 075	-41,8%

Source : Berliet Maroc

Les ventes de services au Maroc sont principalement constituées de la prestation de montage de camions. Les ventes de services à l'étranger correspondent aux remboursements de garantie payés par le constructeur.

La production de l'exercice enregistre une baisse de 57,1% en 2009. Cette évolution s'explique principalement par :

- La réduction de l'activité de montage des camions de marque Renault Trucks (1 028 unités en 2008, 285 unités en 2009) compte tenu des fortes baisses de marché ;
- La fin du contrat de prestation de montage que Berliet Maroc réalisait pour ISUZU début 2009 (le volume étant de 1 744 unités en 2008).

En 2009, la variation de stock a connu une baisse de -207,7% suite à la baisse des importations de camions et à un déstockage de véhicules, plus particulièrement ceux de la marque KIA.

En 2010, la production de l'exercice enregistre une baisse de -41,8% s'établissant ainsi à 201 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- La réduction de l'activité de montage des camions de marque Renault Trucks (285 unités en 2009 et 213 unités en 2010) compte tenu des fortes baisses de marché ;
- Le démantèlement des tarifs douaniers qui a eu pour effet un accroissement des importations de camions BU en substitution de l'activité montage ;
- La fin du contrat de prestation de montage des Bus que Berliet Maroc réalisait pour Volvo Maroc fin 2010.

Analyse des achats consommés

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Achats de matières premières	616 197	154 686	-74,9%	153 170	-1,0 %
Variation de stocks de matières premières	39 837	43 655	9,6%	-18 907	-143,3%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	1 149	794	-30,9%	621	-21,8%
Variation de stocks de matières, fournitures et emballages	-51	-	-	-	-
Achats non stockés de matières et fournitures	2 466	793	-67,8%	888	12,0%
Achats consommés	659 597	199 929	-69,7%	135 773	-32,1%

Source : Berliet Maroc

Les achats consommés ont enregistré une baisse de 69,7% durant l'exercice 2009 essentiellement expliquée par le recul des achats de matières premières en raison d'un reclassement comptable de charges entre ce poste et le poste achats de marchandises.

Durant l'exercice 2010, les achats consommés poursuivent leur trend baissier (-32,1%) sous l'effet du déstockage des matières premières, engendrant une variation de -143,3% des stocks de matières premières entre 2009 et 2010. Les achats de matières premières sont restés à un niveau proche de 2009. Cette stabilité des achats de matières premières est liée à celle des volumes CKD de marque Renault Trucks en 2009 et 2010 et ce étant donné que ce poste de charges est essentiellement lié à cette activité.

Analyse de la consommation de l'exercice

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Achats consommés de matières premières	659 597	199 929	-69,7%	135 773	-32,1%
Autres charges externes	28 931	31 436	8,7%	35 002	11,3%
Consommation de l'exercice	688 528	231 365	-66,4%	170 775	-26,2%

Sur la période 2008-2010, la consommation de l'exercice est en baisse pour s'établir à 171 MMAD en 2010 contre 688 MMAD en 2008. Cette situation s'explique principalement par la diminution des achats consommés de matières et fournitures.

Analyse des autres charges externes

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Locations et charges locatives	-	-	-	1 609	-
Entretien et réparation	13 425	16 289	21,3%	20 087	23,3%
Primes d'assurances	886	610	-31,1%	614	0,7%
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	2 283	2 633	15,3%	2 095	-20,4%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 873	5 371	86,9%	2 949	-45,1%
Transports	434	176	-59,4%	606	244,3%
Déplacements, missions et réceptions	3 920	3 416	-12,9%	3 461	1,3%
Reste du poste des autres charges externes	5 110	2 940	-42,5%	3 580	21,8%
Autres charges externes	28 931	31 436	8,7%	35 002	11,3%

Source : Berliet Maroc

Le poste « Autres charges externes » affiche une hausse de 8,7% durant l'exercice 2009 suite notamment à la croissance des frais d'entretien et de réparation (+21,3%), des rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise (+15,3%) ainsi que des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+86,9%).

En 2010, le poste « Autres charges externes » enregistre une nouvelle hausse de 11,3% du fait de nouvelles charges locatives (suite à la cession du site immobilier en juillet 2010) et de frais d'entretien et de réparation engagés pour cette cession.

En revanche, à noter une baisse des rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise (-20,4%) ainsi que des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (-45,1%).

L'augmentation des frais d'entretien et de réparation constatée sur la période 2008-2010 s'explique principalement par des campagnes exceptionnelles de reprise de véhicules (modification à apporter aux véhicules, appels en garanties, ...) et par des travaux sur parc notamment les homologations des véhicules Midlum d'Uruguay.

Analyse de l'Excédent brut d'exploitation

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Vente de marchandise en l'état	142 857	91 224	-36,1%	172 790	89,4%
Achats revendus de marchandises	-110 122	-152 090	38,1%	-165 878	9,1%
MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	32 735	-60 866	-285,9%	6 912	-111,4%
Vente de biens et services produits	769 346	385 937	-49,8%	226 914	-41,2%
Variation de stock	37 287	-40 172	-207,7%	-25 839	-35,7%
Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-	-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	806 633	345 765	-57,1%	201 075	-41,8%
Achats consommés de matières premières	659 597	199 929	-69,7%	135 773	-32,1%
Autres charges externes	28 931	31 436	8,7%	35 002	11,3%
Consommation de l'exercice	688 528	231 365	-66,4%	170 775	-26,2%
VALEUR AJOUTEE	150 840	53 534	-64,5%	37 212	-30,4%
En % du CA	16,5%	11,2%		9,3%	
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-
Charges de personnel	-45 318	-38 371	-15,3%	-30 268	-21,1%
Impôts et taxes	-1 251	-1 980	58,3%	-1 466	-26,0%
Excédent brut d'exploitation	104 271	13 183	-87,4%	5 479	-58,4%
En % du CA	11,4%	2,8%		1,4%	

Source : Berliet Maroc

En 2009, la valeur ajoutée accuse une baisse de 64,5% pour s'établir à 54 MMAD essentiellement expliquée par la dégradation de la marge brute sur vente en l'état d'une part et par la baisse de la production de l'exercice d'autre part.

En 2010, la valeur ajoutée est en diminution pour atteindre 37 MMAD et ce malgré l'amélioration de la marge brute sur vente en l'état. Cette nouvelle baisse s'explique essentiellement par la diminution de la production de l'exercice.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) se détériore de 87,4% entre 2008 et 2009, pour passer de 104,3 MMAD (soit 11,4% du chiffre d'affaires) à 13,2 MMAD (soit 2,8% du chiffre d'affaires). Cette détérioration du taux de marge s'explique principalement par la baisse des volumes vendus conjuguée à une forte baisse de la marge brute sur vente en l'état (-285,6%).

Entre 2009 et 2010, l'EBE poursuit son trend baissier (-58,4%) conduisant à une détérioration du taux de marge d'EBE (de 2,8% du chiffre d'affaires à 1,4% du chiffre d'affaires). Cette évolution négative s'explique d'une part par la diminution de 41,8% de la production de l'exercice, et d'autre part par la baisse moins marquée des principaux postes de charges, notamment des achats consommés (-32,1%) et des charges de personnel (-21,1%).

A noter que les charges de personnel enregistrent une baisse continue durant la période sous revue. L'effectif de fin d'année a été réduit au cours des années 2009 et 2010 afin de s'ajuster aux volumes de production. Après le départ en 2009 des personnels temporaires et collaborateurs proches de l'âge de la retraite, un plan de départ négocié des personnes a été réalisé au cours de 2010.

Analyse du Résultat d'exploitation

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	104 271	13 183	-87,4%	5 479	-58,4%
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-
Reprises d'exploitation et transfert de charges	11 036	9 479	-14,1%	20 012	111,1%
Autres charges d'exploitation	-	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	-28 800	-13 924	-51,6%	-23 874	71,5%
Résultat d'exploitation	86 508	8 738	-89,9%	1 617	-81,5%
<i>En % du CA</i>	<i>9,5%</i>	<i>1,8%</i>		<i>0,4%</i>	

Source : Berliet Maroc

Le résultat d'exploitation de Berliet Maroc a connu un repli continu entre les exercices 2008 et 2010 passant de 86,5 MMAD en 2008 à 1,6 MMAD en 2010, un repli qui est plus important que le recul affiché par l'EBE pendant cette période. Cette baisse s'explique par l'importance des dotations d'exploitations par rapport aux reprises d'exploitations.

En 2009, les dotations d'exploitation ainsi que les reprises d'exploitation ont enregistré des baisses respectivement de 51,6% et de 14,1% suite à la demande des auditeurs de comptabiliser ces dotations dans les charges exceptionnels : les dotations en question sont en relation avec des litiges sociaux que Berliet Maroc classée initialement en dotation d'exploitation. Les auditeurs ont estimé que ces charges ne sont pas d'ordre opérationnel et qu'elles devaient être reclassées en exceptionnel.

En 2010, les dotations d'exploitation ainsi que les reprises d'exploitation ont connu des progressions respectivement de 71,5% et de 111,1% en raison des provisions pour contentieux clients liée à l'affaire Salaf (refus de paiement) et au règlement du litige avec Sodima.

La marge opérationnelle s'est dégradée durant la période étudiée passant ainsi de 9,5% du chiffre d'affaires en 2008 à 0,4% du chiffre d'affaires en 2010.

Analyse du Résultat financier

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	12	12	0,0%	62	416,7%
Gains de change	3 488	2 908	-16,6%	1 261	-56,6%
Intérêt et autres produits	931	1 883	102,2%	1 783	-5,3%
Reprises financières; transferts de charges	181	35	-80,7%	223	537,1%
Produits financiers	4 612	4 837	4,9%	3 329	-31,2%
Charges d'intérêts	1 050	387	-63,1%	335	-13,4%
Pertes de change	3 041	1 011	-66,8%	1 217	20,4%
Dotations financières	60	223	271,9%	5	-97,8%
Charges financières	4 151	1 621	-60,9%	1 558	-3,9%
Résultat financier	461	3 215	597,4%	1 772	-44,9%

Source : Berliet Maroc

En 2009, le résultat financier de Berliet Maroc a connu une hausse de 597,4% pour s'établir à 3,2 MMAD. Cette hausse s'explique principalement par une meilleure gestion du risque de change qui a entraîné une baisse des pertes de change de 66,8%.

Le recul du résultat financier en 2010 est dû à des gains de change moins importants. En effet, ceux-ci sont passés de 2,9 MMAD à 1,3 MMAD entre 2009 et 2010, enregistrant une baisse de 56,6%.

Les intérêts et autres produits enregistrés sur la période sont essentiellement constitués de produits financiers liés à des placements en dépôts à terme des excédents de trésorerie.

Analyse du Résultat non courant

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Produits des cessions d'immobilisations	123	320	160,2%	51 102	>100%
Autres produits non courants	-	-	-	234	-
Reprises non courantes; transferts de charges	11 098	8 162	-26,5%	8 723	6,9%
Produits non courants	11 221	8 482	-24,4%	60 059	608,1%
Valeurs nettes d'amort. immob. cédées	21	268	>100%	4 748	>100%
Autres charges non courantes	13	5 213	>100%	33 572	544,0%
Dotations non courantes aux amort. et prov.	-	11 889	-	13 982	17,6%
Charges non courantes	34	17 370	>100%	52 302	201,1%
Résultat non courant	11 187	-8 888	-179,5%	7 757	187,3%

Source : Berliet Maroc

Le résultat non courant de Berliet Maroc a enregistré en 2009 une baisse de 179,5% pour s'établir à -8,9 MMAD contre 11,2 MMAD en 2008. Cette diminution s'explique principalement par :

- Les dotations non courantes de 11,9 MMAD relatives à la provision pour contrôle fiscal. En effet, Berliet Maroc a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur les revenus salariaux et de la taxe sur la valeur ajoutée couvrant les exercices 2005 à 2008. Le contrôle fiscal a été clôturé le 29/10/2010. Cependant, le redressement fiscal définitif, toujours en cours, ne sera finalisé que courant 2011 ;
- La charge non courante de 5,2 MMAD enregistrée suite à des pénalités et amendes liées au contrôle fiscal ;
- La baisse des reprises non courantes de 3 MMAD qui correspondent aux provisions pour investissements.

En 2010, Berliet Maroc a enregistré un résultat non courant de 7,8 MMAD, expliqué principalement par les produits non courants dont :

- Le règlement à l'amiable d'un risque client pour 10 MMAD, charge couverte par des provisions à hauteur de 8 MMAD (dotation reprise en 2010) ;
- Les produits de cessions d'immobilisations de 51,1 MMAD relatif à la cession de l'immobilier du site industriel.

Quant aux charges non courantes, on peut distinguer :

- La charge non courante de 33,6 MMAD enregistrée suite à la restructuration industrielle (départ de personnels et indemnités) pour 20 MMAD et 13 MMAD relatives au règlement à l'amiable avec un ancien concessionnaire ;
- Les dotations non courantes de 13,9 MMAD relatives à la prise en compte d'un complément de provision pour contrôle fiscal.

Analyse du Résultat net

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Résultat d'exploitation	86 508	8 738	-89,9%	1 617	-81,5%
Résultat financier	461	3 215	597,4%	1 772	-44,9%
Résultat non courant	11 187	- 8 888	-179,4%	7 757	-187,3%
Résultat avant impôts	98 156	3 065	-96,9%	11 146	-263,5%
Impôts sur les bénéfices	-28 504	- 6 429	-77,4%	- 11 470	78,4%
Résultat net	69 652	- 3 363	-104,8%	- 325	-90,3%
En % du CA	7,6%	-0,7%		-0,1%	

Source : Berliet Maroc

Les résultats nets des exercices 2008 et 2009 s'établissent respectivement à 69,7MMAD et -3,4 MMAD. Cette évolution du résultat net s'explique par la crise internationale, entraînant une forte baisse des ventes (-435 MMAD) mais également par des dotations non courantes aux provisions plus importantes (+11,9 MMAD) liées aux contentieux clients, à la réorganisation industrielle et au contrôle fiscal.

Ainsi, entre 2008 et 2009, la marge nette de Berliet Maroc passe de 7,6% à -0,7% du chiffre d'affaires.

En 2010, le résultat net s'améliore mais demeure toujours négatif. En effet, il atteint -0,3 MMAD en 2010 contre -3,4MMAD en 2009, en raison, entre autres, de la cession de l'immobilier du site industriel liée à la restructuration industrielle qui a permis d'équilibrer le résultat (+51,1 MMAD).

Ainsi, entre 2009 et 2010, la marge nette de Berliet Maroc passe de -0,7% à -0,1% du chiffre d'affaires.

VII.2. Analyse du Bilan

En KMAD	2008	En % du total bilan	2009	En %	Var 09/08	2010	En % du total bilan	Var 10/09
ACTIF								
Actif immobilisé	32 994	5,5%	27 481	6,3%	-16,7%	18 457	5,8%	-32,8%
Immobilisations en non valeur	-		-		-	-		-
Immobilisations incorporelles	55	0,0%	40	0,0%	-26,7%	24	0,0%	-41,4%
Immobilisations corporelles	32 119	5,3%	26 596	6,1%	-17,2%	17 781	5,6%	-33,1%
Immobilisations financières	820	0,1%	844	0,2%	3,0%	652	0,2%	-22,7%
Ecart de conversion actif	-		-		-	-		-
Actif circulant	560 166	93,0%	398 946	91,6%	-28,8%	245 098	76,6%	-38,6%
Stocks	194 638	32,3%	97 591	22,4%	-49,9%	91 811	28,7%	-5,9%
Créances de l'actif circulant	353 132	58,6%	163 433	37,5%	-53,7%	118 282	37,0%	-27,6%
Titres et valeurs de placement	12 336	2,0%	137 699	31,6%	1016,3%	35 000	10,9%	-74,6%
Ecart de conversion actif	60	0,0%	223	0,1%	271,9%	5	0,0%	-97,7%
Trésorerie Actif	9 412	1,6%	9 224	2,1%	-2,0%	56 383	17,6%	511,3%
Total actif	602 572	100,0%	435 651	100,0%	-27,7%	319 938	100,0%	-26,6%
PASSIF								
						-		
Capitaux permanents	360 101	59,8%	356 706	81,9%	-0,9%	254 567	79,6%	-28,6%
Capitaux propres	327 603	54,4%	316 740	72,7%	-3,3%	226 415	70,8%	-28,5%
Capitaux propres assimilés	3 791	0,6%	-		-100,0%	-		-
Dettes de financement	-		-		-	-		-
Provisions	28 707	4,8%	39 965	9,2%	39,2%	28 151	8,8%	-29,6%
Ecart de conversion passif	-		-		-	-		-
Passif circulant	228 016	37,8%	78 945	18,1%	-65,4%	65 371	20,4%	-17,2%
Dettes du passif circulant	227 956	37,8%	78 722	18,1%	-65,5%	65 366	20,4%	-17,0%
Autres provisions	35	0,0%	223	0,1%	540,1%	5	0,0%	-97,7%
Ecart de conversion passif	25	0,0%	-		-100,0%	-		-
Trésorerie Passif	14 455	2,4%	-		-100,0%	-		-
TOTAL PASSIF	602 572	100,0%	435 651	100,0%	-27,7%	319 938	100,0%	-26,6%

Source : Berliet Maroc

Analyse de l'actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Immobilisations en R&D	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55	40	-26,7%	24	-41,4%
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	55	40	-26,7%	24	-41,4%
<i>En % de l'actif immobilisé</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,1%</i>	<i>-10pb</i>	<i>0,1%</i>	<i>0pb</i>

Source : Berliet Maroc

Les immobilisations incorporelles comprennent exclusivement des brevets et marques. Elles représentent 0,2% de l'actif immobilisé en 2008 et 0,1% de l'actif immobilisé en 2009 et 2010.

Immobilisations corporelles

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Terrains	1 301	1 091	-16,2%	440	-59,7%
Constructions	15 209	13 830	-9,1%	8 701	-37,1%
Installations techniques, matériel et outillage	7 375	5 817	-21,1%	4 097	-29,6%
Matériel de transport	2 257	1 517	-32,8%	1 187	-21,7%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	2 512	1 807	-28,1%	1 034	-42,8%
Autres immobilisations corporelles	2 688	2 535	-5,7%	2 323	-8,4%
Immobilisation corporelles en cours	777	-	-100,0%	-	-
Immobilisations corporelles	32 119	26 596	-17,2%	17 781	-33,1%
<i>En % de l'actif immobilisé</i>	<i>97,3%</i>	<i>96,8%</i>	<i>-50pb</i>	<i>96,3%</i>	<i>-50pb</i>

Source : Berliet Maroc

Les immobilisations corporelles sont composées des éléments suivants :

- Les terrains représentent en moyenne 3,5% des immobilisations corporelles sur la période considérée (2008-2010) ;
- Les constructions représentent en moyenne 49,4% des immobilisations corporelles sur la période considérée et enregistrent une baisse en 2010 suite à la cession du bâtiment industriel ;
- Les installations techniques, matériel et outillage représentent en moyenne 22,6% des immobilisations corporelles sur la période considérée ;
- Le matériel de transport représente en moyenne 6,5% des immobilisations corporelles sur la période considérée ;
- Les mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers représentent en moyenne 6,8% des immobilisations corporelles sur la période considérée ;
- Les autres immobilisations corporelles, qui représentent en moyenne 10,3% des immobilisations corporelles sur la période considérée : celles-ci sont relatives à la signalisation et aménagements du show room et d'équipements pour le restaurant d'entreprise ;
- Les immobilisations corporelles en cours représentent 2,4% des immobilisations corporelles en 2007. Celles-ci sont relatives à la création du bâtiment « show room ».

En moyenne, les immobilisations corporelles représentent 96,8% de l'actif immobilisé de Berliet Maroc.

Immobilisations financières

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Prêts immobilisés	534	517	-3,2%	430	-16,8%
Autres créances financières	108	149	38,6%	194	30,2%
Titres de participation	178	178	0,0%	28	-84,3%
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	820	844	3,0%	652	-22,7%
En % de l'actif immobilisé	2,5%	3,1%	+60pb	3,5%	+40pb

Source : Berliet Maroc

Les immobilisations financières représentent en moyenne 3,0% de l'actif immobilisé de Berliet Maroc sur la période 2008-2010. La baisse enregistrée en 2010 est due aux directives du groupe qui n'autorisent plus le placement en SICAV : Berliet Maroc a, par conséquent, cédé ses SICAV.

Analyse de l'actif circulant

Stocks

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Marchandises	49 009	32 462	-33,8%	31 847	-1,9%
Matières et fournitures consommables	53 472	10 881	-79,7%	31 636	190,7%
Produits en cours	3 578	20 924	484,8%	3 134	-85,0%
Produits finis	88 579	33 324	-62,4%	25 194	-24,4%
Stocks	194 638	97 591	-49,9%	91 811	-5,9%
En % de l'actif circulant	34,7%	24,5%	-1 020pb	37,5%	+1300pb

Source : Berliet Maroc

Les stocks comprennent les stocks de marchandises, les stocks de matières et fournitures consommables, les stocks de produits en cours ainsi que les stocks de produits finis.

Les stocks de marchandises comprennent essentiellement les organes pour les camions prêts à être montés. Ils sont comptabilisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les stocks de matières et fournitures consommables sont essentiellement composés de lubrifiants et fournitures de bureaux. Ils sont comptabilisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les stocks de produits en cours sont relatifs à aux camions en cours de montage.

Les stocks de produits finis sont quant à eux comptabilisés à leur coût de production.

Les stocks ont enregistré une baisse de 49,9% en 2009, passant ainsi de 194,6 MMAD à 97,6 MMAD. En effet, dans un contexte économique en retrait sur l'activité des camions, Berliet Maroc a mené des actions afin de réduire son niveau de stocks et ce à travers la mise en place d'une procédure interne et d'un comité de pilotage des approvisionnements qui se réunit deux fois par mois. Les actions menées portent sur la rationalisation du carnet de commandes client, la fiabilisation des prévisions de ventes et

un ajustement aux variations de stock. Cela a permis à la fois d'accroître la rotation du stock et de réduire le besoin en fonds de roulement.

En 2010, les stocks enregistrent une nouvelle baisse de 5,9% en raison de la poursuite des actions sur les stocks.

La hausse des stocks de matières et fournitures consommables de 2010 s'explique par la nécessité de reconstituer un stock de sécurité (fixé à 2 mois de facturation) dont le niveau était très faible en 2009.

Les stocks représentent en moyenne 32,2% de l'actif circulant de Berliet Maroc sur la période 2008-2010.

Créances de l'actif circulant

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 148	740	-76,5%	362	-51,1%
Clients et comptes rattachés	286 325	142 164	-50,3%	102 937	-27,6%
Personnel	1 315	1 425	8,3%	1 041	-27,0%
Etat	59 914	16 212	-72,9%	9 163	-43,5%
Comptes d'associés	0	0		0	
Autres débiteurs	2 343	2 209	-5,7%	2 275	3,0%
Compte de régularisation actif	87	683	680,4%	2 504	266,8%
Créances de l'actif circulant	353 132	163 433	-53,7%	118 282	-27,6%
En % de l'actif circulant	63,0%	41,0%	-2 200pb	48,3%	+730pb

Source : Berliet Maroc

Les créances de l'actif circulant sont principalement composées des créances envers les clients, à hauteur de 85,0% en moyenne.

La baisse de 53,7% des créances de l'actif circulant en 2009 est essentiellement due au recul des comptes « Clients et comptes rattachés » et « Etat », qui enregistrent respectivement des baisses de 50,3% et 72,9% sous l'effet de la diminution du chiffre d'affaires.

En 2010, la baisse des créances de l'actif circulant de 27,6% est essentiellement liée au ralentissement de l'activité et à un travail de relance clients et de résolution des litiges, qui ont entraîné une baisse des postes « Clients et comptes rattachés », « Personnel » et « Etat ».

En moyenne sur la période 2008 - 2010, le poids de ces créances dans l'actif circulant est de 50,8%.

Titres et valeurs de placement

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Titres et valeurs de placement	12 336	137 699	>100%	35 000	-74,6%

Source : Berliet Maroc

Les titres et valeurs de placement ont fortement augmenté en 2009 pour atteindre 138 MMAD et ont enregistré un recul de 74,6% en 2010 pour s'établir à 35 MMAD.

Analyse de la trésorerie actif

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Chèques et valeurs à encaisser	6 361	6 267	-1,5%	11 784	88,0%
Banques, T.G. & C.C.P.	3 051	2 916	-4,4%	44 599	1429,4%
Caisses, régies d'avances et accréditifs	-	41	-	-	-
Trésorerie actif	9 412	9 224	-2,0%	56 383	511,3%

Source : Berliet Maroc

La trésorerie-actif de Berliet Maroc a baissé de 2,0% entre 2008 et 2009, avant de progresser de 511,3% en 2010, passant ainsi de 9,2 MMAD à 56,4 MMAD. Cette hausse est, principalement, liée à la cession de l'immobilier de l'activité industrielle.

Analyse des capitaux propres

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Capital social ou personnel	125 000	125 000	-	125 000	-
Prime de d'émission, de fusion, d'apport	480	480	-	480	-
Réserve légale	12 500	12 500	-	12 500	-
Réserve d'investissement	19 200	22 649	18,0%	22 928	1,2%
Autres réserves	11 805	15 287	29,5%	15 287	0%
Report à nouveau	88 966	144 186	62,1%	50 544	-64,9%
Résultat net de l'exercice	69 652	-3 363	-104,8%	-325	-90,3%
Capitaux propres	327 603	316 739	-3,32%	226 414	-28,52%

Source : Berliet Maroc

Les capitaux propres de Berliet Maroc s'élèvent à 328 MMAD en 2008, 318 MMAD en 2009 et 226 MMAD en 2010. Cette baisse s'explique par la dégradation du résultat net enregistré durant l'exercice 2009 d'une part, et par la distribution de dividendes de 90 MMAD effectuée durant l'exercice 2010 d'autre part.

Analyse des provisions réglementées

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Provisions réglementées	3791	0	-100,0%	0	-

Source : Berliet Maroc

En 2008, des provisions réglementées ont été enregistrées pour un montant de 4 MMAD. Ces provisions correspondent aux provisions pour investissement qui ont été reprises totalement en 2009.

Analyse des provisions pour risques et charges

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Provisions pour charges	28 707	25 753	-10,3%	1 128	-95,6%
Provisions pour risques	-	14 212	100,0%	27 023	90,1%
Provisions pour risques et charges	28 707	39 965	39,2%	28 151	-29,6%

Source : Berliet Maroc

Les provisions pour charges constatées sur la période 2008-2010 couvrent les éventuels coûts liés à la restructuration entamée par la société et aux différents litiges sociaux et commerciaux (litiges, d'une part, contre la société Salaf suite à son refus de paiement et ce à cause de la fraude qu'a connu cette société et, d'autre part, à la rupture d'un contrat de concession avec Sodisma). Ces provisions enregistrent une diminution pour atteindre 1 MMAD en 2010 contre 29 MMAD en 2008. Cette baisse s'explique essentiellement par la reprise des provisions sur litiges sociaux et de la provision pour restructuration réglés en 2010.

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir le risque lié au contrôle fiscal dont la société fait l'objet. Ces provisions ont augmenté passant de 14 MMAD en 2009 à 27 MMAD en 2010 traduisant la prise en compte d'un complément de provision pour faire face au contrôle fiscal dont la résolution devrait intervenir sur 2011.

Analyse du passif circulant

En KMAD	2008	En %	2009	En %	Var 09/08	2010	En %	Var 10/09
Fournisseurs et comptes rattachés	132 623	58,2%	41 759	53,0%	-68,5%	26 578	40,7%	-36,4%
Client créditeurs, avances et acomptes	9 086	4,0%	5 056	6,4%	-44,4%	4 156	6,4%	-17,8%
Personnel	744	0,3%	2 838	3,6%	281,5%	4 436	6,8%	56,3%
Organismes sociaux	3 020	1,3%	2 055	2,6%	-32,0%	1 779	2,7%	-13,4%
Etat	80 739	35,4%	25 163	32,0%	-68,8%	26 361	40,3%	4,8%
Comptes d'associés	36	0,0%	36	0,0%	0,0%	35	0,1%	-2,8%
Autres créanciers	1 167	0,5%	1 525	1,9%	30,7%	1 720	2,6%	12,8%
Comptes de régularisation – passif	541	0,2%	290	0,4%	-46,4%	302	0,5%	4,1%
Passif circulant	227 956	100,0%	78 721	100,0%	-65,47%	65 365	100,0%	-16,97%

Source : Berliet Maroc

Les postes « fournisseurs et comptes rattachés » et « Etat » constituent les principaux éléments du passif circulant. Ils représentent en moyenne 87% du passif circulant sur les trois derniers exercices.

Le poste « fournisseurs et comptes rattachés » représente en moyenne 50,6% du passif circulant sur la période 2008-2010, et connaît une baisse moyenne sur cette période de 52,5%. Ce poste s'établit à 27 MMAD en 2010 contre 133 MMAD en 2008. Cette évolution est corrélée à celle de l'activité, avec notamment une réduction annuelle moyenne des achats consommés de matières premières de 50,9% sur la même période.

Le poste « Etat », qui représente en moyenne 35,9% du passif circulant sur la période 2008-2010, enregistre une baisse importante de 68,8% en 2008 en raison de la baisse de l'impôt sur les sociétés dû (lié à la baisse du résultat imposable) et de la position de TVA.

Le poste « client créditeurs, avances et acomptes » représente en moyenne 5,6% du passif circulant durant les trois derniers exercices.

Analyse de la trésorerie passif

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Crédits d'escompte	12 834	-	-100,0%	-	-
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-
Banques (soldes créditeurs)	1 621	-	-100,0%	-	-
Trésorerie passif	14 455	-	-100,0%	-	-

Source : Berliet Maroc

En 2008, la trésorerie au passif s'élève à 14 MMAD. Elle englobe quasi-exclusivement des crédits d'escompte. En 2009 et 2010, la trésorerie au passif affiche un solde nul.

Analyse de l'équilibre financier

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Financement permanent	360 101	356 706	-0,90%	254 567	-28,60%
Actif immobilisé	32 994	27 481	-16,70%	18 457	-32,80%
Fonds de roulement (FR)	327 107	329 225	0,6%	236 110	-28,3%
Actif circulant	560 166	398 946	-28,80%	245 098	-38,60%
Passif circulant	228 016	78 945	-65,40%	65 371	-17,20%
Besoin en fonds de roulement (BFR)	332 150	320 001	-3,7%	179 727	-43,8%
BFR (en jours de CA)	131	241	84,2%	162	-33,0%
Trésorerie Actif	9 412	9 224	-2,00%	56 383	511,30%
Trésorerie Passif	14 455	-	-100,00%	-	-
Trésorerie nette	-5 043	9 224	-282,9%	56 383	511,3%

Source : Berliet Maroc

Fonds de roulement

En 2009, Berliet Maroc enregistre un fonds de roulement de 329 MMAD, en légère progression par rapport à l'exercice précédent (+0,6%). Cette évolution résulte de la baisse simultanée des capitaux permanents (-3,4MMAD) elle-même liée à la baisse du résultat net, ainsi qu'au recul de l'actif immobilisé (-5,5MMAD) essentiellement due aux amortissements.

En 2010, le fonds de roulement de Berliet Maroc baisse de 28,3%, passant ainsi de 329 MMAD à 236 MMAD. Cette dégradation du fonds de roulement est liée à la baisse de 28,6% du financement permanent, elle-même liée à la baisse significative du report à nouveau en raison de la distribution de dividendes.

Besoin de fonds de roulement (BFR)

Sur la période 2008-2010, le BFR de Berliet Maroc enregistre une baisse passant ainsi de 332 MMAD en 2008 à 180 MMAD en 2010. Cette évolution est liée à la réduction des stocks, à la baisse de l'activité et aux efforts de recouvrement des créances clients.

Trésorerie nette

La trésorerie nette de Berliet Maroc s'améliore durant la période 2008-2010. Cette croissance résulte de la baisse plus importante du Besoin en fonds de roulement par rapport au fonds de roulement.

Ratios d'endettement

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Endettement financier net ²⁵	-3 502	-146 923	4095,5%	-91 383	-37,8%
Capitaux propres	327 603	316 740	-3,3%	226 415	-28,5%
Ratio d'endettement (en %)	-1,1%	-46,4%	-4 532pb	-40,4%	+600pb

Source : Berliet Maroc

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Charges d'intérêt	1 050	387	-63,10%	335	-13,4%
EBE	104 271	13 183	-87,40%	5 479	-58,44%
Charges d'intérêt / EBE (en %)	1,0%	2,9%	+193pb	6,1%	+318pb

Source : Berliet Maroc

L'endettement financier net de Berliet Maroc est négatif durant la période 2008 – 2010. En effet, durant la période étudiée, la société dispose d'un compte « titres et valeurs de placement » et d'un compte « trésorerie » positif.

Berliet Maroc ne dispose pas de dettes de financement à moyen et long terme.

Sous l'effet de la baisse de l'EBE, le ratio charges d'intérêt/EBE enregistre une hausse en 2009 et 2010 de 193pb et 318pb respectivement, pour s'établir à 2,9% en 2009 (contre 1,0% en 2008) et 6,1% et 2010.

²⁵ Endettement financier net = Dettes de financement + Trésorerie Passif + Provisions à caractère durable - Trésorerie Actif - Titres et Valeurs de placement

Ratios de gestion

En nombre de jours	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Stocks (marchandises) ²⁶	160	77	-52,0%	69	-10,0%
Stocks (matières premières et produits en cours) ²⁷	31	57	83,9%	92	61,0%
Stocks (produits finis) ²⁸	41	31	-25,0%	40	28,6%
Créances clients ²⁹	94	89	-5,1%	77	-13,6%
Dettes fournisseurs ³⁰	50	33	-34,4%	24	-27,5%

Source : Berliet Maroc

Les actions menées pour réduire les stocks et les créances clients ont eu un impact sur l'évolution des délais de rotation :

- Le délai de règlement client enregistre une baisse de 9,5% entre 2008 et 2010, passant de 94 à 77 jours ;
- Le nombre de jours d'achats de marchandises en stock diminue de 34% entre 2008 et 2010, passant de 160 à 69 jours ;
- Le nombre de jours d'achat matières premières et produits en cours en stock augmente, quant à lui, de 72% entre 2008 et 2010, pour atteindre 92 jours en 2010 contre 31 jours en 2008 ;
- Le nombre de jours de produits finis en stock est de 37 jours en moyenne sur la période 2008-2010.

Par ailleurs, le délai de règlement fournisseurs a connu une diminution de 31% sur la période 2008-2010, passant de 50 jours en 2008 à 24 jours en 2010.

Analyse de la rentabilité

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Résultat d'exploitation net d'impôt ³¹	57 672	5 825	-89,9%	1078	-81,5%
Actif économique ³²	365 144	347 482	-4,8%	198 184	-43,0%
ROCE (en %)	15,8%	1,7%		0,5%	
Résultat net	69 652	-3 363	-104,8%	-325	n.s.
Capitaux propres	327 603	316 740	-3,3%	226 415	-28,5%
ROE (en %)	21,3%	-1,1%		-0,1%	

Source : Berliet Maroc

Le ratio *Return On Capital Employed* (ROCE) réalisé par Berliet Maroc enregistre une baisse continue durant la période étudiée. Cette dégradation de la rentabilité économique est liée à la baisse du résultat d'exploitation.

Le ratio de rentabilité financière, *Return On Equity* (ROE), se dégrade en 2009 pour atteindre -1,1%, contre 21,3% en 2008, sous l'effet de la baisse significative du résultat net. En 2010, le résultat net de

²⁶ Délai de rotation des stocks (marchandises) = (stocks de marchandises * 360) / (achats revendus de marchandises HT)

²⁷ Délai de rotation des stocks (matières premières et produits en cours) = [(stocks de matières premières + stocks de produits en cours) * 360] / (achats consommés de matières et fournitures HT)

²⁸ Délai de rotation des stocks (produits finis) = (stocks de produits finis * 360) / (chiffre d'affaires HT)

²⁹ Délai de règlement clients = (créances clients nettes * 360) / (chiffre d'affaires TTC)

³⁰ Délai de règlement fournisseurs = (dettes fournisseurs * 360) / (achats revendus de marchandises TTC + achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC)

³¹ Résultat d'exploitation après impôt théorique sur les sociétés (taux d'IS retenu de 33,3%)

³² Actif économique = Actif immobilisé net + BFR

la société s'améliore entraînant de fait une amélioration du ratio de rentabilité financière.

VII.3. Analyse du Tableau de Financement

En KMAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Capacité d'autofinancement	72 329	10 232	-85,9%	-53 976	-627,5%
Distribution de dividendes	-5 000	-7 500	50,0%	-90 000	1100,0%
Cession et réduction des immobilisations	272	295	8,5%	51 294	17268,9%
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-	-
= Total Ressources stables	67 601	3 027	-95,5%	-92 683	-3161,4%
Acquisition ou augmentation d'immobilisations	6 231	910	-85,4%	432	-52,6%
Remboursement des capitaux propres	-	-	-	-	-
Remboursement des dettes de financement	-	-	-	-	-
Emplois en non valeurs	-	-	-	-	-
= Total Emplois stables	6 231	910	-85,4%	432	-52,6%
Variation du besoin de financement global	-118 596	12 150	-111,4%	140 274	1054,5%
Variation de trésorerie	-57 226	14 267	-131,8%	47 159	230,6%
Trésorerie nette	-5 043	9224	-282,9%	56 383	511,3%

Source : Berliet Maroc

En 2008 et 2009, les sources de financement de Berliet Maroc sont constituées de l'autofinancement et de la cession d'immobilisations. En 2010, Berliet Maroc enregistre un autofinancement négatif sous l'effet de la détérioration de la capacité d'autofinancement de Berliet Maroc. La cession d'immobilisation de 51 MMAD n'a compensé que partiellement l'autofinancement négatif.

Les acquisitions d'immobilisations comprennent :

- Les acquisitions d'équipements et matériels en 2008 ;
- Les achats d'outillages et matériel de transport en 2009 ;
- Les achats de matériel de transport en 2010.

Les produits des cessions d'immobilisations comprennent :

- Des cessions de matériels divers et outillages en 2008 ;
- Des cessions de matériels de transport en 2009 ;
- La cession du site immobilier et de quelques équipements en 2010.

Partie VIII. Perspectives de Berliet Maroc

Avertissement

« Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de la société visée »

VIII.1. Orientations stratégiques de la société

Berliet Maroc fonde sa stratégie sur trois axes principaux :

Image de marque et notoriété

Berliet Maroc a inscrit dans sa stratégie de communication de faire progresser la notoriété du nom de Renault Trucks, le nom historique de Berliet Maroc étant trop associé au parc roulant de véhicules très anciens qui, bien que robustes, ne peuvent sur aucun plan être comparés aux gammes actuelles.

C'est bien un transfert d'image que la société envisage de réaliser, avant fin 2011, tout en capitalisant sur ce que l'histoire a apporté de positif à l'entreprise et ce à travers, entre autres : l'assistance aux clients, le conseil sur la gestion du parc roulant et l'assistance dans l'optimisation et l'économie du carburant.

Offre de produits

Avec les véhicules Renault Trucks, l'entreprise est l'un des principaux distributeurs d'une marque européenne, présents sur le marché marocain, à couvrir la quasi-totalité des segments de véhicules industriels (de 3,5T à 40T).

Cette caractéristique lui donne l'avantage de pouvoir répondre de façon complète et cohérente aux cahiers des charges imposés à travers les différents appels d'offre des collectivités et administrations.

Ainsi, la présence visuelle des véhicules de la marque Renault Trucks roulants en milieu urbain comme sur les réseaux routiers et autoroutiers renforce l'image de proximité du client.

L'entreprise continuera donc à développer une gamme complète de véhicules adaptés à tous types d'usage. A l'horizon 2014-2015, le constructeur Renault Trucks prévoit de renouveler toute sa gamme de véhicules.

Offre de services

Axe essentiel de sa stratégie, l'entreprise est convaincue que le leadership sur l'offre de services est son meilleur atout de fidélisation et sa meilleure arme de conquête de nouveaux clients. Les offres de services existantes et à développer comprennent les extensions de garantie pouvant aller jusqu'à 4 ans, les contrats d'entretien et les forfaits de réparation.

A travers une offre structurée et des outils de communication adaptés, l'offre de services s'articule autour du principe de garantir la mobilité du véhicule. A cet effet, les clients disposent d'une assistance 24/24 et des moyens logistiques nécessaires à la livraison des commandes urgentes de pièces de rechange dans tout le Royaume.

La succursale et le réseau de concessionnaires commercialisent des forfaits d'entretien (prix uniforme sur l'ensemble du territoire), des contrats d'entretien sur mesure, et des extensions de garantie³³ sur les véhicules.

³³ Garantie ajoutée au contrat de garantie initial à la demande de l'utilisateur du véhicule et moyennant une cotisation supplémentaire

Enfin, un service d'assistance technique est disponible pour appuyer les ateliers dans leur recherche de diagnostics de panne.

L'entreprise organise une fois par an une visite de client mystère dans chacun des ateliers agréés afin de mesurer la réactivité, la compétence et la conformité des règles en vigueur.

La satisfaction des clients est mesurée par le nombre de réclamations. Berliet Maroc compte également lancer une enquête de satisfaction client.

A travers ces trois axes, l'entreprise apporte de la valeur ajoutée à son offre globale et prétend améliorer ses marges et ses volumes grâce, notamment, au contrôle de la qualité de la facturation, à l'analyse prévisionnelle des offres commerciales et au scoring des clients.

Berliet Maroc envisage également de mettre en place un programme de formation renforcé de manière à faire monter en compétence les collaborateurs et de saisir les opportunités d'ouverture de nouvelles concessions.

VIII.2. Projections financières

VIII.2.a. Etats des soldes de gestion prévisionnels

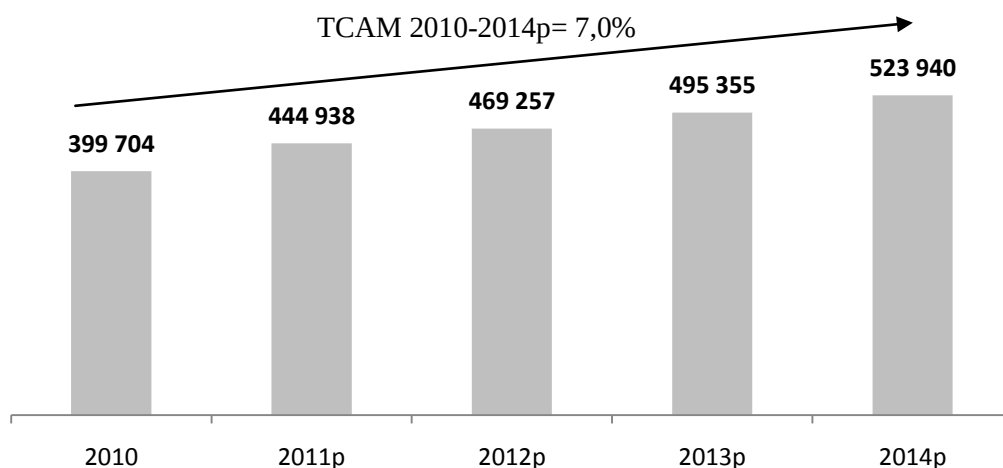
En KMAD	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	TCAM 10-14
Chiffre d'affaires	399 704	444 938	469 257	495 355	523 940	7,0%
Achats et variation de stock	327 489	367 849	389 642	412 929	436 866	
Autres charges externes	35 002	25 361	26 748	28 235	29 865	
VALEUR AJOUTEE	37 212	51 728	52 868	54 191	57 209	11,3%
En % du CA	9,3%	11,6%	11,3%	10,9%	10,9%	
Charges de personnel	30 268	24 600	20 911	21 538	22 184	
Impôts et taxes	1 466	1 566	1 566	1 566	1 566	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 479	25 562	30 391	31 087	33 459	57,2%
En % du CA	1,37%	5,7%	6,5%	6,3%	6,4%	
Autres produits d'exploitation						
Reprises d'exploitation	20 012					
Autres charges d'exploitation						
Dotations d'exploitation	23 874	11 190	10 871	10 437	9 640	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 617	14 372	19 520	20 650	23 819	95,9%
En % du CA	0,4%	3,2%	4,2%	4,2%	4,5%	
RESULTAT FINANCIER	1 772	2 427	1 481	1 586	1 672	-1,4%
RESULTAT NON COURANT	7 757	(10 780)	(11 000)	-	-	
RESULTAT AVANT IMPÔTS	11 145	6 019	10 001	22 237	25 491	23,0%
Impôts sur les résultats	11 470	2 225	3 000	6 671	7 647	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-325	3 795	7 001	15 566	17 844	na
En % du CA	NS	0,9%	1,5%	3,1%	3,4%	

Source : Berliet Maroc

VIII.2.a.1. Chiffres d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires de Berliet Maroc sur la période 2010-2014p se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires (en KMAD)



Source : Berliet Maroc

Le chiffre d'affaires de Berliet Maroc croît à un TCAM de 7,0% entre 2010 et 2014p pour atteindre 523,9 MMAD à la fin de l'horizon explicite de prévision. Les hypothèses prises sur la période 2010-2013p sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires « Camions » : évolution à un TCAM de 10,6% sur la période considérée ;
- Chiffre d'affaires « Pièces de rechange » : évolution à un TCAM de 3,0% sur la période considérée ;
- Chiffre d'affaires « Atelier » : constatation d'une baisse en 2011 induite par les travaux exceptionnels réalisés par la société sur des véhicules en provenance d'Uruguay pour l'homologation en 2010 et évolution à un TCAM de 6% sur la période 2012-2014. Cette augmentation est supportée par la mise en place de nouvelles offres telles que le contrat d'entretien ;
- Chiffre d'affaires « Montage » : baisse progressive de l'activité montage sur la période considérée ;
- Chiffre d'affaires « Autres services (hors garantie fournisseurs) » : évolution à un TCAM de 6,0% sur la période considérée.

Détail du chiffre d'affaires camions

En KMAD	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	TCAM 10-14
CA Poids lourds	277 123	335 873	356 193	377 743	400 597	9,7%
CA Camions légers	7 811	16 738	19 441	22 580	25 087	33,9%
Total CA camions	284 934	352 611	375 634	400 323	425 683	10,6%

Source : Berliet Maroc

Le chiffre d'affaires camions croît à un TCAM de 10,6% entre 2010 et 2014p pour atteindre 425,7 MMAD à la fin de l'horizon explicite de prévision grâce entre autres à la mise en place d'un plan d'actions commerciales plus agressif. Les hypothèses prises sur la période 2010-2014p sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires « Poids lourds » : hausse annuelle des prix de 1% et maintien de la part de marché de Berliet Maroc à 10,8% dans un marché qui évolue à un TCAM de 8,6% sur la période considérée ;
- Chiffre d'affaires « Camions légers » : hausse annuelle des prix de 1% à partir de 2012 et croissance des quantités vendues à un TCAM de 32,9% sur la période considérée en raison du succès rencontré par le produit « Maxity ».

Détail du chiffre d'affaires Pièces de rechanges

En KMAD	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	TCAM 10-14
CA Pièces de rechanges	70 983	73 112	75 306	77 565	79 892	3,0%

Source : Berliet Maroc

Le chiffre d'affaires pièces de rechanges croît à un TCAM de 3,0% entre 2010 et 2014p pour atteindre 79,9 MMAD à la fin de l'horizon explicite de prévision. Cette croissance modérée s'explique par :

- une concurrence de pièces adaptables de plus en plus agressive
- une offre concurrente avec des délais de paiement plus avantageux

VIII.2.a.2. Achats et variation de stock

L'évolution des achats et de la variation de stock sur la période 2010-2014p est la suivante :

En KMAD	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	TCAM 10-14
CA*	366 259	432 763	458 402	485 799	513 960	8,8%
Achats et variation de stock	327 489	367 849	389 642	412 929	436 866	7,5%
En % du CA*	89,4%	85,0%	85,0%	85,0%	85,0%	

Source : Berliet Maroc

*CA hors « CA Autres services », « CA Montage Volvo » et « CA Montage Isuzu » qui sont des activités de services sans poste d'achats

Les achats et variation de stock ont été stabilisés à 85% du chiffre d'affaires retraité sur la période 2010-2014p.

VIII.2.a.3. Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation et du résultat d'exploitation sur la période (2010-2014p) :

En KMAD	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	TCAM 10-14p
Chiffre d'affaires	399 704	444 938	469 257	495 355	523 940	7,0%
Achats et variation de stock	327 489	367 849	389 642	412 929	436 866	
Autres charges externes ³⁴	35 002	25 361	26 748	28 235	29 865	
VALEUR AJOUTEE	37 212	51 728	52 868	54 191	57 209	11,3%
En % du CA	9,30%	11,60%	11,30%	10,90%	10,9%	
Charges de personnel	30 268	24 600	20 911	21 538	22 184	
Impôts et taxes	1 466	1 566	1 566	1 566	1 566	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 479	25 562	30 391	31 087	33 459	57,2%
En % du CA	1,37%	5,70%	6,50%	6,30%	6,4%	
Autres produits d'exploitation						
Reprises d'exploitation	20 012					
Autres charges d'exploitation						
Dotations d'exploitation	23 874	11 190	10 871	10 437	9 640	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 617	14 372	19 520	20 650	23 819	95,9%
En % du CA	0,40%	3,20%	4,20%	4,20%	4,5%	

Source : Berliet Maroc

Le résultat d'exploitation croît à un TCAM de 95,9% sur la période 2010-2014p en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires et de l'amélioration des marges conjuguées à une baisse des charges de personnel et des dotations aux amortissements suite au plan de restructuration industrielle entrepris par Berliet Maroc depuis début 2010.

Le taux de marge d'exploitation passe de 0,4% à 4,5% entre 2010 et 2014p.

³⁴ A partir de 2011, les autres charges externes ont été retraitées de la garantie fournisseurs. Cette garantie correspond à la refacturation par Berliet Maroc à Renault Trucks, des coûts que Berliet Maroc a payés aux réparateurs agréés qui assurent des prestations sur des véhicules sous garantie. Cette garantie n'a pas été modélisée dans la mesure où elle est neutre en termes de résultat pour la société

VIII.2.a.4. Résultat net

Le résultat net de Berliet Maroc passe de -325 KMAD en 2010 à 17 844 KMAD en 2014p, sous l'effet de l'amélioration du résultat d'exploitation et du résultat non courant qui se retrouve allégé des provisions pour risques et charges et du coût des indemnités liées au plan de restructuration industriel.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat net de 2010 à 2014p :

En KMAD	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	TCAM 10-14p
Résultat d'exploitation	1 617	14 372	19 520	20 650	23 819	95,9%
Résultat financier	1 772	2 427	1 481	1 586	1 672	-1,4%
Résultat non courant	7 757	-10 780	-11 000	-	-	ns
Impôts sur les résultats	11 470	2 225	3 000	6 671	7 647	-9,6%
Résultat net de l'exercice	-325	3 795	7 001	15 566	17 844	ns
En % du CA	n.s	0,90%	1,50%	3,10%	3,40%	

Source : Berliet Maroc

VIII.2.b. Bilan

EN KMAD	2010	2011p	2012p	2013p	2014p
Actif immobilisé	18 457	13 940	10 808	8 502	7 421
Stocks	91 811	100 780	106 751	113 131	119 689
Créances	118 282	159 294	168 093	177 530	187 780
Écarts de conversion actif	5	-	-	-	-
Trésorerie actif	91 383	93 332	62 595	66 890	70 514
Total Actif	319 938	367 347	348 248	366 053	385 404
Capitaux Propres	226 415	220 210	222 856	233 805	245 949
Capitaux propres assimilés	-	-	-	-	-
Dettes de financement	-	-	-	-	-
Provisions durables pour risques et charges	28 151	28 151	-	-	-
Dettes du passif circulant	65 366	111 286	117 692	124 547	131 755
Autres provisions pour risques et charges	5	7700	7700	7700	7 700
Trésorerie passif	-	-	-	-	-
Total Passif	319 938	367 347	348 248	366 053	385 404

Source : Berliet Maroc

Les principaux changements du bilan prévisionnel sont liés à :

- La diminution de l'actif immobilisé en raison de l'amortissement et du faible niveau des investissements suite à la baisse progressive de l'activité industrielle ;
- L'augmentation de l'actif circulant et du passif circulant en lien avec la reprise de l'activité (les délais de rotation des stocks, de règlement clients et de règlement fournisseurs ont été maintenus sur la durée du plan d'affaires à des niveaux proches de la moyenne de la période historique 2008-2010) ;
- L'évolution des capitaux propres liée à celle du résultat net et de la distribution de dividendes sur la base d'un taux de distribution de 10% ;
- La reprise des provisions durables pour risques et charges suite au dénouement du contrôle fiscal.

Partie IX. Facteurs de risque

IX.1. Risque d'approvisionnement

Les approvisionnements étant essentiellement en provenance de Renault Trucks, il n'y a pas de risque identifié hormis ceux pouvant résulter de l'acheminement.

IX.2. Risque lié à la défaillance des clients

Depuis 2 ans, une nouvelle procédure groupe plus stricte, en matière de recouvrement, ainsi que le contrôle plus serré du crédit font qu'à ce jour, il n'y pas de risque de défaillance client identifiée en sus de ceux déjà provisionnés.

La procédure de recouvrement mise en place a pour objectif de gérer les encours autorisés et d'optimiser le recouvrement des créances de la succursale et ce grâce, entre autres, aux actions suivantes :

Le respect des modes et délai de règlement : en veillant à l'application des conditions et à la sécurisation en amont des moyens de paiement

- Client en compte : règlement à 60 jours date de facture et le paiement doit se faire soit par virements Bancaires, par chèques ou par traites ;
- Client passagers : Paiement cash avant livraison, soit en espèce (<20 kdh) ou par chèque certifié ou de banque.

Dans les deux cas, le client doit émettre soit un bon de commande ou au moins signer l'ordre de réparation.

Le recouvrement et la gestion des encours

La direction financière a la responsabilité de préparer un état détaillé de l'encours par client « balance âgée », cet état est transmis à la Direction après vente qui se chargera de le confirmer avec les clients.

Le plafond d'encours autorisé s'entend « encours facturé + encours de commandes » et tout dépassement entraînent automatiquement le blocage du compte.

Les encours de la succursale sont suivis, rapprochés et traités dans le cadre des réunions hebdomadaires.

Dès constatations du dépassement non autorisé la Direction financière informe la Direction après-vente pour prendre contact avec le client afin de ramener le dépassement dans un délai de 48h, passé ce délai, le contrôleur de crédit bloque le compte et le client en est informé.

Les réunions recouvrement se tiennent en vu de :

- Déterminer et suivre les actions à entreprendre pour récupérer les créances échues ;
- Statuer sur les dépassements de plafond non autorisé ;
- Statuer sur la mise en jeux des garanties ;
- Suivre les actions entreprises et l'évolution des récupérations en matière de recouvrement.

Le blocage et le déblocage des comptes

Les comptes sont systématiquement bloqués par le contrôleur de crédit dans les cas suivants :

- Dépassement non autorisé du plafond fixé ;
- Retard de paiement (dès l'envoi de la 1ère relance) ;
- Impayé.

Le règlement des dépassements non autorisés est fait au comptant, ou doit faire l'objet d'une dérogation. Dans le cas contraire, le camion reste bloqué à l'atelier jusqu'au paiement.

Les relances

A la suite des réunions hebdomadaires :

- Pour tout retard de paiement de 15 jours, une 1ère lettre de relance est envoyée par la Direction financière ;
- Pour tout retard de paiement de 30 jours, une 2ème lettre de relance est envoyée également par la Direction financière ;
- En plus des relances écrites le responsable recouvrement doit préconiser également les relances téléphoniques.

Le comité de risque

Ce comité se réunit tous les mois à l'effet de :

- Statuer sur des situations de précontentieux et contentieux proposées par la Direction financière ;
- Examiner les actions menées pour récupérer les créances et statuer sur les arrangements à l'amiable ;
- Décider de la dotation aux provisions pour créances douteuses ;
- Présenter le statut des dossiers contentieux ;
- Valider l'état des blocages et radiation des comptes.

IX.3. Risque de change

Le risque de change est très limité puisque les facturations faites par Renault Trucks sont en Euros, le Dirham étant corrélé à l'Euro.

IX.4. Risque concurrentiel

Ce risque repose sur :

- Une forte concurrence des prix ;
- Le fait que certains constructeurs proposent des financements directs aux clients ;
- Une concurrence chinoise très agressive et omniprésente ;
- L'émergence de nouveaux entrants sur le marché ;
- La part importante du secteur informel dans le transport routier de marchandises (TRM) ;
- La faiblesse des contrôles sur la vétusté des véhicules qui freine le renouvellement du parc roulant ;
- Le manque de contrôle de la surcharge et des volumes de charge qui a le même effet que la vétusté citée dans le point précédent ;
- La présence importante sur le marché de pièces de rechange contrefaites ;
- La mise sur le marché par certains opérateurs (non déclarés constructeurs) de véhicules récupérés à la casse, reconditionnés et remis sur la route.

IX.5. Risque fiscal

La société Berliet Maroc a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les revenus salariaux et la taxe sur la valeur ajoutée couvrant les exercices 2005 à 2008.

Les principaux redressements sont résumés ainsi :

- Impôt sur les sociétés : les redressements notifiés augmentent la base imposable de l'IS de 64.947 KMAD ;
- Taxe sur la valeur ajoutée : le redressement notifié donne lieu à un complément de TVA à verser qui s'élève en principal à un montant de 4.332 KMAD ;
- Impôt général sur les revenus : le redressement notifié prévoit un complément de droit à payer en principal pour un montant de 11.111 KMAD ;
- Retenue à la source : le redressement notifié prévoit un complément de RAS à verser qui s'élève en principal à un montant de 1.603 KMAD.

Dans ces réponses à l'administration fiscale, la société a rejeté la majorité des chefs de redressements qui lui ont été notifiés.

IX.6. Risque lié à l'activité

Berliet Maroc est, principalement, exposée à deux types de risques :

- Le risque de l'informel qui sévit sur le secteur du transport routier ;
- Le risque de l'informel et de la contrefaçon qui touche plus particulièrement l'activité des pièces de rechanges.

Partie X. Faits exceptionnels et litiges

Berliet Maroc a subi une procédure de vérification de sa comptabilité au titre des exercices 2005 à 2008 pour l'IR, l'IS et la TVA, entamée par l'administration fiscale le 02/11/2009 et qui a été clôturée le 29/10/2010 et ce conformément à l'article 212 du code général des impôts. Cependant, le redressement fiscal définitif ne sera finalisé que courant 2011. Une provision pour risques et charges a été constatée dans les comptes de la société pour un montant global de près de 27 millions de dirhams.

Par ailleurs, le contentieux le plus significatif de l'exercice 2010 concerne celui de la société Berliet Maroc avec la société Salaf, société de crédit à la consommation, laquelle fut absorbée par sa société mère Taslif en septembre 2010.

Partie XI. Annexes

XI.1. Données comptables et financières de Berliet Maroc

XI.1.a. Principales Méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise

BERLIET-MAROC S.A		31/12/2010
Km 10,4 route de Rabat		
INDICATIONS DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE		
I. ACTIF IMMOBILISES		
A. EVALUATION A L'ENTREE		
1. Immobilisations en non valeurs	Aucune acquisition	
2. Immobilisations incorporelles	Entre au coût d'achat majoré des frais s'il y a lieu	
3. Immobilisations corporelles	Entre au coût d'achat majoré des frais s'il y a lieu	
4. Immobilisations financières	Prix d'achat	
B. CORRECTIONS DE VALEUR		
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire selon les taux fiscalement admis. (Dotation normale) Dégressif pour les acquisitions à compter de l'ex 94 (Dotation N/Courante)	
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Néant	
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)		
A. EVALUATION A L'ENTREE		
1. Stocks	Au prix de revient d'achat ou de production réactualisé au coût moyen pondéré par rapport au CPM du mois M-1	
2. Créances	Prix net facturé	
3. Titres et valeurs de placement	Aucune acquisition	
B. CORRECTIONS DE VALEUR		
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon l'âge des pièces. Celles n'ayant pas connues de mouvements et ont une ancienneté de 6 mois à 1 an sont provisionnées à 50 % et au-delà à 100% Par une expertise pour les stocks de produits à déprécier ou par une actualisation de la valeur commerciale selon le prix du marché. (appel d'offre etc.) Selon le degré d'ancienneté de la créance, de l'insolvabilité du client ou d'une action en justice.	
- Stocks de pièces de rechange :		
- Stocks de matières premières et produits finis :		
-		
- Créances commerciales :	Les créances fournisseurs ou clients en devises font l'objet d'une actualisation par rapport au dernier cours de change connu en fin de période.	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif		
III. FINANCEMENT PERMANENT		
1. Méthodes de réévaluations	Aucunes réévaluations opérées.	
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées :	Selon les dispositions réglementaires en vigueur. Enregistrées sur la base du montant en principal du crédit octroyé.	
3. Dettes de financement permanent :		
4. Méthodes d'évaluations durables pour risques et charges	Selon le coût du risque réel en fonction des procédures judiciaires entamées.	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion -Passif	Néant.	
IV. PASSIF CIRCULANT		
1. Dettes du Passif circulant :	Créances nettes fournisseurs et autres enregistrées ou connus en fin de période.	
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions : pour risques et charges	Selon le coût du risque réel en fonction des procédures judiciaires entamées.	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion -Passif	Les créances fournisseurs ou clients en devises font l'objet d'une actualisation par rapport au dernier cours de change connu en fin de période.	
V. TRESORERIE		
1. Trésorerie -Actif :	Solde net des comptes de trésorerie après rapprochement et inventaire au 31,12, Solde net des comptes de trésorerie après rapprochement par rapport aux extraits bancaires ou autres effectué au 31,12,	
2. Trésorerie -Passif :		
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant,	

XI.1.b. Bilan

Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2008

BERLIET
MAROC

BILAN
ACTIF

Exercice du: 01.01.08 AU
31.12.08

	ACTIF	EXERCICE	Amortissements et Provisions	Net	EXERCICE
		Brut			PRECEDENT
					Net
A C T I F	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	331 000,00	275 833,32	55 166,68	165 500,08
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	331 000,00	275 833,32	55 166,68	165 500,08
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	90 894 945,28	58 775 898,39	32 119 046,89	31 933 497,88
	Terrains	3 952 085,69	2 650 859,73	1 301 225,96	1 513 828,06
	Constructions	35 274 040,10	20 065 183,62	15 208 856,48	15 844 121,74
	Installations techniques, matériel et outillage	28 595 158,70	21 220 109,63	7 375 049,07	7 119 133,50
	Matériel de transport	6 967 394,24	4 710 391,40	2 257 002,84	2 641 762,49
	Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	11 242 759,17	8 731 229,20	2 511 529,97	2 270 512,71
	Autres immobilisations corporelles	4 086 423,03	1 398 124,81	2 688 298,22	2 544 139,38
	Immobilisations corporelles en cours	777 084,35		777 084,35	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	1 907 728,11	1 088 175,00	819 553,11	968 675,68
	Prêts immobilisés	618 278,80	84 375,00	533 903,80	692 126,37
	Autres créances financières	107 649,31		107 649,31	98 549,31
B I L I S E	Titres de participation	1 181 800,00	1 003 800,00	178 000,00	178 000,00
	Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	93 133 673,39	60 139 906,71	32 993 766,68	33 067 673,64
A C T I F	STOCKS (f)	202 783 372,37	8 145 218,63	194 638 153,74	236 842 915,28
	Marchandises	51 749 711,05	2 740 767,00	49 008 944,05	84 521 487,13
	Matières et fournitures consommables	56 384 367,62	2 912 000,00	53 472 367,62	95 885 018,24
	Produits en cours	3 577 835,70		3 577 835,70	9 297 435,48
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis	91 071 458,00	2 492 451,63	88 579 006,37	47 138 974,43
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	386 809 681,83	33 677 365,82	353 132 316,01	315 851 571,32
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	3 147 758,24		3 147 758,24	2 912 363,43
	Clients et comptes rattachés	313 360 611,10	27 035 694,24	286 324 916,86	263 501 657,45
	Personnel	1 315 193,62		1 315 193,62	875 476,69
	Etat	59 913 763,81		59 913 763,81	44 519 139,33
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	8 984 887,54	6 641 671,58	2 343 215,96	2 258 136,16
	Compte de régularisation actif	87 467,52		87 467,52	1 784 798,26
	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	12 335 567,57		12 335 567,57	
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Eléments circulants)	60 081,82		60 081,82	155 732,65
	TOTAL II (f+g+h+i)	601 988 703,59	41 822 584,45	560 166 119,14	552 850 219,25
T R E S O R	TRESORERIE - ACTIF	9 412 347,37		9 412 347,37	71 148 912,40
	Chèques et valeurs à encaisser	6 361 027,42		6 361 027,42	18 622 656,65
	Banques, T.G & CP	3 051 299,20		3 051 299,20	52 526 255,75
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	20,75		20,75	
	TOTAL III	9 412 347,37		9 412 347,37	71 148 912,40
	TOTAL GENERAL I+II+III	704 534 724,35	101 962 491,16	602 572 233,19	657 066 805,29

BILAN PASSIF**BERLIET MAROC**

Exercice du: 01.01.08 AU 31.12.08

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	125 000 000,00	125 000 000,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé:		
	Dont versé: 125 000 000,00		
F	Prime d'émission, de fusion, d'apport	480 000,00	480 000,00
I	Ecart de réévaluation		
N	Réserve légale	12 500 000,00	11 709 116,29
A	Réserve d'investissement	19 199 853,52	16 886 991,68
N	Autres réserves	11 804 866,06	9 668 152,30
C	Report à nouveau (2)	88 965 799,66	40 654 309,68
E	Résultat nets en instance d'affectation (2)		
M	Résultat net de l'exercice (2)	69 652 251,70	58 551 949,29
E	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	327 602 770,94	262 950 519,24
N	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	3 790 896,10	8 188 945,19
T	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	3 790 896,10	8 188 945,19
P	DETTE DE FINANCEMENT (c)		
E	Emprunts obligataires		
R	Autres dettes de financement		
M			
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	28 707 476,28	27 665 338,28
N	Provisions pour charges	28 707 476,28	27 665 338,28
E	Provisions pour risques		
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)		
T	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	360 101 143,32	298 804 802,71
P	DETTE DU PASSIF CIRCULANT (f)	227 955 877,52	339 123 577,93
A	Fournisseurs et comptes rattachés	132 623 038,16	243 754 964,41
S	Clients créditeurs, avances et acomptes	9 085 769,48	10 178 090,97
S	Personnel	743 516,56	4 582 363,66
I	Organismes sociaux	3 020 404,38	3 631 647,64
F	Etat	80 739 412,30	71 543 985,46
	Comptes d'associés	35 925,43	4 406 287,93
C	Autres créanciers	1 166 917,39	384 305,32
I	Comptes de régularisation - passif	540 893,82	641 932,54
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	34 911,65	155 732,65
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)	25 170,17	16 631,85
U	TOTAL II (f+g+h)	228 015 959,34	339 295 942,43
T	TRESORERIE PASSIF	14 455 130,53	18 966 060,15
R	Crédits d'escompte	12 833 706,03	
E	Crédit de trésorerie		
S	Banques (soldes créditeurs)	1 621 424,50	18 966 060,15
O	TOTAL III	14 455 130,53	18 966 060,15
	TOTAL I+II+III	602 572 233,19	657 066 805,29

- (1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2009

BERLIET MAROC

BILAN ACTIF

Exercice du: 01.01.09 AU 31.12.09

	ACTIF	EXERCICE	Amortissements et Provisions	Net	EXERCICE PRECEDENT
		Brut			Net
A C T I F	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	381 280,00	340 823,19	40 456,81	55 166,68
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	381 280,00	340 823,19	40 456,81	55 166,68
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	90 985 651,35	64 389 341,53	26 596 309,82	32 119 046,89
	Terrains	3 952 085,69	2 861 194,67	1 090 891,02	1 301 225,96
	Constructions	35 553 917,55	21 724 095,89	13 829 821,66	15 208 856,48
	Installations techniques, matériel et outillage	29 109 736,13	23 292 644,80	5 817 091,33	7 375 049,07
	Matériel de transport	6 618 087,24	5 101 547,25	1 516 539,99	2 257 002,84
	Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	11 542 446,22	9 735 594,43	1 806 851,79	2 511 529,97
	Autres immobilisations corporelles	4 209 378,52	1 674 264,49	2 535 114,03	2 688 298,22
	Immobilisations corporelles en cours				777 084,35
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	1 932 408,70	1 088 175,00	844 233,70	819 553,11
	Prêts immobilisés	601 459,39	84 375,00	517 084,39	533 903,80
	Autres créances financières	149 149,31		149 149,31	107 649,31
	Titres de participation	1 181 800,00	1 003 800,00	178 000,00	178 000,00
	Autres titres immobilisés				
I M M O B I L I S E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	93 299 340,05	65 818 339,72	27 481 000,33	32 993 766,68
A C T I F	STOCKS (f)	101 597 526,49	4 006 539,09	97 590 987,40	194 638 153,74
	Marchandises	34 391 676,82	1 929 734,44	32 461 942,38	49 008 944,05
	Matières et fournitures consommables	12 728 925,25	1 847 734,03	10 881 191,22	53 472 367,62
	Produits en cours	20 923 986,42		20 923 986,42	3 577 835,70
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis	33 552 938,00	229 070,62	33 323 867,38	88 579 006,37
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	200 805 045,55	37 372 286,74	163 432 758,81	353 132 316,01
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	740 185,00		740 185,00	3 147 758,24
	Clients et comptes rattachés	172 894 386,13	30 730 615,16	142 163 770,97	286 324 916,86
	Personnel	1 424 978,10		1 424 978,10	1 315 193,62
	Etat	16 212 128,53		16 212 128,53	59 913 763,81
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	8 850 805,54	6 641 671,58	2 209 133,96	2 343 215,96
	Compte de régularisation actif	682 562,25		682 562,25	87 467,52
	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	137 698 743,84		137 698 743,84	12 335 567,57
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Eléments circulants)	223 469,27		223 469,27	60 081,82
	TOTAL II (f+g+h+i)	440 324 785,15	41 378 825,83	398 945 959,32	560 166 119,14
T R E S O R	TRESORERIE - ACTIF	9 223 998,04		9 223 998,04	9 412 347,37
	Chèques et valeurs à encaisser	6 266 640,99		6 266 640,99	6 361 027,42
	Banques, T.G & CP	2 916 150,10		2 916 150,10	3 051 299,20
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	41 206,95		41 206,95	20,75
	TOTAL III	9 223 998,04		9 223 998,04	9 412 347,37
	TOTAL GENERAL I+II+III	542 848 123,24	107 197 165,55	435 650 957,69	602 572 233,19

BERLIET MAROC

BILAN PASSIF

		Exercice du: 01.01.09 AU 31.12.09	
	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	125 000 000,00	125 000 000,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé:		
	Dont versé: 125 000 000,00		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	480 000,00	480 000,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	12 500 000,00	12 500 000,00
	Réserve d'investissement	22 649 006,52	19 199 853,52
	Autres réserves	15 287 478,64	11 804 866,06
	Report à nouveau (2)	144 186 285,78	88 965 799,66
	Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	-3 362 740,34	69 652 251,70
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	316 740 030,60	327 602 770,94
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)		3 790 896,10
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		3 790 896,10
P E R M A N E N T	DETTES DE FINANCEMENT (c)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	39 965 472,28	28 707 476,28
	Provisions pour charges	25 753 125,28	28 707 476,28
	Provisions pour risques	14 212 347,00	
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	356 705 502,88	360 101 143,32
P A S S I F	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	78 721 985,54	227 955 877,52
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 759 269,93	132 623 038,16
	Clients créditeurs, avances et acomptes	5 055 540,56	9 085 769,48
	Personnel	2 837 963,36	743 516,56
	Organismes sociaux	2 054 932,29	3 020 404,38
	Etat	25 162 851,17	80 739 412,30
	Comptes d'associés	36 243,43	35 925,43
	Autres créanciers	1 524 736,35	1 166 917,39
	Comptes de régularisation - passif	290 448,45	540 893,82
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	223 469,27	34 911,65
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)		25 170,17
	TOTAL II (f+g+h)	78 945 454,81	228 015 959,34
T R E S O R E R I E	TRESORERIE PASSIF		14 455 130,53
	Crédits d'escompte		12 833 706,03
	Crédit de trésorerie		
	Banques (soldes créditeurs)		1 621 424,50
	TOTAL III		14 455 130,53
TOTAL I+II+III		435 650 957,69	602 572 233,19

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2010

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du: 01.01.10 AU 31.12.10			
	EXERCICE			EXERCICE
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	PRECEDENT
				Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	381 280,00	357 583,17	23 696,83	40 456,81
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	381 280,00	357 583,17	23 696,83	40 456,81
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	71 703 265,24	53 922 590,60	17 780 674,64	26 596 309,82
Terrains	2 086 864,13	1 647 101,10	439 763,03	1 090 891,02
Constructions	21 383 693,79	12 682 708,85	8 700 984,94	13 829 821,66
Installations techniques, matériel et outillage	26 076 761,46	21 980 229,34	4 096 532,12	5 817 091,33
Matériel de transport	6 731 415,24	5 544 244,53	1 187 170,71	1 516 539,99
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	11 160 463,10	10 126 811,86	1 033 651,24	1 806 851,79
Autres immobilisations corporelles	4 264 067,52	1 941 494,92	2 322 572,60	2 535 114,03
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	1 740 595,70	1 088 175,00	652 420,70	844 233,70
Prêts immobilisés	514 646,39	84 375,00	430 271,39	517 084,39
Autres créances financières	194 149,31		194 149,31	149 149,31
Titres de participation	1 031 800,00	1 003 800,00	28 000,00	178 000,00
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (a+b+c+d+e)	73 825 140,94	55 368 348,77	18 456 792,17	27 481 000,33
STOCKS (f)	95 489 537,88	3 678 581,42	91 810 956,46	97 590 987,40
Marchandises	35 150 683,42	3 303 870,13	31 846 813,29	32 461 942,38
Matières et fournitures consommables	31 636 151,68		31 636 151,68	10 881 191,22
Produits en cours	3 134 456,67		3 134 456,67	20 923 986,42
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	25 568 246,11	374 711,29	25 193 534,82	33 323 867,38
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	172 401 408,07	54 119 500,75	118 281 907,32	163 432 758,81
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	362 085,00		362 085,00	740 185,00
Clients et comptes rattachés	150 414 774,14	47 477 829,17	102 936 944,97	142 163 770,97
Personnel	1 040 812,74		1 040 812,74	1 424 978,10
Etat	9 163 108,03		9 163 108,03	16 212 128,53
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	8 916 756,26	6 641 671,58	2 275 084,68	2 209 133,96
Compte de régularisation actif	2 503 871,90		2 503 871,90	682 562,25
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	35 000 000,00		35 000 000,00	137 698 743,84
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	5 073,74		5 073,74	223 469,27
(Eléments circulants)				
TOTAL II (f+g+h+i)	302 896 019,69	57 798 082,17	245 097 937,52	398 945 959,32
TRESORERIE - ACTIF	56 382 994,94		56 382 994,94	9 223 998,04
Chèques et valeurs à encaisser	11 784 341,16		11 784 341,16	6 266 640,99
Banques, T.G & CP	44 598 653,78		44 598 653,78	2 916 150,10
Caisses, régies d'avances et accreditifs				41 206,95
TOTAL III	56 382 994,94		56 382 994,94	9 223 998,04
TOTAL GENERAL I+II+III	433 104 155,57	113 166 430,94	319 937 724,63	435 650 957,69

BERLIET
MAROC**BILAN PASSIF**

		Exercice du:	01.01.10 AU 31.12.10
	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	125 000 000,00	125 000 000,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé:		
	Dont versé: 125 00 000,00		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	480 000,00	480 000,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	12 500 000,00	12 500 000,00
	Réserve d'investissement	22 928 247,18	22 649 006,52
	Autres réserves	15 287 478,64	15 287 478,64
	Report à nouveau (2)	50 544 304,78	144 186 285,78
	Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	-324 839,58	-3 362 740,34
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	226 415 191,02	316 740 030,60
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
P E R M A N E N T	DETTE DE FINANCEMENT (c)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	28 151 484,28	39 965 472,28
	Provisions pour charges	1 128 254,28	25 753 125,28
	Provisions pour risques	27 023 230,00	14 212 347,00
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	254 566 675,30	356 705 502,88
P A S S I F	DETTE DU PASSIF CIRCULANT (f)	65 365 975,59	78 721 985,54
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 577 514,13	41 759 269,93
	Clients créditeurs, avances et acomptes	4 155 557,82	5 055 540,56
	Personnel	4 435 639,22	2 837 963,36
	Organismes sociaux	1 779 432,06	2 054 932,29
	Etat	26 360 785,94	25 162 851,17
	Comptes d'associés	35 005,43	36 243,43
	Autres créanciers	1 719 582,91	1 524 736,35
	Comptes de régularisation - passif	302 458,08	290 448,45
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	5 073,74	223 469,27
R C U	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)		
	TOTAL II (f+g+h)	65 371 049,33	78 945 454,81
T R E S O	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte		
	Crédit de trésorerie		
	Banques (soldes créditeurs)		
	TOTAL III		
TOTAL I+II+III		319 937 724,63	435 650 957,69

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

XI.1.c. Compte de produits et de charges

Compte de produits et charges de l'exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET
MAROC

				Exercice du:	01.01.08 AU 31.12.08
			OPERATIONS		
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2 Totaux de L'exercice Précédant 4
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
		Ventes de marchandises (en l'Etat)	142 857 365,90		142 857 365,90
		Ventes de biens et services produits	769 346 143,93		769 346 143,93
		Chiffres d'affaires	912 203 509,83		912 203 509,83
		Variation de stock de produits	37 287 159,36		37 287 159,36
		Immobilisations produites pour l'Elle p/elle même			
		Subvention d'exploitation			
		Autres produits d'exploitation			
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	11 035 714,11		11 035 714,11
		TOTAL I	960 526 383,30		960 526 383,30
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		Achats revendus de marchandises	110 122 149,78		110 122 149,78
		Achats consommés de matières et de fournitures	659 597 493,76		659 597 493,76
		Autres charges externes	28 930 692,58		28 930 692,58
		Impôts et taxes	1 250 840,30		1 250 840,30
		Charges de personnel	45 317 528,94		45 317 528,94
		Autres charges d'exploitation			
		Dotations d'exploitation	28 799 518,47		28 799 518,47
		TOTAL II	874 018 223,83		874 018 223,83
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			86 508 159,47
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS			
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	11 700,00		11 700,00
		Gains de change	3 488 221,02		3 488 221,02
		Intérêts et autres produits financiers	931 290,67		931 290,67
		Reprises financières; transferts de charges	180 902,82		180 902,82
		TOTAL IV	4 612 114,51		4 612 114,51
	V	CHARGES FINANCIERES			
		Charges d'intérêts	1 049 885,33		1 049 885,33
		Pertes de change	3 041 258,87		3 041 258,87
		Autres charges financières			
		Dotations financières	60 081,82		60 081,82
		TOTAL V	4 151 226,02		4 151 226,02
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			460 888,49
	VII	RESULTAT COURANT (III - V I)			86 969 047,96

- 1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial
;augmentation (+) ;diminution (-)
Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.
- 2)

01.01.08 AU
31.12.08

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice Précédant 4
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
	VII	RESULTAT COURANT (Report)			86 969 047,96	86 075 770,01
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		Produits des cessions d'immobilisations	123 000,00		123 000,00	
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	187,90		187,90	
		Reprises non courantes; transferts de charges	11 098 049,09		11 098 049,09	3 106 467,63
		TOTAL VIII	11 221 236,99		11 221 236,99	3 106 467,63
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'ammort.immob. cédées	20 749,36		20 749,36	122 178,88
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	13 383,89		13 383,89	16 982,65
		Dotations non courantes aux amortiss. et provision				34 881,82
		TOTAL IX	34 133,25		34 133,25	174 043,35
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)			11 187 103,74	2 932 424,28
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)			98 156 151,70	89 008 194,29
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	28 503 900,00		28 503 900,00	30 456 245,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			69 652 251,70	58 551 949,29

	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			976 359 734,80	787 331 238,55
	XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			906 707 483,10	728 779 289,26
	XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			69 652 251,70	58 551 949,29

Compte de produits et charges de l'exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET
MAROC01.01.09 AU
31.12.09

		OPERATIONS		Exercice du:	
		Propres à	Concernant	Totaux de	Totaux de
		L'exercice	les	L'exercice	L'exercice
		1	exercices	3 = 1 + 2	Précédant
			précédents		4
			2		
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
		Ventes de marchandises (en l'Etat)	91 223 572,94	91 223 572,94	142 857 365,90
		Ventes de biens et services produits	385 937 070,99	385 937 070,99	769 346 143,93
		Chiffres d'affaires	477 160 643,93	477 160 643,93	912 203 509,83
		Variation de stock de produits	-40 172 369,28	-40 172 369,28	37 287 159,36
		Immobilisations produites pour l'Elle p/elle même			
		Subvention d'exploitation			
		Autres produits d'exploitation			
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	9 478 848,32	9 478 848,32	11 035 714,11
		TOTAL I	446 467 122,97	446 467 122,97	960 526 383,30
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		Achats revendus de marchandises	152 089 604,58	152 089 604,58	110 122 149,78
		Achats consommés de matières et de fournitures	199 928 618,96	199 928 618,96	659 597 493,76
		Autres charges externes	31 435 993,37	31 435 993,37	28 930 692,58
		Impôts et taxes	1 980 305,53	1 980 305,53	1 250 840,30
		Charges de personnel	38 370 513,07	38 370 513,07	45 317 528,94
		Autres charges d'exploitation			
		Dotations d'exploitation	13 923 987,96	13 923 987,96	28 799 518,47
		TOTAL II	437 729 023,47	437 729 023,47	874 018 223,83
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 738 099,50	8 738 099,50	86 508 159,47
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS			
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	11 700,00	11 700,00	11 700,00
		Gains de change	2 907 749,90	2 907 749,90	3 488 221,02
		Intérêts et autres produits financiers	1 882 737,86	1 882 737,86	931 290,67
		Reprises financières; transferts de charges	34 911,65	34 911,65	180 902,82
		TOTAL IV	4 837 099,41	4 837 099,41	4 612 114,51
	V	CHARGES FINANCIERES			
		Charges d'intérêts	387 417,63	387 417,63	1 049 885,33
		Pertes de change	1 010 895,11	1 010 895,11	3 041 258,87
		Autres charges financières			
		Dotations financières	223 469,27	223 469,27	60 081,82
		TOTAL V	1 621 782,01	1 621 782,01	4 151 226,02
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)	3 215 317,40	3 215 317,40	460 888,49
	VII	RESULTAT COURANT (III - V I)	11 953 416,90	11 953 416,90	86 969 047,96

01.01.09 AU
31.12.09

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice	Totaux de L'exercice Précédant
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	3 = 1 + 2	4
	VII	RESULTAT COURANT (Report)			11 953 416,90	86 969 047,96
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		Produits des cessions d'immobilisations	320 000,00		320 000,00	123 000,00
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	44,87		44,87	187,90
		Reprises non courantes; transferts de charges	8 161 896,10		8 161 896,10	11 098 049,09
		TOTAL VIII	8 481 940,97		8 481 940,97	11 221 236,99
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'ammort.immob. cédées	267 644,01		267 644,01	20 749,36
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	5 213 100,00		5 213 100,00	13 383,89
		Dotations non courantes aux amortiss. et provision	11 888 854,20		11 888 854,20	
		TOTAL IX	17 369 598,21		17 369 598,21	34 133,25
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)			-8 887 657,24	11 187 103,74
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)			3 065 759,66	98 156 151,70
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	6 428 500,00		6 428 500,00	28 503 900,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			-3 362 740,34	69 652 251,70
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			459 786 163,35	976 359 734,80
	XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			463 148 903,69	906 707 483,10
	XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			-3 362 740,34	69 652 251,70

**BERLIET
MAROC**

		OPERATIONS		Exercice du:	31.12.10	
		Propres à L'exercice 1	Concerna nt les exercices précédent s 2	Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice Précédant 4	
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		Ventes de marchandises (en l'Etat)	172 789 853,64		172 789 853,64	91 223 572,94
		Ventes de biens et services produits	226 913 794,94		226 913 794,94	385 937 070,99
		Chiffres d'affaires	399 703 648,58		399 703 648,58	477 160 643,93
		Variation de stock de produits	-25 839 221,64		-25 839 221,64	-40 172 369,28
		Immobilisations produites pour l'Elle p/elle même				
		Subvention d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	20 011 878,26		20 011 878,26	9 478 848,32
		TOTAL I	393 876 305,20		393 876 305,20	446 467 122,97
	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
		Achats revendus de marchandises	165 877 540,23		165 877 540,23	152 089 604,58
		Achats consommés de matières et de fournitures	135 772 641,24		135 772 641,24	199 928 618,96
		Autres charges externes	35 002 095,37		35 002 095,37	31 435 993,37
		Impôts et taxes	1 465 656,01		1 465 656,01	1 980 305,53
		Charges de personnel	30 267 664,80		30 267 664,80	38 370 513,07
		Autres charges d'exploitation				
	Dotations d'exploitation	23 874 162,53		23 874 162,53	13 923 987,96	
	TOTAL II	392 259 760,18		392 259 760,18	437 729 023,47	
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 616 545,02		1 616 545,02	8 738 099,50	
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		Produits des titres de participation et				
		autres titres immobilisés	61 700,00		61 700,00	11 700,00
		Gains de change	1 260 876,21		1 260 876,21	2 907 749,90
		Intérêts et autres produits financiers	1 783 418,64		1 783 418,64	1 882 737,86
		Reprises financières; transferts de charges	223 469,27		223 469,27	34 911,65
		TOTAL IV	3 329 464,12		3 329 464,12	4 837 099,41
	V	CHARGES FINANCIERES				
		Charges d'intérêts	335 204,34		335 204,34	387 417,63
		Pertes de change	1 217 420,08		1 217 420,08	1 010 895,11
		Autres charges financières				
		Dotations financières	5 073,74		5 073,74	223 469,27
		TOTAL V	1 557 698,16		1 557 698,16	1 621 782,01
		RESULTAT FINANCIER (IV - V)	1 771 765,96		1 771 765,96	3 215 317,40
VII	RESULTAT COURANT (III - V I)	3 388 310,98		3 388 310,98	11 953 416,90	

Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice	Totaux de L'exercice précédent
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	3 = 1 + 2	3 = 1 + 2
	VII	RESULTAT COURANT (Report)			3 388 310,98	11 953 416,90
NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		Produits des cessions d'immobilisations	51 101 753,00		51 101 753,00	320 000,00
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	234 196,60		234 196,60	44,87
		Reprises non courantes; transferts de charges	8 722 649,00		8 722 649,00	8 161 896,10
		TOTAL VIII	60 058 598,60		60 058 598,60	8 481 940,97
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'ammort.immob. cédées	4 747 922,96		4 747 922,96	267 644,01
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	33 571 726,20		33 571 726,20	5 213 100,00
		Dotations non courantes aux amortiss. et provision	13 982 000,00		13 982 000,00	11 888 854,20
		TOTAL IX	52 301 649,16		52 301 649,16	17 369 598,21
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)			7 756 949,44	-8 887 657,24
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)			11 145 260,42	3 065 759,66
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	11 470 100,00		11 470 100,00	6 428 500,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			-324 839,58	-3 362 740,34
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			457 264 367,92	459 786 163,35
	XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			457 589 207,50	463 148 903,69
	XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			-324 839,58	-3 362 740,34

XI.1.d. Tableau de financement

Tableau de financement de l'exercice clos le 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat				
		AU 31/12/2008		
SYNTHESE DES MASSES DE BILAN	Exercice	Exercice Précédent	Variations	
			Emplois	Ressources
1- Financement permanent	360 101 143,32	298 804 802,71		
2- Moins actif immobilisé	32 993 766,68	33 067 673,64		
3- FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	327 107 376,64	265 737 129,07	0,00	61 370 247,57
4- Actif circulant	547 830 551,57	552 850 219,25		
5-Moins Passif circulant	228 015 959,34	339 295 942,43		
6- besoin de financement global (B)	319 814 592,23	213 554 276,82	106 260 315,41	
7- Trésorerie nette (actif-Passif) = (A-B)	7 292 784,41	52 182 852,25		44 890 067,84

EMPLOIS ET RESSOURCES		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I-RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE					
AUTOFINANCEMENT (A)					
- Capacité d'autofinancement		67 329 052,16		49 578 799,31	
- Distribution de bénéfices		72 329 052,16		60 828 799,31	
	5 000 000,00		11 250 000,00		
CESSIONS ET REDUCTION DES IMMOBILISATIONS (B)					
- Cessions d'immobilisations incorporelles		272 122,57		573 301,24	
- Cessions d'immobilisations corporelles		123 000,00			
- Cessions d'immobilisations financières		149 122,57		573 301,24	
- Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES (C) ET ASSIMILES					
- Augmentation de capital, apports		0,00		0,00	
- Subventions d'investissement				0,00	
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (Net de primes de remboursements)					
				0,00	
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0	67 601 174,73	0,00	50 152 100,55	
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS DES IMMOBILISATIONS (E)					
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6 230 927		8 789 213,46		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 230 927,16		8 789 213,46		
- Acquisitions d'immobilisations financières					
- Augmentations des créances immobilisées					
REMBOURSEMENT DE CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
			0,00		
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)					
			0,00		
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	6 230 927,16		8 789 213,46		
III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	106 260 315,41	0,00	104 141 442,47		
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	44 890 067,84		62 778 555,38	
TOTAL GENERAL	112 491 242,57	112 491 242,57	112 930 655,93	112 930 655,93	

Tableau de financement de l'exercice clos le 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat				
SYNTHESE DES MASSES DE BILAN	Exercice	Exercice Précédent	AU 31/12/2009	
			Variations Emplois	Ressources
1- Financement permanent	356 705 502,88	360 101 143,32		
2- Moins actif immobilisé	27 481 000,33	32 993 766,68		
3- FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	329 224 502,55	327 107 376,64		2 117 125,91
4- Actif circulant	405 374 459,32	560 166 119,14		
5-Moins Passif circulant	85 373 954,81	228 015 959,34		
6- besoin de financement global (B)	320 000 504,51	332 150 159,80		12 149 655,29
7- Trésorerie nette (actif-Passif) = (A-B)	9 223 998,04	-5 042 783,16	14 266 781,20	

EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice Précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I-RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		2 732 099,57		67 329 052,16
- Capacité d'autofinancement		10 232 099,57		72 329 052,16
- Distribution de bénéfices	7 500 000,00		5 000 000,00	
CESSIONS ET REDUCTION DES IMMOBILISATIONS (B)	0	295 319,41		272 122,57
- Cessions d'immobilisations incorporelles				
- Cessions d'immobilisations corporelles		320 000,00		123 000,00
- Cessions d'immobilisations financières				
- Récupérations sur créances immobilisées		-24 680,59		149 122,57
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		0,00		0,00
- Augmentation de capital, apports				0,00
- Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (Net de primes de remboursements) (D)				0,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0	3 027 418,98	0,00	67 601 174,73
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS DES IMMOBILISATIONS (E)	910 293,07		6 230 927,16	
-Acquisitions d'immobilisations incorporelles	50 280,00			
-Acquisitions d'immobilisations corporelles	860 013,07		6 230 927,16	
-Acquisitions d'immobilisations financières	0,00			
-Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DE CAPITAUX PROPRES (F)	0,00			
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	0,00		0,00	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	0,00		0,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	910 293,07		6 230 927,16	
III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	0,00	12 149 655,29	106 260 315,41	
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	14 266 781,20	0,00		44 890 067,84
TOTAL GENERAL	15 177 074,27	15 177 074,27	112 491 242,57	112 491 242,57

Tableau de financement de l'exercice clos le 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		TABLEAU DE FINANCEMENT		AU	31.12.2010
SYNTHESE DES MASSES DE BILAN	Exercice	Exercice Précédent	Variations		
			Emplois	Ressources	
1- Financement permanent 2- Moins actif immobilisé	254 566 675,30 18 456 792,17	356 705 502,88 27 481 000,33	102 138 827,58	9 024 208,16	
3- FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	236 109 883,13	329 224 502,55	93 114 619,42		
4- Actif circulant 5-Moins Passif circulant	245 097 937,52 65 371 049,33	398 945 959,32 78 945 454,81	13 574 405,48	153 848 021,80	
6- besoin de financement global (B)	179 726 888,19	320 000 504,51		140 273 616,32	
7- Trésorerie nette (actif-Passif) = (A-B)	56 382 994,94	9 223 998,04	47 158 996,90		
EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice Précédent		
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	
I-RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE					
AUTOFINANCEMENT (A)	143 976 290,42			2 732 099,57	
- Capacité d'autofinancement	53 976 290,42			10 232 099,57	
- Distribution de bénéfices	90 000 000,00		7 500 000,00		
CESSIONS ET REDUCTION DES IMMOBILISATIONS (B)	0,00	51 293 566,00		295 319,41	
- Cessions d'immobilisations incorporelles					
- Cessions d'immobilisations corporelles		51 101 753,00		320 000,00	
- Cessions d'immobilisations financières		150 000,00			
- Récupérations sur créances immobilisées		41 813,00		-24 680,59	
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES (C) ET ASSIMILES		0,00		0,00	
- Augmentation de capital, apports				0,00	
- Subventions d'investissement					
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (Net de primes de remboursements) (D)				0,00	
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	143 976 290	51 293 566,00	0,00	3 027 418,98	
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS DES IMMOBILISATIONS (E)	431 895,00		910 293,07		
-Acquisitions d'immobilisations incorporelles			50 280,00		
-Acquisitions d'immobilisations corporelles	431 895,00		860 013,07		
-Acquisitions d'immobilisations financières					
-Augmentations des créances immobilisées					
REMBOURSEMENT DE CAPITAUX PROPRES (F)	0,00				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	0,00		0,00		
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	0,00		0,00		
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	431 895,00		910 293,07		
III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	0,00	140 273 616,32		12 149 655,29	
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	47 158 996,90	0,00	14 266 781,20		
TOTAL GENERAL	191 567 182,32	191 567 182,32	15 177 074,27	15 177 074,27	

XI.1.e. Etat des Soldes de Gestion**État des soldes de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2008**

BERLIET MAROC

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

				AU EXERCICE	31.12.08 EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	142 857 365,90	142 712 046,90
	2	-	Achats revendus de marchandises	110 122 149,78	87 259 604,48
I		=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	32 735 216,12	55 452 442,42
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	806 633 303,29	627 785 494,33
	3		Ventes de biens et services produits	769 346 143,93	622 102 070,12
	4		Variation de stocks de produits	37 287 159,36	5 683 424,21
	5		Immobilisations produites par elle même pour elle même		
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	688 528 186,34	555 013 146,30
	6		Achats consommés de matières et fournitures	659 597 493,76	532 046 550,98
	7		Autres charges externes	28 930 692,58	22 966 595,32
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	150 840 333,07	128 224 790,45
V	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	1 250 840,30	1 051 307,46
	10	-	Charges de personnel	45 317 528,94	45 918 515,49
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	104 271 963,83	81 254 967,50
		=	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
	11	+	Autres produits d'exploitation		
	12	-	Autres charges d'exploitation		
	13	+	Reprises d'exploitation: transfert de charges	11 035 714,11	9 443 229,27
	14	-	Dotations d'exploitation	28 799 518,47	7 462 565,01
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	86 508 159,47	83 235 631,76
VII			RESULTAT FINANCIER	460 888,49	2 840 138,25
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	86 969 047,96	86 075 770,01
IX			RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	11 187 103,74	2 932 424,28
	15	-	Impôts sur les résultats	28 503 900,00	30 456 245,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	69 652 251,70	58 551 949,29

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	69 652 251,70	58 551 949,29
			* Bénéfice +	69 652 251,70	58 551 949,29
			* Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation	18 037 966,19	5 226 256,95
	3	+	Dotations financières		
	4	+	Dotations non courantes		34 881,82
	5	-	Reprises d'exploitation	11 098 049,09	
	6	-	Reprises financières		
	7	-	Reprises non courantes	4 160 866,00	3 106 467,63
	8	-	Produits des cessions des immobilisations	123 000,00	
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées	20 749,36	122 178,88
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	72 329 052,16	60 828 799,31
	10	-	Distributions de bénéfices	5 000 000,00	11 250 000,00
II			AUTOFINANCEMENT	67 329 052,16	49 578 799,31

État des soldes de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2009

BERLIET MAROC

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

			Au	31.12.09
			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	91 223 572,94	142 857 365,90
	2	- Achats revendus de marchandises	152 089 604,58	110 122 149,78
I		= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	-60 866 031,64	32 735 216,12
II		+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	345 764 701,71	806 633 303,29
	3	Ventes de biens et services produits	385 937 070,99	769 346 143,93
	4	Variation de stocks de produits	-40 172 369,28	37 287 159,36
	5	Immobilisations produites par elle même pour elle même		
III		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	231 364 612,33	688 528 186,34
	6	Achats consommés de matières et fournitures	199 928 618,96	659 597 493,76
	7	Autres charges externes	31 435 993,37	28 930 692,58
IV		= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	53 534 057,74	150 840 333,07
V	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	1 980 305,53	1 250 840,30
	10	- Charges de personnel	38 370 513,07	45 317 528,94
		= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	13 183 239,14	104 271 963,83
		= INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation		
	13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	9 478 848,32	11 035 714,11
	14	- Dotations d'exploitation	13 923 987,96	28 799 518,47
VI		= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	8 738 099,50	86 508 159,47
VII		RESULTAT FINANCIER	3 215 317,40	460 888,49
VIII		= RESULTAT COURANT (+ ou -)	11 953 416,90	86 969 047,96
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-8 887 657,24	11 187 103,74
	15	- Impôts sur les résultats	6 428 500,00	28 503 900,00
X		= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-3 362 740,34	69 652 251,70

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-3 362 740,34	69 652 251,70
		* Bénéfice +	-3 362 740,34	69 652 251,70
		* Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation	6 180 096,00	18 037 966,19
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes	16 628 996,00	
	5	- Reprises d'exploitation	1 000 000,00	11 098 049,09
	6	- Reprises financières		
	7	- Reprises non courantes	8 161 896,10	4 160 866,00
	8	- Produits des cessions des immobilisations	320 000,00	123 000,00
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	267 644,01	20 749,36
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	10 232 099,57	72 329 052,16
	10	- Distributions de bénéfices	7 500 000,00	5 000 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	2 732 099,57	67 329 052,16

État des soldes de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2010

BERLIET MAROC

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

			Au	31.12.2010
			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	172 789 853,64	91 223 572,94
	2	- Achats revendus de marchandises	165 877 540,23	152 089 604,58
I		= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	6 912 313,41	-60 866 031,64
II		+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	201 074 573,30	345 764 701,71
	3	Ventes de biens et services produits	226 913 794,94	385 937 070,99
	4	Variation de stocks de produits	-25 839 221,64	-40 172 369,28
	5	Immobilisations produites par elle même pour elle même		
III		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	170 774 736,61	231 364 612,33
	6	Achats consommés de matières et fournitures	135 772 641,24	199 928 618,96
	7	Autres charges externes	35 002 095,37	31 435 993,37
IV		= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	37 212 150,10	53 534 057,74
V	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	1 465 656,01	1 980 305,53
	10	- Charges de personnel	30 267 664,80	38 370 513,07
		= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	5 478 829,29	13 183 239,14
		= INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation		
	13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	20 011 878,26	9 478 848,32
	14	- Dotations d'exploitation	23 874 162,53	13 923 987,96
VI		= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 616 545,02	8 738 099,50
VII		RESULTAT FINANCIER	1 771 765,96	3 215 317,40
VIII		= RESULTAT COURANT (+ ou -)	3 388 310,98	11 953 416,90
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	7 756 949,44	-8 887 657,24
	15	- Impôts sur les résultats	11 470 100,00	6 428 500,00
X		= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-324 839,58	-3 362 740,34

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-324 839,58	-3 362 740,34
		* Bénéfice +	-324 839,58	-3 362 740,34
		* Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation	6 016 218,20	6 180 096,00
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes	13 982 000,00	16 628 996,00
	5	- Reprises d'exploitation	18 573 190,00	1 000 000,00
	6	- Reprises financières		
	7	- Reprises non courantes	8 722 649,00	8 161 896,10
	8	- Produits des cessions des immobilisations	51 101 753,00	320 000,00
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	4 747 922,96	267 644,01
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	-53 976 290,42	10 232 099,57
	10	- Distributions de bénéfices	90 000 000,00	7 500 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	-143 976 290,42	2 732 099,57

XI.1.f. Etat des dérogations

État des dérogations de l'exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		AU: 31.12.2008
ETAT DES DEROGATIONS		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- <u>Dérogations aux principes comptables fondamentaux</u> - Néant		
II- <u>Dérogations aux méthodes d'évaluations</u> - Néant		
III- <u>Dérogations aux règles d'établissements et de la présentation des états de synthèses</u> - Néant		

État des dérogations de l'exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		
ETAT DES DEROGATIONS		AU: 31.12.2009
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<u>I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux</u> - Néant		
<u>II- Dérogations aux méthodes d'évaluations</u> - Néant		
<u>III- Dérogations aux règles d'établissements et de la présentation des états de synthèses</u> - Néant		

État des dérogations de l'exercice clos au 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		
ETAT DES DEROGATIONS		AU: 31.12.2010
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<u>I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux</u> - Néant		
<u>II- Dérogations aux méthodes d'évaluations</u> - Néant		
<u>III- Dérogations aux règles d'établissements et de la présentation des états de synthèses</u> - Néant		

XI.1.g. Tableau des immobilisations autres que financières :Au 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat	AU: 31.12.2008
--	-----------------------

	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virements	Cessions	Retraits	Virements	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	331 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 000,00
- -								
- Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles	331 000,00							331 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 598 317,10	6 230 927,16			1 934 298,98			90 894 945,28
- Terrains - Constructions - Installations techniques, matériel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours	3 962 7809,69 34 306 420,64 26 941 651,97 6 868 122,24 10 817 269,12 3 702 143,44	1 047 273,95 2 199 807,48 630 000,00 1 188 781,79 387 979,59 777 084,35			10 624,00 79 654,49 546 300,75 530 728,00 763 291,74 3 700,00			3 952 085,69 35 274 040,10 28 595 158,70 6 967 394,24 11 242 759,17 4 086 423,03 777 084,35
TOTAL GENERAL	86 929 317,10	6 230 927,16			1 934 298,98			91 225 945,28

Au 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat								
AU: 31.12.2009								
	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virements	Cessions	Retraits	Virements	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	331 000,00	50 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 280,00
- -								
- Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles	331 000,00	50 280,00			0,00			381 280,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 985 651,35	431 895,00	0,00	0,00	769 307,00	0,00	777 084,35	90 985 651,35
- Terrains - Constructions - Installations techniques, matériel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours	3 952 085,69 35 274 040,10 28 595 158,70 6 967 394,24 11 242 759,17 4 086 423,03 777 084,35	279 877,45 514 577,43 420 000,00 299 687,05 122 955,49			769 307,00		777 084,35	4 231 963,14 35 274 040,10 29 109 736,13 6 618 087,24 11 542 446,22 4 209 378,52
TOTAL GENERAL	91 225 945,28	1 687 377,42	0,00	0,00	769 307,00	0,00	777 084,35	91 366 931,35

Au 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat								
AU: 31.12.2010								
	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virements	Cessions	Retraits	Virements	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	381 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 280,00
- -								
- Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles	381 280,00				0,00			381 280,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 985 651,35	431 895,00	0,00	0,00	19 714 281,11	0,00	0,00	71 703 265,24
- Terrains - Constructions - Installations techniques, matériel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours	4 231 963,14 35 274 040,10 29 109 736,13 6 618 087,24 11 542 446,22 4 209 378,52	323 328,00 53 878,00 54 689,00			2 145 099,01 13 890 346,31 3 032 974,67 210 000,00 435 861,12			2 086 864,13 21 383 693,79 26 076 761,46 6 731 415,24 11 160 463,10 4 264 067,52 0,00
TOTAL GENERAL	91 366 931,35	431 895,00	0,00	0,00	19 714 281,11	0,00	0,00	72 084 545,24

XI.1.h. Tableau des amortissements

Au 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat				
			AU	31.12.2008
NATURE	Cumuls au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements immobilisations sorties	Cumuls à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	165 499,92	110 333,40		275 833,32
- Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles	165 499,92	110 333,40		275 833,32
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 664 819,22	6 024 628,79	1 913 549,62	58 775 898,39
- Agencement.Amenag.Terrain - Constructions - Installations techniques, materiel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours	2 448 881,63 18 462 298,90 19 822 518,47 4 226 359,75 8 546 756,41 1 158 004,06	210 133,23 1 682 539,21 1 943 891,91 1 014 759,65 929 598,30 243 706,49	8 155,13 79 654,49 546 300,75 530 728,00 745 125,51 3 585,74	2 650 859,73 20 065 183,62 21 220 109,63 4 710 391,40 8 731 229,20 1 398 124,81
TOTAL GENERAL	54 830 319,14	6 134 962,19	1 913 549,62	59 051 731,71

Au 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat				
NATURE	Cumuls au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements immobilisations sorties	Cumuls à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	275 833,32	64 989,87		340 823,19
- Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles	275 833,32	64 989,87		340 823,19
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
-Agencement.Amenag.Terrain - Constructions -Installations techniques, materiel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours	2 650 859,73 20 065 183,62 21 220 109,63 4 710 391,40 8 731 229,20 1 398 124,81	1 549 602,98 319 644,23 2 072 535,17 892 818,84 1 004 365,23 276 139,68	501 662,99	4 200 462,71 20 384 827,85 23 292 644,80 5 101 547,25 9 735 594,43 1 674 264,49
TOTAL GENERAL	59 051 731,71	6 180 096,00	501 662,99	64 730 164,72

Au 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat				
NATURE	Cumuls au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements immobilisations sorties	Cumuls à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	340 823,19	16 759,98	0,00	357 583,17
- Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles	340 823,19	16 759,98		357 583,17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 389 341,53	4 499 607,22	14 966 358,15	53 922 590,60
- Agencement.Amenag.Terrain - Constructions - Installations techniques, materiel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours	4 200 462,71 20 384 827,85 23 292 644,80 5 101 547,25 9 735 594,43 1 674 264,49	1 164 099,11 317 698,55 1 394 012,22 565 313,95 791 252,96 267 230,43	3 717 460,72 8 019 817,55 2 706 427,68 122 616,67 400 035,53	1 647 101,10 12 682 708,85 21 980 229,34 5 544 244,53 10 126 811,86 1 941 494,92
TOTAL GENERAL	64 730 164,72	4 516 367,20	14 966 358,15	54 280 173,77

XI.1.i. Tableau des provisions

Tableau des provisions de l'exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET MAROC

Exercice du: 01.01.08 AU 31.12.08

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 088 175,00							1 088 175,00
2. Provisions réglementées	8 188 945,19						4 398 049,09	3 790 896,10
3. Provisions durables pour risques et charges	27 665 338,28	11 903 004,00			4 160 866,00		6 700 000,00	28 707 476,28
SOUS TOTAL (A)	36 942 458,47	11 903 004,00			4 160 866,00		11 098 049,09	33 586 547,38
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
-STOCKS	2 216 945,86	7 996 099,24						10 213 045,10
-CLIENTS	30 911 912,78	2 765 453,04						33 677 365,82
5. Autres Provisions pour risques et charges	155 732,65		60 081,82			180 902,82		34 911,65
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie					822 122,39			-822 122,39
SOUS TOTAL (B)	33 284 591,29	10 761 552,28	60 081,82		822 122,39	180 902,82		43 103 200,18
TOTAL (A + B)	70 227 049,76	22 664 556,28	60 081,82		4 982 988,39	180 902,82	11 098 049,09	76 689 747,56

Tableau des provisions de l'exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET MAROC

Exercice du: 01.01.09 AU 31.12.09

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 088 175,00							1 088 175,00
2. Provisions réglementées	3 790 896,10						3 790 896,10	
3. Provisions durables pour risques et charges	28 707 476,28			16 628 996,00	1 000 000,00		4 371 000,00	39 965 472,28
SOUS TOTAL (A)	33 586 547,38			16 628 996,00	1 000 000,00		8 161 896,10	41 053 647,28
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
-STOCKS	8 145 218,63	3 974 872,14			8 113 551,68			4 006 539,09
-CLIENTS	33 677 365,82	3 769 019,82			74 098,90			37 372 286,74
5. Autres Provisions pour risques et charges	34 911,63	223 469,27			34 911,63			223 469,27
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	41 857 496,08	7 967 361,23			8 222 562,21			41 602 295,10
TOTAL (A + B)	75 444 043,46	7 967 361,23		16 628 996,00	9 222 562,21		8 161 896,10	82 655 942,38

Tableau des provisions de l'exercice clos au 31 Décembre 2010

Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Exercice du: 01.01.10 AU 31.12.10
	d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	Montant fin exercice
1 088 175,00							1 088 175,00
39 965 472,28	1 499 851,00		13 982 000,00	18 573 190,00		8 722 649,00	28 151 484,28
41 053 647,28	1 499 851,00		13 982 000,00	18 573 190,00		8 722 649,00	29 239 659,28
4 006 539,09 37 372 286,74 223 469,27	810 313,66 17 047 630,48	5 073,74		1 138 271,33 300 416,66	223 469,70		3 678 581,42 54 119 500,56 5 073,31
41 602 295,10	17 857 944,14	5 073,74		1 438 687,99	223 469,70		57 803 155,29
82 655 942,38	19 357 795,14	5 073,74	13 982 000,00	20 011 877,99	223 469,70	8 722 649,00	87 042 814,57

XI.1.j. Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retrait d'immobilisation

Au 31 décembre 2008

BERLIET MAROC

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		-						
		AU: 31/12/08						
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS	date de cessions ou de retraits	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cessions	Plus value	Moins values
	31/03/2008	283400	331 704,00	331 704,00		60 000,00	60 000,00	
	17/11/2008	283400	199 024,00	199 024,00		60 000,00	60 000,00	
	31/12/2008	283510	27 500,01	10 999,80	16 500,21	3 000,00		13 500,21
	01/12/2008	283160	10 624,00	8 155,13	2 468,87			2 468,87
	01/12/2008	283510	3 896,55	2 230,53	1 666,02			1 666,02
	01/12/2008	283800	3 700,00	3 585,74	114,26			114,26
TOTAL GENERAL			576 448,56	555 699,20	20 749,36	123 000,00	120 000,00	17 749,36

Au 31 décembre 2009

BERLIET MAROC

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat								
		AU: 31/12/09						
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS	date de cessions ou de retraits	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cessions	Plus value	Moins values
MATERIAL DE TRANSPORT	31/08/2009	283 400	432 274,00	181 481,63	250 792,37	275 000,00	24 207,63	
MATERIAL DE TRANSPORT	31/08/2009	283 400	110 929,00	105 382,56	5 546,44	10 000,00	4 453,56	
MOBILIER DE BUREAU	31/08/2009	283 400	226 104,00	214 798,80	11 305,20	35 000,00	23 694,80	
TOTAL GENERAL			769 307,00	501 662,99	267 644,01	320 000,00	52 355,99	

Au 31 décembre 2010

BERLIET MAROC

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		-						
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS		date de cessions ou de retraits	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cessions	AU: 31/12/10 Plus value Moins values
MATERIAL DE TRANSPORT	20/12/2010	283 400	210 000,00	122 616,67	87 383,33	104 883,00	17 499,67	
INSTALLATIONS TECHNIQUES	20/12/2010	233 100	166 000,00	32 047,15	133 952,85	140 870,00	6 917,15	
MATERIEL ROULANT	20/12/2010	233 250	547 326,40	547 326,40		30 000,00	30 000,00	
MATERIEL ROULANT	30/11/2010	233 250	315 000,00	315 000,00		26 000,00	26 000,00	
TERRAIN BATIS	30/06/2010	231 300	174 276,63		174 276,63			
BATIMENT ADMINISTRATIF	30/06/2010	232 140	69 150,50	45 703,82	23 446,68			
BATIMENT ADMINISTRATIF	24/11/2010	232 140	33 592,12	24 854,78	8 737,34			
BATIMENT INDUSTRIEL	30/06/2010	232 110	3 477 478,20	3 477 478,20				
AG.AMENAG.CONSTRUCT.	30/06/2010	232 700	10 191 054,43	6 582 689,29	3 608 365,14			
AG.AMENAG.CONSTRUCT.	24/11/2010	232 700	398 948,51	216 409,27	182 539,24			
AG.AMENAG.TERRAINS.	30/06/2010	231 600	1 482 792,93	1 268 073,23	214 719,70			
AG.AMENAG.TERRAINS.	24/11/2010	231 600	208 152,00	122 069,68	86 082,32			
AG.AMENAG.DIVERS.	30/06/2010	235 600	435 861,12	400 035,53	35 825,59			
INSTALLATIONS TECHNIQUES	24/11/2010	233 100	562 077,86	414 066,72	148 011,14			
OUTILLAGES	31/12/2010	233 240	1 442 570,41	1 397 987,41	44 583,00			
TOTAL GENERAL				19 714 281,11	14 966 358,15	4 747 922,96	51 101 753,00	46 353 830,04

XI.1.k. Tableau des titres de participations

Exercice clos au 31 Décembre 2008

Tableau N° 11

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice	Exercice du:		Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
BANQUE POPULAIRE STE LE NOTRE SOMAFOM LABOMETAL T.M.C. SEITIM	Banque Logement Fonderie Laboratoire métallique Carrosserie	Variable 400 000,00 5 000 000,00 1 326 000,00 10 000,00	Variable 1,00% 20,00% 2,00% 20,00%	150 000,00 3 000,00 999 800,00 25 000,00 2 000,00 2 000,00	150 000,00 3 000,00 25 000,00				
TOTAL				1 181 800,00	178 000,00				

Exercice clos au 31 Décembre 2009

Tableau N° 11

Tableau N° 11								Exercice du:		01.01.09 AU 31.12.09	
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société	émettrice		Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9		
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8			
BANQUE POPULAIRE STE LE NOTRE SOMAFOM LABOMETAL T.M.C. SEITIM TOTAL	Banque Logement Fonderie Laboratoire métallique Carrosserie	Variable 400 000,00 5 000 000,00 1 326 000,00 10 000,00	Variable 1,00% 20,00% 2,00% 20,00%	150 000,00 3 000,00 999 800,00 25 000,00 2 000,00 2 000,00 1 181 800,00	150 000,00 3 000,00 25 000,00 178 000,00						

Exercice clos au 31 Décembre 2010

Exercice
du: 01.01.10 AU 31.12.10

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société	émettrice Situation nette 7	Résultat net 8	Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6			
STE LE NOTRE	Logement	400 000,00	1,00%	3 000,00	3 000,00				
SOMAFOM	Fonderie	5 000 000,00	20,00%	999 800,00					
LABOMETAL	Laboratoire métallique	1 326 000,00	2,00%	25 000,00	25 000,00				
T.M.C.	Carrosserie	10 000,00	20,00%	2 000,00					
SEITIM				2 000,00					
TOTAL				1 031 800,00	28 000,00				

XI.1.1. Tableau de répartition du capital

Exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET MAROC
ARTICLE: 019000006

Montant du Capital : 125 000 000 ,00 dh

Tableau n° 13

Exercice du: 01.01.08 AU 31.12.08

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
RENAULT TRUCKS	France	768 894	768 894	100,00	76 889 400,00		76 889 400,00
PORTEURS (BOURSE)	Casablanca	375 026	375 026	100,00	37 502 600,00		37 502 600,00
CADIVA	France	105 896	105 896	100,00	10 589 600,00		10 589 600,00
M MOHAMED ADNANE	Casablanca	120	120	100,00	12 000,00		12 000,00
M.EMMANUEL LEVACHER	France	18	18	100,00	1 800,00		1 800,00
M.OLIVIER VIDAL DE LA BLACHE	France	12	12	100,00	1 200,00		1 200,00
M.FREDERIC MOURET	France	12	12	100,00	1 200,00		1 200,00
MME VERONIQUE ADNET	France	12	12	100,00	1 200,00		1 200,00
M.JAN VESELY	France	10	10	100,00	1 000,00		1 000,00
	TOTAL	1 250 000	1 250 000		125 000 000		125 000 000

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autre cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

Exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET MAROC
ARTICLE: 019000006

Montant du Capital : 125 000 000 ,00 dh

Tableau n° 13

Exercice du: 01.01.09 AU 31.12.09

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
RENAULT TRUCKS	France	768 894	768 894	100,00	76 889 400,00		76 889 400,00
PORTEURS (BOURSE)	Casablanca	375 026	375 026	100,00	37 502 600,00		37 502 600,00
CADIVA	France	105 896	105 896	100,00	10 589 600,00		10 589 600,00
M MOHAMED ADNANE	Casablanca	120	120	100,00	12 000,00		12 000,00
M.FREDERIC MOURET	France	18	18	100,00	1 800,00		1 800,00
M.OLIVIER VIDAL DE LA BLACHE	France	12	12	100,00	1 200,00		1 200,00
M.SERGE WEGERIC	France	12	12	100,00	1 200,00		1 200,00
MME VERONIQUE ADNET	France	12	12	100,00	1 200,00		1 200,00
M.JAN VESELY	France	10	10	100,00	1 000,00		1 000,00
TOTAL		1 250 000	1 250 000		125 000 000		125 000 000

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

Exercice clos au 31 Décembre 2010

BERLIET MAROC
ARTICLE: 019000006

Montant du Capital : 125 000 000 ,00 dh

Tableau n° 13

Exercice du: 01.01.10 AU 31.12.10

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
RENAULT TRUCKS	France	768 894	768 894	100,00	76 889 400,00		76 889 400,00
PORTEURS (BOURSE)	Casablanca	375 026	375 026	100,00	37 502 600,00		37 502 600,00
CADIVA	France	105 896	105 896	100,00	10 589 600,00		10 589 600,00
M MOHAMED ADNANE	Casablanca	120	120	100,00	12 000,00		12 000,00
M.FREDERIC MOURET	France	18	42	100,00	4 200,00		4 200,00
M.OLIVIER VIDAL DE LA BLACHE	France	12		100,00			
M.SERGE WEGERIC	France	12	12	100,00	1 200,00		1 200,00
MME VERONIQUE ADNET	France	12		100,00			
M.JAN VESELY	France	10	10	100,00	1 000,00		1 000,00
TOTAL		1 250 000	1 250 000		125 000 000		125 000 000

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autre cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

XI.1.m. Tableau d'affectation du résultat

Exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET MAROC

		Exercice du:	01.01.08 AU 31.12.08
	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
* Report à nouveau	40 654 309,68	* Réserve légale	2 927 597,47
* Résultats nets en instance d'affectation		* Autres réserves d'investissement	2 312 861,84
* Résultat net de l'exercice	58 551 949,29	* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	5 000 000,00
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	88 965 799,66
TOTAL A	99 206 258,97	TOTAL B	99 206 258,97

TOTAL A = TOTAL B

Exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET MAROC

		Exercice du: 01.01.09 AU 31.12.09	
	MONTANT		MONTANT
<u>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		<u>B. AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
		* Réserve légale	0,00
* Report à nouveau	88 965 799,66	* Autres réserves d'investissement	6 931 765,58
* Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	69 652 251,70	* Dividendes	7 500 000,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	144 186 285,78
TOTAL A	158 618 051,36	TOTAL B	158 618 051,36

TOTAL A = TOTAL B

Exercice clos au 31 Décembre 2010

BERLIET MAROC

		Exercice du: 01.01.10 AU 31.12.10	
	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
* Report à nouveau	144 186 285,78	* Réserve légale	0,00
* Résultats nets en instance d'affectation		* Autres réserves d'investissement	279 240,66
* Résultat net de l'exercice	-3 362 740,34	* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	90 000 000,00
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	50 544 304,78
TOTAL A	140 823 545,44	TOTAL B	140 823 545,44

XI.1.n. Tableau des créances

Exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat								
AU: 31/12/2008								
TABLEAU DES CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCIER			AUTRES ANALYSES			
		A plus d'un an	A moins d'un an	Echues et non couvertes	Montant en devises	Montant s/état des organes publiques	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	725 928,11	245 348,11	396 205,00	84 375,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
-Prêts immobilisés	618 278,80	146 798,80	387 105,00	84 375,00				
-Autres créances financières	107 649,31	98 549,31	9 100,00	0,00		1 000,00		
DE L'ACTIF CIRCULANT	386 809 681,83	5 614 480,71	343 827 675,25	37 367 525,87	1 563 240,76	62 437 815,91	0,00	53 402 649,81
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 147 758,24	832 551,71	2 315 206,53					
- Clients et comptes rattachés	313 360 611,10	4 781 929,00	279 987 963,97	28 590 718,13	1 563 240,76	2 524 052,00		53 402 649,81
- Personnel	1 315 193,62		1 315 193,62					
- Etat	59 913 763,81		59 913 763,81			59 913 763,91		
- Comptes d'associés	0,00							
- Autres débiteurs	8 984 887,54		208 079,80	8 776 807,74				
- Comptes de régularisation-actif	87 467,52		87 467,52					

Exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A. Km 10,4 route de Rabat					AU: 31/12/2009			
TABLEAU DES CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCIER			AUTRES ANALYSES			
		A plus d'un an	A moins d'un an	Echues et non couvertes	Montant en devises	Montant s'état des organes publiques	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	601 459,39	376 114,57	140 969,82	84 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-Prêts immobilisés	601 459,39	376 114,57	140 969,82	84 375,00				
-Autres créances financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
DE L'ACTIF CIRCULANT	192 981 596,61	12 331 317,00	136 968 736,71	43 681 542,90	2 404 120,99	8 388 679,59	446 433,80	43 305 057,31
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	740 185,00	654 585,00	85 600,00					
- Clients et comptes rattachés	172 894 386,13	11 676 732,00	125 647 196,24	35 570 457,89	2 404 120,99			43 305 057,31
- Personnel	1 424 978,10		1 424 978,10					
- Etat	8 388 679,59		8 388 679,59			8 388 679,59		
- Comptes d'associés	0,00							
- Autres débiteurs	8 850 805,54		739 720,53	8 111 085,01			446 433,80	
- Comptes de régularisation-actif	682 562,25		682 562,25					

Exercice clos au 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat					AU: 31/12/2010			
TABLEAU DES CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCIER			AUTRES ANALYSES			
		A plus d'un an	A moins d'un an	Echues et non couvertes	Montant en devises	Montants/Etat des organes publiques	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	514 646,39	514 646,39	-	84 375,00	-	-	-	-
-Prêts immobilisés	514 646,39	514 646,39		84 375,00				
-Autres créances financières	-			-				
DE L'ACTIF CIRCULANT	172 401 408,07	-	172 401 408,07	60 322 274,00	2 030 270,60	9 163 108,03	490 557,80	40 000 075,71
- Fournisseurs débiteurs	362 085,00		362 085,00					
- Clients et comptes rattachés	150 414 774,14		150 414 774,14	52 320 514,71	2 030 270,60			40 000 075,71
- Personnel	1 040 812,74		1 040 812,74					
- Etat	9 163 108,03		9 163 108,03			9 163 108,03		
- Comptes d'associés			-					
- Autres débiteurs	8 916 756,26		8 916 756,26	8 001 759,29			490 557,80	
- Comptes de régularisation-actif	2 503 871,90		2 503 871,90					

XI.1.o. Tableau des dettes

Exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat								
AU: 31/12/2008								
TABLEAU DES DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCIER			AUTRES ANALYSES			
		A plus d'un an	A moins d'un an	Echues et non couvertes	Montant en devises	Montant s'état des organes publiques	Montants sur entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-Emprunts obligataires	0,00							
-Autres dettes de financement	0,00							
DU PASSIF CIRCULANT	219 688 753,07	16 909 792,53	202 740 686,63	38 273,91	103 459 514,79	83 759 816,68	787 003,14	7 400 038,00
- Fournisseurs et comptes rattachés	132 623 038,16	16 522 819,37	116 100 218,79		103 459 514,79			7 400 038,00
- Clients créditeurs, avances et acomptes	818 645,03		818 645,03					
- Personnel	743 516,56		721 079,87	22 436,69				
- Organismes sociaux	3 020 404,38		3 020 404,38			3 020 404,38		
- Etat	80 739 412,30		80 739 412,30			80 739 412,30		
- Comptes d'associés	35 925,43	19 005,06	16 920,37					
- Autres créanciers	1 166 917,39	367 968,10	783 112,07	15 837,22			787 003,14	
- Comptes de régularisation-passif	540 893,82		540 893,82					

Exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat					AU: 31/12/2009			
TABLEAU DES DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCIER			AUTRES ANALYSES			
		A plus d'un an	A moins d'un an	Echues et non couvertes	Montant en devises	Montant s'état des organes publiques	Montants sur entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-Emprunts obligataires	0,00							
-Autres dettes de financement	0,00							
DU PASSIF CIRCULANT	84 420 276,54	2 568 871,22	81 467 472,81	383 932,51	16 767 807,33	32 916 074,46	1 118 800,36	9 820 107,46
- Fournisseurs et comptes rattachés	41 759 269,93	1 939 930,37	39 819 339,56		16 767 807,33		73 602,12	9 820 107,46
- Clients créditeurs, avances et acomptes	5 055 540,56	609 935,79	4 445 604,77					
- Personnel	2 837 963,36		2 797 726,67	40 236,69				
- Organismes sociaux	2 054 932,29		2 054 932,29			2 054 932,29		
- Etat	30 861 142,17		30 861 142,17			30 861 142,17		
- Comptes d'associés	36 243,43	19 005,06	17 238,37					
- Autres créanciers	1 524 736,35		1 181 040,53	343 695,82			1 045 198,24	
- Comptes de régularisation-passif	290 448,45		290 448,45					

Exercice clos au 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat	AU:	31/12/2010
--	------------	-------------------

TABLEAU DES DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCIER			AUTRES ANALYSES			
		A plus d'un an	A moins d'un an	Echues et non couvertes	Montant en devises	Montant s'état des organes publiques	Montants sur entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-Emprunts obligataires								
-Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	65 365 975,59	0,00	65 365 975,59	0,00	8 732 811,26	28 140 218,00	10 143 738,97	2 855 128,97
- Fournisseurs et comptes rattachés	26 577 514,13		26 577 514,13		8 732 811,26		8 732 811,26	2 855 128,97
- Clients créditeurs, avances et acomptes	4 155 557,82		4 155 557,82					
- Personnel	4 435 639,22		4 435 639,22					
- Organismes sociaux	1 779 432,06		1 779 432,06			1 779 432,06		
- Etat	26 360 785,94		26 360 785,94			26 360 785,94		
- Comptes d'associés	35 005,43		35 005,43					
- Autres créanciers	1 719 582,91		1 719 582,91				1 410 927,71	
- Comptes de régularisation-passif	302 458,08		302 458,08					

XI.1.p. Tableau des engagements reçus ou données autres que le crédit bail

Exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		AU:	31/12/2008
(HORS CREDIT-BAIL) ENGAGEMENTS DONNES	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent	
Avals et Cautions	3 282 371,43	2 961 335,59	
Autorisation de découvert	25 500 000,00	25 500 000,00	
Délégation d'assurance en faveur de l'administration des douanes et impôts	4 000 000,00	4 000 000,00	
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	0,00	0,00	
Crédits documentaires	0,00	1 637 840,30	
Commandes d'immobilisations	394 924,10	450 993,51	
TOTAL (1)	33 177 295,53	34 550 169,40	
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées			
ENGAGEMENTS RECUS	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent	
Cautions bancaires	300 000,00	300 000,00	
Cautions personnelles et solidaires	22 840 000,00	22 840 000,00	
Hypothèques prêts habitat	604 758,39	553 793,07	
Montant non utilisé sur le découvert autorisé	25 500 000,00	15 337 325,42	
Plafond d'escompte non utilisé	13 166 293,97	26 000 000,00	
TOTAL	62 411 052,36	65 031 118,49	

Exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		AU:	31/12/2009
(HORS CREDIT-BAIL) ENGAGEMENTS DONNES	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent	
Avals et Cautions	7 734 985,27	3 282 371,43	
Autorisation de découvert	25 500 00,00	25 500 000,00	
Délégation d'assurance en faveur de l'administration des douanes et impôts	4 000 000,00	4 000 000,00	
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	0,00	0,00	
Crédits documentaires	0,00	0,00	
Commandes d'immobilisations	0,00	394 924,10	
TOTAL (1)	36 931 985,27	33 177 295,53	
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées			
ENGAGEMENTS RECUS	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent	
Cautions bancaires	8 300 000,00	300 000,00	
Cautions personnelles et solidaires	22 840 000,00	22 840 000,00	
Hypothèques prêts habitat	369 282,00	604 758,39	
Montant non utilisé sur le découvert autorisé	25 500 000,00	25 500 000,00	
Plafond d'escompte non utilisé	26 000 000,00	13 166 293,97	
TOTAL	157 718 564,00	62 411 052,36	

Exercice clos au 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		AU:	31/12/2010
(HORS CREDIT-BAIL) ENGAGEMENTS DONNES	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent	
Avals et Cautions	8 778 380,55	7 431 985,27	
Autorisation de découvert	25 500 000,00	25 500 000,00	
Délégation d'assurance en faveur de l'administration des douanes et impôts	4 000 000,00	4 000 000,00	
Soumission cautionnée (Crédit d'enlèvement)	500 000,00	0,00	
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	0,00	0,00	
Crédits documentaires	1 121 734,01	0,00	
Commandes d'immobilisations		0,00	
TOTAL (1)	39 900 114,56	36 931 985,27	
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées			
ENGAGEMENTS RECUS	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent	
Cautions bancaires	7 500 000,00	8 300 000,00	
Cautions personnelles et solidaires	15 740 000,00	22 840 000,00	
Hypothèques prêts habitat	430 271,39	369 282,00	
Montant non utilisé sur le découvert autorisé	25 500 000,00	25 500 000,00	
Plafond d'escompte non utilisé	26 000 000,00	26 000 000,00	
TOTAL	75 170 271,39	83 009 282,00	

XI.1.q. Tableau des suretés réelles données ou reçues

Exercice clos au 31 Décembre 2008

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES			ETAT B.8 AU: 31/12/2008
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (a)	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sureté à la date de clôture
<u>SURETES DONNEES</u>	25 500 000,00	Découvert		Autorisation de découvert bancaire	0,00
<u>SURETES RECUES</u>	<u>23 744 758,39</u>				
	22 840 000,00	Cautions personnelles et solidaires		<u>Emises par nos concessionnaires et clients</u>	
	300 000,00	Caution bancaire		<u>Caution bancaire émise à notre profit par notre concessionnaire :</u> G.A.F	
	604 758,39	Hypothèques		Prêts habitat, voiture et divers	

Exercice clos au 31 Décembre 2009

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES			ETAT B.8 AU: 31/12/2009
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (a)	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sureté à la date de clôture
<u>SURETES DONNEES</u>	25 500 000,00	Découvert		Autorisation de découvert bancaire	0,00
<u>SURETES RECUES</u>	<u>31 509 282,00</u>				
	22 840 000,00	Cautions personnelles et solidaires		<u>Emises par nos concessionnaires et clients</u>	
	8 300 000,00	Caution bancaire		<u>Caution bancaire émise à notre profit par notre concessionnaire :</u> G.A.F	
	369 282,00	Hypothèques		Prêts habitat, voiture et divers	

Exercice clos au 31 Décembre 2010

BERLIET-MAROC S.A Km 10,4 route de Rabat		TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES			ETAT B.8 AU:
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (a)	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sureté à la date de clôture
<u>SURETES DONNEES</u>	25 500 000,00	Découvert		Autorisation de découvert bancaire	0,00
<u>SURETES RECUES</u>	23 670 271,39				
	15 740 000,00	Cautions personnelles et solidaires		Emises par nos concessionnaires et clients. Cautions bancaires émises à notre profit par notre concessionnaire :	
	5 000 000,00	Cautions bancaires		SUD CONCESSION	
	2 000 000,00	Cautions bancaires		SCORE AUTO	
	500 000,00	Cautions bancaires		G.A.F	
	430 271,39	Hypothèques		Prêts habitat et autres	

XI.2. Données comptables et financières de Renault Trucks

XI.2.a. Principes comptables et méthodes d'évaluation (au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010)

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception des immobilisations corporelles et financières acquises jusqu'au 31 décembre 1986 qui figurent à l'actif pour leur valeur réévaluée.

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (principalement des logiciels et des droits commerciaux) figurent au bilan pour leur valeur historique et sont amorties sur les périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, généralement comprises entre 3 et 8 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ; toutefois les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1986 ont été réévaluées à cette date.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition. Le supplément d'amortissement constaté selon les règles fiscales en vigueur est enregistré en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les durées d'amortissement sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation, et sont les suivantes :

- Constructions : 25 à 30 ans
- Aménagements et installations : 12 à 20 ans
- Matériels : 10 à 20 ans
- Outillages et machines spécifiques : 3 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans

Un amortissement accéléré est constitué, le cas échéant, lorsque les plans de production prévoient une durée de vie plus courte que celles décrites ci-dessus.

De plus, une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la rentabilité future estimée des installations ne permet pas de couvrir leur valeur nette comptable.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constituées si nécessaire, de manière à ramener la valeur comptable nette des titres de participations à leur valeur d'utilité. Celle-ci est généralement déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives d'évolution, le cas échéant. De plus, des provisions pour risques sont constituées, si nécessaire, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les prêts en devises sont comptabilisés au cours de couverture, le cas échéant.

4. Stock et en cours

Les stocks et en cours sont évalués au coût de revient. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

6. Conversion des créances et dettes en devises

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. La différence résultant de la conversion des créances en dettes en devises au taux de clôture est portée en écart de conversion. Les pertes latentes de change l'objet d'une provision pour risques.

7. Mesures de restructurations

Le coût des mesures de restructuration est comptabilisé dès lors qu'elles font l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou un d'un début d'exécution. Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

8. Engagements retraites et assimilés

Une provision est comptabilisée au passif du bilan. Les avantages au personnel à prestations définies étant des passifs à long terme, la provision constituée correspond au financement dans le temps de la dette de l'employeur à l'égard de ses salariés. La charge est calculée sur la base des évaluations à la clôture de l'exercice précédent, les effets de changement d'hypothèses et de variations d'effectifs constituent des écarts actuariels qui sont pris en charge l'exercice suivant sur la durée résiduelle de vie active des salariés pour la quote-part qui excède le corridor (10% des droits acquis).

Les provisions comptabilisées ont tenu compte de l'impact de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2008 qui prévoyait que la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ne serait plus possible entre 60 et 65 ans à compter du 1^{er} janvier 2010, et que toute mise à la retraite, quelque soit l'âge de départ, serait taxée à 25% en 2008 et 50% à partir de 2009. Les effets de cette Loi ont été enregistrés en « coûts des services passés », et pris en charges selon un mode linéaire sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

De même, en 2010, l'impact de la réforme des retraites est enregistré en « coût des services passés » avec étalement selon un mode linéaire basé sur la vie résiduelle de vie active des salariés.

9. Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la Société est impliqués, fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

10. Garantie

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie des véhicules et pièces vendus, sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour coûts de garantie

prévisibles relatifs aux produits vendus sont déterminées à partir d'une estimation statistique sur la base des données historiques.

La Société propose des garanties supplémentaires aux garanties contractuelles (12-24 mois) pouvant aller jusqu'à 5 ans. Les garanties supplémentaires assimilées à des garanties contractuelles sont enregistrées en provisions. Les autres garanties qui font l'objet de contrat spécifiques payants sont comptabilisées en produits constatés d'avance, repris en proportion des coûts d'appels en garantie supportés sur ces contrats.

Par ailleurs, la Société traite certains incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, par le biais de campagnes de rappel. Une campagne de rappel a un caractère préventif, curatif ou sécuritaire couvrant une période de production très précise. Les provisions pour campagne de rappel sont estimées en fonction de leur solution technique préconisée et sont comptabilisées dès que la décision d'engager la campagne est prise. Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés lorsque leur récupération est jugée quasi certaine. Ils figurent dans les autres créances.

11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissement dérogatoires, provisions spéciale de réévaluation, provision pour hausse des prix).

12. Chiffre d'affaires

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété a été transféré au client.

Dans le cadre de ventes de véhicules neufs assorties d'une clause de rachat, une provision pour engagement de reprise est constituée visant à couvrir la différence entre la valeur de l'engagement de reprise majorée des coûts de réparation nécessaires à la revente d'une part, et la valeur de revente estimée à partir de la valeur nette de réalisation (soit la moyenne des ventes des neufs derniers mois par gamme) qui tient compte des effets des durées de stockage prévisionnel ainsi que les modes de distribution d'autre part.

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs aux opérations annexes à la vente (formation, coûts de préparation des véhicules, garanties spécifiques, fournitures...) sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour opérations annexes à la vente relative aux produits vendus sont déterminées le plus souvent à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques.

Les contrats à long terme sont comptabilisés conformément à la méthode de l'avancement.

Lorsque le résultat à terminaison peut être estimé de manière fiable, cette méthode consiste à prendre en compte le chiffre d'affaires et le résultat en fonction du degré d'avancement atteint et à provisionner la totalité des pertes à terme, en cas de contrat déficitaire, indépendamment du degré d'avancement. Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de manière fiable, le montant inscrit en chiffres d'affaires est limité à celui des charges ayant concouru à l'exécution du contrat.

13. Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées en matière de recherche et industrialisation.

14. Frais de recherche et de développement

Les frais de R&D sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

XI.2.b. BilanBilan 2008

ACTIF			2008	2007
<i>En millions d'euros</i>	Brut	Amort,&Déprec	Net	Net
Immobilisation incorporelles	86,4	(58,4)	28,1	17,6
Terrains	62,5	(14,9)	47,6	55,0
Constructions	381,6	(240,6)	141,0	138,6
Installations techniques, matériel et outillage	942,1	(672,1)	270,0	271,8
Autres immobilisations incorporelles	49,9	(37,4)	12,5	12,5
Immobilisations en cours	46,0	-	46,0	17,3
Avances et acomptes	2,8	-	2,8	2,1
Immobilisations corporelles	1484,8	(964,9)	520,0	497,3
Titres de participation	812,8	(16,5)	796,2	777,7
Créances rattachées à des participations	0,9	-	0,9	1,6
Autres titres immobilisés	0,7	-	0,7	0,8
Prêts	31,3	(0,6)	30,6	28,2
Autres immobilisations financières	2,3	-	2,3	1,7
Immobilisations financières	848,0	(17,2)	830,8	810,0
ACTIF IMMOBILISE	2419,3	(1040,4)	1378,9	1324,9
Matières premières, approvisionnements	138,8	(10,8)	128,1	128,8
En-cours de production de biens et services	92,6	-	92,6	107,3
Marchandises	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	223,1	(16,3)	206,8	216,5
Stocks et en-cours	454,5	(27,1)	427,5	452,6
Avances et acomptes versés sur commandes	3,4	-	3,4	3,2
Créances clients et comptes rattaché	554,5	(9,3)	545,1	685,2
Autres créances	97,7	(2,2)	95,5	115,2
Créances	652,2	(11,5)	640,6	800,4
Disponibilités	508,9	(0,1)	508,8	909,0
Charges constatées d'avance	1,2	-	1,2	2,2
ACTIF CIRCULANT	1620,2	(38,6)	1581,5	2167,5
Ecart de conversion actif	8,3	-	8,3	4,4
Total de l'actif	4047,8	(1079,0)	2968,7	3496,7

PASSIF	2008	2007
<i>En million d'euros</i>		
Capital	50,0	50,0
Prime d'émission, de fusion, d'apport	122,8	122,8
Ecart de réévaluation	164,7	164,7
Réserves légales	5,0	5,0
Autres réserves	257,8	417,2
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	242,9	330,6
Subvention d'investissement	7,1	2,0
Provisions réglementées	148,5	123,5
Capitaux propres	998,8	1215,7
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	110,2	123,7
Autres provisions	286,8	269,7
Provisions pour risques et charges	397,0	393,4
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,9	3,3
Emprunts et dettes financières divers	12,8	12,5
Avances et acomptes reçus aux commandes en cours	40,9	31,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1141,1	1458,9
Dettes fiscales et sociales	159,0	184,2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61,4	34,6
Autres dettes	87,2	90,0
Produits constatés d'avances	60,7	69,0
Dettes	1563,8	1883,5
Ecart de conversion passif	9,0	4,0
Total du passif	2968,7	3496,7

Bilan 2009

ACTIF		2009		2008
<i>En millions d'euros</i>	Brut	Amort,&Déprec	Net	Net
Immobilisation incorporelles	124,3	(62,3)	62,0	28,1
Terrains	63,4	(15,8)	47,6	47,6
Constructions	413,0	(251,4)	161,6	141,0
Installations techniques, matériel et outillage	965,0	(698,5)	266,5	270,0
Autres immobilisations incorporelles	51,3	(40,9)	10,4	12,5
Immobilisations en cours	9,8	-	9,8	46,0
Avances et acomptes	18,4	-	18,4	2,8
Immobilisations corporelles	1 520,9	(1 006,6)	514,3	520,0
Titres de participation	798,7	(20,6)	778,1	796,2
Créances rattachées à des participations	0,9	-	0,9	0,9
Autres titres immobilisés	0,7	-	0,7	0,7
Prêts	51,7	(0,6)	51,0	30,6
Autres immobilisations financières	2,8	-	2,8	2,3
Immobilisations financières	854,7	(21,2)	833,5	830,8
ACTIF IMMOBILISE	2 500,0	(1 090,1)	1 409,9	1 378,9
Matières premières, approvisionnements	59,2	(6,8)	52,4	128,1
En-cours de production de biens et services	71,6	-	71,6	92,6
Produits intermédiaires et finis	174,6	(20,4)	154,2	206,8
Marchandises	48,3	(10,3)	38,0	-
Stocks et en-cours	353,7	(37,5)	316,2	427,5
Avances et acomptes versés sur commandes	6,8	-	6,8	3,4
Créances clients et comptes rattaché	308,4	(7,9)	300,6	545,1
Autres créances	112,2	(1,7)	110,5	95,5
Créances	420,6	(9,5)	411,1	640,6
Disponibilités	312,2	(0,1)	312,1	508,8
Charges constatées d'avance	4,2	-	4,2	1,2
ACTIF CIRCULANT	1 097,5	(47,1)	1 050,4	1 581,5
Ecarts de conversion actif	4,2	-	4,2	8,3
Total de l'actif	3 601,6	(1 137,2)	2 464,4	2 968,7

PASSIF	2009	2008
<i>En million d'euros</i>		
Capital	50,0	50,0
Prime d'émission, de fusion, d'apport	122,8	122,8
Ecart de réévaluation	164,7	164,7
Réserves légales	5	5,0
Autres réserves	500,8	257,8
Report à nouveau	0	-
Résultat de l'exercice	(297,1)	242,9
Subvention d'investissement	7,4	7,1
Provisions réglementées	163,2	148,5
Capitaux propres	716,8	998,8
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	103,8	110,2
Autres provisions	272,5	286,8
Provisions pour risques et charges	376,3	397,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1,6	0,9
Emprunts et dettes financières divers	269,4	12,8
Avances et acomptes reçus aux commandes en cours	64	40,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679	1141,1
Dettes fiscales et sociales	138,2	159,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30,1	61,4
Autres dettes	126,8	87,2
Produits constatés d'avances	59,3	60,7
Dettes	1 368,3	1 563,9
Ecartes de conversion passif	3,1	9,0
Total du passif	2 464,4	2 968,7

Bilan 2010

ACTIF				
En millions d'euros	Brut	Amort&Déprec	Net 2010	Net 2009
Immobilisation incorporelles	140,0	(68,3)	71,7	62
Terrains	63,9	(16,5)	47,4	47,6
Constructions	419,1	(265,0)	154,1	161,6
Installations techniques, matériel et outillage	974,5	(743,3)	231,3	266,5
Autres immobilisations incorporelles	51,8	(44,4)	7,4	10,4
Immobilisations en cours	54,1	-	54,1	9,8
Avances et acomptes	53,3	-	53,3	18,4
Immobilisations corporelles	1 616,7	(1 069,2)	547,6	514,3
Titres de participation	819,4	(24,3)	795,1	778,1
Créances rattachées à des participations	1,1	-	1,1	0,9
Autres titres immobilisés	0,7	-	0,7	0,7
Prêts	41,9	(0,6)	41,2	51,0
Autres immobilisations financières	2,6	-	2,6	2,8
Immobilisations financières	865,7	(25,0)	840,6	833,5
ACTIF IMMOBILISE	2 622,4	(1 162,4)	1 459,9	1409,9
Matières premières, approvisionnements	70,7	(8,6)	62,2	52,4
En-cours de production de biens et services	75,7	-	75,7	71,6
Marchandises	175,1	(23,6)	151,6	154,2
Produits intermédiaires et finis	43,4	(10,7)	32,7	38,0
Stocks et en-cours	364,9	(42,8)	322,1	316,2
Avances et acomptes versés sur commandes	5,1	-	5,1	6,8
Créances clients et comptes rattaché	392,6	(4,2)	388,4	300,6
Autres créances	92,0	(1,0)	91,0	110,5
Créances	484,6	(5,2)	479,4	411,1
Disponibilités	185,9	(0,1)	185,8	312,1
Charges constatées d'avance	1,4	-	1,4	4,2
ACTIF CIRCULANT	1 042,0	(48,1)	993,8	1 050,4
Ecarts de conversion actif	4,4		4,4	4,2
Total de l'actif	3 668,7	(1 210,5)	2 458,2	2 464,4

PASSIF	2010	2009
<i>En million d'euros</i>		
Capital	50	50
Prime d'émission, de fusion, d'apport	122,8	122,8
Ecart de réévaluation	164,7	164,7
Réserves légales	5	5
Autres réserves	203,7	500,8
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	75,7	(297,1)
Subvention d'investissement	6,3	7,4
Provisions réglementées	158,4	163,2
Capitaux propres	786,6	716,8
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	107,8	103,8
Autres provisions	227,7	272,5
Provisions pour risques et charges	335,5	376,3
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23,9	1,6
Emprunts et dettes financières divers	12,4	269,4
Avances et acomptes reçus aux commandes en cours	79,5	64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	863,8	679
Dettes fiscales et sociales	148	138,2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37,4	30,1
Autres dettes	112,5	126,8
Produits constatés d'avances	54	59,3
Dettes	1 331,6	1 368,3
Ecartes de conversion passif	4,5	3,1
Total du passif	2 458,2	2 464,4

XI.2.c. Compte de Résultat

2008

Compte de résultat <i>En millions d'euros</i>	2008	2007
Production vendue-biens	5 093,9	4 915,0
Production vendue-services	512,3	483,0
Chiffre d'affaires net	5 606,1	5 398,0
Production stockée	(21,3)	24,5
Productions immobilisée	11,6	1,9
Subventions d'exploitation	4,4	1,2
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations	181,8	180,3
Transferts de charges	18,4	5,0
Autres produits	4,4	17,4
Produits d'exploitation	5 805,3	5 628,3
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 272,9	3 253,6
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	(1,3)	(18,9)
Autres achats et charges externes	1 223,7	1 068,9
Impôts, taxes et versements assimilés	84,9	84,6
Salaires et traitements	405,1	429,6
Charges sociales	170,8	172,2
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	73,8	67,7
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	15,1	8,6
Dotations aux provisions	193,1	206,4
Autres charges	2,5	3,1
Charges d'exploitation	5 440,7	5 275,8
Résultat d'exploitation	364,6	352,5
Produits financiers de participations	24,7	41,7
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,5	0,1
Autres intérêts et produits assimilés	32,8	29,9
Reprises sur provisions et transferts de charges	4,6	14,8
Différences positives de change	59,5	18,6
Produits financiers	122,1	105,1
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	10,0	5,3
Intérêts et charges assimilées	5,1	3,7
Différences négatives de change	61,7	21,5
Charges financières	76,8	30,6
Résultat financier	45,2	74,5
RESULTAT COURANT avant impôts	409,8	426,9
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2,0	2,1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31,2	21,8
Reprises sur provisions	46,8	54,8
Transferts de charges	-	-
Produits exceptionnels	80,0	78,8
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17,5	35,9
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40,1	29,4
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	54,0	41,0
Charges exceptionnelles	111,6	106,4
Résultat exceptionnel	(31,6)	(27,6)
Participation des salariés au résultat	(31,8)	
Impôt sur les bénéfices	(103,4)	(68,8)
Résultat de l'exercice	242,9	330,6

2009

Compte de résultat <i>En millions d'euros</i>	2009	2008
Production vendue-biens	2 602,9	5 093,9
Production vendue-services	209,3	512,3
Chiffre d'affaires net	2 812,3	5 606,1
Production stockée	(69,4)	(21,3)
Productions immobilisée	19,2	11,6
Subventions d'exploitation	3,6	4,4
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations	196,3	181,8
Transferts de charges	1,5	18,4
Autres produits	3,7	4,4
Produits d'exploitation	2 967,1	5 805,3
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1496,7	3272,9
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	31,4	(1,3)
Autres achats et charges externes	867,9	1223,7
Impôts, taxes et versements assimilés	46	84,9
Salaires et traitements	373	405,1
Charges sociales	155,2	170,8
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	77	73,8
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	21,9	15,1
Dotations aux provisions	156,4	193,1
Autres charges	5	2,5
Charges d'exploitation	3 230,5	5 440,7
Résultat d'exploitation	(263,4)	364,6
Produits financiers de participations	15	24,7
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	9,7	0,5
Autres intérêts et produits assimilés	3,5	32,8
Reprises sur provisions et transferts de charges	10	4,6
Différences positives de change	44,1	59,5
Produits financiers	82,3	122,1
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	17,5	10,1
Intérêts et charges assimilées	20,6	5,1
Différences négatives de change	50,3	61,7
Charges financières	88,5	76,8
Résultat financier	(6,1)	45,2
RESULTAT COURANT avant impôts	(269,5)	409,8
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	2,0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5	31,2
Reprises sur provisions	43	46,8
Transferts de charges	4,5	-
Produits exceptionnels	55,5	80,0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21,1	17,5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18,7	40,1
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	63,5	54,0
Charges exceptionnelles	103,3	111,6
Résultat exceptionnel	(47,8)	(31,6)
Participation des salariés au résultat	0	(31,8)
Impôt sur les bénéfices	20,3	(103,4)
Résultat de l'exercice	(297,1)	242,9

2010

Compte de résultat <i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Production vendue-biens	3 331,1	2 602,9
Production vendue-services	368,5	209,3
Chiffre d'affaires net	3 699,6	2 812,3
Production stockée	4,6	(69,4)
Productions immobilisée	15,4	19,2
Subventions d'exploitation	4,5	3,6
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations	185,8	196,3
Transferts de charges	13,8	1,5
Autres produits	7,5	3,7
Produits d'exploitation	3 931,1	2 967,1
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 102,5	1 496,7
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	(6,7)	31,4
Autres achats et charges externes	923,8	867,9
Impôts, taxes et versements assimilés	56	46
Salaires et traitements	394,9	373
Charges sociales	169,4	155,2
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	79	77
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	24,5	21,9
Dotations aux provisions	139,9	156,4
Autres charges	2,3	5
Charges d'exploitation	3 885,6	3 230,5
Résultat d'exploitation	45,4	(263,4)
Produits financiers de participations	39,6	15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	14,2	9,7
Autres intérêts et produits assimilés	0,6	3,5
Reprises sur provisions et transferts de charges	8,3	10
Différences positives de change	28,3	44,1
Produits financiers	91,1	82,3
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	7,1	17,5
Intérêts et charges assimilées	31,8	20,6
Différences négatives de change	27,4	50,3
Charges financières	66,3	88,5
Résultat financier	24,8	(6,1)
RESULTAT COURANT avant impôts	70,2	(269,6)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,6	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5,3	5
Reprises sur provisions	48,4	43
Transferts de charges	0	4,5
Produits exceptionnels	54,3	55,5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36,1	21,1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4,2	18,7
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	30,2	63,5
Charges exceptionnelles	70,5	103,3
Résultat exceptionnel	(16,2)	(47,8)
Participation des salariés au résultat	0	0
Impôt sur les bénéfices	21,7	20,3
Résultat de l'exercice	75,7	(297,1)

XI.2.d. Échéances des créances2008

Échéances des créances (millions d'euros)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total 2008
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0,9		0,9
Prêts	12,5	18,8	31,3
Autres immobilisations financières	0,9	1,4	2,3
Total	14,3	20,2	34,5
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	2,4	1	3,4
Créances clients et comptes rattachés	554,5		554,5
Autres créances	97,6	0,1	97,7
Charges constatées d'avance	1,2		1,2
Total	655,7	1,1	656,8

2009

Échéances des créances (millions d'euros)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total 2009
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0,9		0,9
Prêts	22	29,7	51,7
Autres immobilisations financières	0,2	2,6	2,8
Total	23,1	32,3	55,4
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	6,2	0,7	6,8
Créances clients et comptes rattachés	308,3	0,1	308,4
Autres créances	112,1	0,1	112,2
Charges constatées d'avance	4,2		4,2
Total	430,8	0,9	431,6

2010

Échéances des créances (millions d'euros)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total 2010
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1,1		1,1
Prêts	16,2	25,7	41,9
Autres immobilisations financières	0,3	2,3	2,6
Total	17,6	28	45,6
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	5,1	0	6,8
Créances clients et comptes rattachés	391,5	1,1	392,6
Autres créances	91,7	0,4	92,1
Charges constatées d'avance	1,4		1,4
Total	489,7	1,5	491,1

XI.2.e. Engagement Hors bilan2008

Contrats à terme de devises <i>En millions d'euros</i>	31-déc-08	Valeur de marché au 31 décembre 2008	31-déc-07	Valeur de marché au 31 décembre 2007
Contrats à terme				
achat de devises	88,8	79	98,9	99,7
vente de devises	232	242	520,3	518,8

Autres engagements <i>En millions d'euros</i>	2008	2007
Engagements donnés		
Cautions, avals et garanties donnés	44,8	35,8
Engagements reçus		
Cautions, avals et garanties reçus	62,6	50,5
Garanties reçues de la Coface	317,1	322,9
Dettes assorties de garanties (acomptes reçus des clients)	17,8	3,6
Engagements réciproques	281,5	294

La loi n°2004 -391 du 3 mai 2004 ouvre pour les salariés bénéficiant d'un CDI, un droit individuel de formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de 6 ans. Au 31 décembre 2008 , le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 799 044 heures, dont 793 096 heures n'ayant pas donné lieu à demande. Le nombre d'heures utilisées en 2007 a été de 5 781 heures, compensé en totalité par des aides

2009

Contrats à terme de devises <i>En millions d'euros</i>	31-déc-09	Valeur de marché au 31 décembre 2009	31-déc-08	Valeur de marché au 31 décembre 2008
Contrats à terme				
achat de devises	0,6	0,6	88,8	79
vente de devises	14,8	15	232	242

Opération de couverture de taux

Dans le cadre de l'emprunt accordé par l'Etat, la Société a souscrit en mai 2009, un contrat de swap de taux d'intérêt afin de transformer le taux fixe de ce prêt en un taux variable.

Ce contrat est conclu pour une valeur nominale de 250 M€ (non amortissable) et une durée de deux ans. Les produits et charges d'intérêts relatifs à ce contrat sont comptabilisés au compte de résultat au prorata temporis.

Autres engagements <i>En millions d'euros</i>	2009	2008
Engagements donnés		
Cautions, avals et garanties donnés	146	44,8
Engagements reçus		
Cautions, avals et garanties reçus	72,8	62,6
Garanties reçues de la Coface	316,7	317,1
Dettes assorties de garanties (acomptes reçus des clients)	14,3	17,8
Engagements réciproques	358,8	281,5

La loi n°2004 -391 du 3 mai 2004 ouvre pour les salariés bénéficiant d'un CDI, un droit individuel de formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de 6 ans. Au 31 décembre 2008 , le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au_ titre du DIF est de 944 960 heures, dont 939 526 heures n'ayant pas donné lieu à demande. Le nombre d'heures utilisées en 2009 a été de 6 370 heures , compensé en totalité par des aides

2010

Contrats à terme de devises <i>En millions d'euros</i>	31-déc-10	Valeur de marché au 31 décembre 2010	31-déc-09	Valeur de marché au 31 décembre 2009
Contrats à terme				
achat de devises	0,3	0,3	0,6	0,6
vente de devises	75,6	75,2	14,8	15

Opération de couverture de taux

Dans le cadre de l'emprunt accordé par l'Etat, la Société a souscrit en mai 2009, un contrat de swap de taux d'intérêt afin de transformer le taux fixe de ce prêt en un taux variable.

Ce contrat est conclu pour une valeur nominale de 250 M€ (non amortissable) s'est terminé lors du remboursement anticipé de l'emprunt de l'Etat.

Les produits et charges d'intérêts relatifs à ce contrat sont comptabilisés au compte de résultat au prorata temporis.

Autres engagements <i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Engagements donnés	94,5	50,3
Cautions, avals et garanties donnés		
Engagements reçus		
Cautions, avals et garanties reçus	128,8	72,8
Garanties reçues de la Coface	482,5	316,7
Dettes assorties de garanties (acomptes reçus des clients)	1,1	4,3
Engagements réciproques	340,6	358,8

La loi n°2004 -391 du 3 mai 2004 ouvre pour les salariés bénéficiant d'un CDI, un droit individuel de formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de 6 ans. Au 31 décembre 2008, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 958 261 heures,

XI.3. Données comptables et financières de CADIVA

XI.3.a. Bilan

Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2008

ACTIF	EXERCICE	Amortissements et Provisions	Net	EXERCICE PRECEDENT
	Brut			Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)				
Fonds commercial				
Immobilisations incorporelles diverses				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport				
Immobilisations corporelles diverses				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	3 397 400		3 397 400	3 397 400
TOTAL I (a+b+c+d)	3 397 400		3 397 400	3 397 400
STOCKS (e)				
Marchandises				
Stock divers				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (f)	679 352,21		679 352,21	1 817 123,95
Clients et comptes rattachés				
Comptes d'associés				
Débiteurs divers			679 532,21	1 817 123,95
Compte de régularisation actif				
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (g)				
TOTAL II (e+f+g)	679 352,21		679 352,21	1 817 123,95
TRESORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP	10 181 156,74		10 181 156,74	8 385 126,00
Caisses, régies d'avances et accreditifs				
TOTAL III	10 181 156,74		10 181 156,74	8 385 126,00
TOTAL GENERAL I+II+III	14 257 908,95		14 257 908,95	13 599 649,95

PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel (1)	800 000,00	800 000,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé:		
Dont versé:		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve diverses	896 734,87	896 734,87
Report à nouveau et résultat nets en instance d'affectation	11 154 041,31	10 250 251,31
Résultat net de l'exercice	631 179,00	903 790,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	13 481 955,18	12 850 776,18
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)		
DETTES DE FINANCEMENT (c)		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)		
TOTAL I (a+b+c+d)	13 481 955,18	12 850 776,18
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (e)	775 953,77	748 873,77
Fournisseurs et comptes rattachés	46 764,77	39 804,77
Comptes d'associés	704 000,00	704 000,00
Créanciers divers	25 189,00	5 069,00
Comptes de régularisation - passif		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (f)		
TOTAL II (e+f)	775 953,77	748 873,77
TRESORERIE PASSIF		
Crédits d'escompte et trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL III		
TOTAL I+II+III	14 257 908,95	13 599 649,95

Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2009

	ACTIF	EXERCICE	Amortissements et Provisions	Net	EXERCICE PRECEDENT
		Brut			Net
	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)				
	Fonds commercial				
	Immobilisations incorporelles diverses				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Matériel de transport				
	Immobilisations corporelles diverses				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	3 397 400		3 397 400	3 397 400
	TOTAL I (a+b+c+d)	3 397 400		3 397 400	3 397 400
	STOCKS (e)				
	Marchandises				
	Stock divers				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (f)	742 014,21		742 014,21	679 352,21
	Clients et comptes rattachés				
	Comptes d'associés				
	Débiteurs divers	705 605,21		705 605,21	679 352,21
	Compte de régularisation actif	36 409,00		36 409,00	
	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (g)				
	TOTAL II (e+f+g)	742 014,21		742 014,21	679 352,21
	TRESORERIE - ACTIF	10 976 805,14		10 976 805,14	
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G & CP	10 976 805,14		10 976 805,14	10 181 156,74
	Caisses, régies d'avances et accreditifs				
	TOTAL III	10 976 805,14		10 976 805,14	10 181 156,74
	TOTAL GENERAL I+II+III	15 116 219,35		15 116 219,35	14 257 908,95

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	800 000,00	800 000,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé:		
	Dont versé:		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve diverses	896 734,87	896 734,87
	Report à nouveau et résultat nets en instance d'affectation	11 785 220,31	11 154 041,31
	Résultat net de l'exercice	773 071,40	631 179,00
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	14 255 026,58	13 481 955,18
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)		
	DETTES DE FINANCEMENT (c)		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)		
	TOTAL I (a+b+c+d)	14 255 026,58	13 481 955,18
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (e)	861 192,77	775 953,77
	Fournisseurs et comptes rattachés	62 164,77	46 764,77
	Comptes d'associés	704 000,00	704 000,00
	Créanciers divers	95 028,00	25 189,00
	Comptes de régularisation - passif		
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (f)		
	TOTAL II (e+f)	861 192,77	775 953,77
	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte et trésorerie		
	Banques (soldes créditeurs)		
	TOTAL III		
	TOTAL I+II+III	15 116 219,35	14 257 908,95

Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2010

	ACTIF	EXERCICE	Amortissements et Provisions	Net	EXERCICE PRECEDENT
		Brut			Net
	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)				
	Fonds commercial				
	Immobilisations incorporelles diverses				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Matériel de transport				
	Immobilisations corporelles diverses				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	3 397 400		3 397 400	3 397 400
	TOTAL I (a+b+c+d)	3 397 400		3 397 400	3 397 400
	STOCKS (e)				
	Marchandises				
	Stock divers				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (f)	430 798,62		430 798,62	742 014,21
	Clients et comptes rattachés				
	Comptes d'associés				
	Débiteurs divers	367 260,62		367 260,62	705 605,21
	Compte de régularisation actif	63 538,00		63 538,00	36 409,00
	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (g)				
	TOTAL II (e+f+g)	430 798,62		430 798,62	742 014,21
	TRESORERIE - ACTIF	9 856 999,71		9 856 999,71	10 976 805,14
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G & CP	9 856 999,71		9 856 999,71	10 976 805,14
	Caisses, régies d'avances et accreditifs				
	TOTAL III	9 856 999,71		9 856 999,71	10 976 805,14
	TOTAL GENERAL I+II+III	13 685 198,33		13 685 198,33	15 116 219,35

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	800 000,00	800 000,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé:		
	Dont versé:		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve diverses	896 734,87	896 734,87
	Report à nouveau et résultat nets en instance d'affectation	1 658 291,71	11 785 220,31
	Résultat net de l'exercice	7 772 730,75	773 071,40
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	11 127 757,33	14 255 026,58
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)		
	DETTES DE FINANCEMENT (c)		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)		
	TOTAL I (a+b+c+d)	11 127 757,33	14 265 026,58
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (e)	2 557 441,00	861 192,77
	Fournisseurs et comptes rattachés	63 616,00	62 164,77
	Comptes d'associés	2 274 384,00	704 000,00
	Créanciers divers	219 441,00	95 028,00
	Comptes de régularisation - passif		
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (f)		
	TOTAL II (e+f)	2 557 441,00	861 192,77
	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte et trésorerie		
	Banques (soldes créditeurs)		
	TOTAL III		
	TOTAL I+II+III	13 685 198,33	15 116 219,35

XI.3.b. Compte de produits et de charges

Compte de produits et charges de l'exercice clos au 31 Décembre 2008

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice Précédant 4
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
		PRODUITS COURANT				
		Ventes de marchandises				
		Ventes de biens et services produits				
		Chiffres d'affaires				
		Immobilisations produites pour l'Elle p/elle même				
		Subvention d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation; transfert de charges				
		Produits financiers	692 518,00		692 518,00	1 013 730,00
		TOTAL I	692 518,00		692 518,00	1 013 730,00
		CHARGES COURANTES				
		Achats revendus de marchandises				
		Achats consommés de matières et de fournitures				
		Autres charges externes	36 150,00		36 150,00	92 667,00
		Impôts et taxes	4 392,00		4 392,00	4 392,00
		Charges de personnel				
		Autres charges d'exploitation				
		Dotations d'exploitation				
		Charges financières				
		TOTAL II	40 542,00		40 542,00	97 059,00
		RESULTAT COURANT (I - II)			651 976,00	916 671,00
		PRODUITS ET CHARGES NON COURANTES				
		Produits non courants				
		Charges non courantes				7 812,00
		RESULTAT NON COURANT				-7 812,00
		RESULTAT AVANT IMPÔTS			651 976,00	908 859,00
		IMPÔTS SUR LES RESULTATS			20 797,00	5 069,00
		RESULTAT NET			631 179,00	903 790,00
		TOTAL DES PRODUITS			692 518,00	1 013 730,00
		TOTAL DES CHARGES			61 339,00	109 940,00
		RESULTAT NET			631 179,00	903 790,00

Compte de produits et charges de l'exercice clos au 31 Décembre 2009

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice Précédant 4
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
		PRODUITS COURANT				
		Ventes de marchandises				
		Ventes de biens et services produits				
		Chiffres d'affaires				
		Immobilisations produites pour l'Elle p/elle même				
		Subvention d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation; transfert de charges				
		Produits financiers	909 397,40		909 397,40	692 518,00
		TOTAL I	909 397,40		909 397,40	692 518,00
		CHARGES COURANTES				
		Achats revendus de marchandises				
		Achats consommés de matières et de fournitures				
		Autres charges externes	45 690,00		45 690,00	36 150,00
		Impôts et taxes	4 392,00		4 392,00	4 392,00
		Charges de personnel				
		Autres charges d'exploitation				
		Dotations d'exploitation				
		Charges financières				
		TOTAL II	50 082,00		50 082,00	40 542,00
		RESULTAT COURANT (I - II)			859 315,40	651 976,00
		PRODUITS ET CHARGES NON COURANTES				
		Produits non courants				
		Charges non courantes				
		RESULTAT NON COURANT				
		RESULTAT AVANT IMPÔTS			859 315,40	651 976,00
		IMPÔTS SUR LES RESULTATS			86 244,00	20 797,00
		RESULTAT NET			773 071,40	631 179,00
		TOTAL DES PRODUITS			909 397,40	692 518,00
		TOTAL DES CHARGES			136 326,00	61 339,00
		RESULTAT NET			773 071,40	631 179,00

Compte de produits et charges de l'exercice clos au 31 Décembre 2010

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice Précédant 4
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
		PRODUITS COURANT				
		Ventes de marchandises				
		Ventes de biens et services produits				
		Chiffres d'affaires				
		Immobilisations produites pour l'Elle p/elle même				
		Subvention d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation; transfert de charges				
		Produits financiers	7 910 516,00		7 910 516,00	909 397,40
		TOTAL I	7 910 516,00		7 910 516,00	909 397,40
		CHARGES COURANTES				
		Achats revendus de marchandises				
		Achats consommés de matières et de fournitures				
		Autres charges externes	91 477,66		91 477,66	45 690,00
		Impôts et taxes	2 400,00		2 400,00	4 392,00
		Charges de personnel				
		Autres charges d'exploitation				
		Dotations d'exploitation				
		Charges financières				
		TOTAL II	93 877,66		93 877,66	50 082,00
		RESULTAT COURANT (I - II)			7 816 638,34	859 315,40
		PRODUITS ET CHARGES NON COURANTES				
		Produits non courants		570 000,00	570 000,00	
		Charges non courantes		403 430,59	403 430,59	
		RESULTAT NON COURANT			166 569,41	
		RESULTAT AVANT IMPÔTS			7 983 207,75	859 315,40
		IMPÔTS SUR LES RESULTATS			210 477,00	86 244,00
		RESULTAT NET			7 772 730,75	773 071,40
		TOTAL DES PRODUITS			8 480 516,00	909 397,40
		TOTAL DES CHARGES			707 785,25	136 326,00
		RESULTAT NET			7 772 730,75	773 071,40

XI.3.c. Tableau des immobilisations autres que financières

Au 31 Décembre 2010

CADIVA								
								AU: 31.12.2010
	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virements	Cessions	Retraits	Virements	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR								
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
- - - Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
- Terrains - Constructions - Installations techniques, matériel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours								
TOTAL GENERAL								

NEANT

XI.3.d. Tableau des amortissements

Au 31 Décembre 2010

CADIVA				
AU				31.12.2010
NATURE	Cumuls au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements immobilisations sorties	Cumuls à la fin de l'exercice
<u>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</u>				
- Frais préliminaires - Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligat,				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
- Immobilisations en recherche et développement - Brevets, marques, droits et valeurs similaires - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
- Terrains - Constructions - Installations techniques, matériel et outillages - Matériels de transport - Mobilier, matériel de bureau et aménagements - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL				

NEANT

XI.3.e. Tableaux des provisions

Tableau des provisions de l'exercice clos au 31 Décembre 2008

CADIVA

Exercice du: 01.01.08 AU 31.12.08

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) -STOCKS -CLIENTS					NEANT			
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A + B)								

Tableau des provisions de l'exercice clos au 31 Décembre 2009

CADIVA

Exercice du: 01.01.09 AU 31.12.09

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) -STOCKS -CLIENTS								
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A + B)								

NEANT

Tableau des provisions de l'exercice clos au 31 Décembre 2010

CADIVA

Exercice du: 01.01.10 AU 31.12.10

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
-STOCKS								
-CLIENTS								
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A + B)								

NEANT

Au 31 décembre 2010

CADIVA- S.A	-	AU: 31/12/10						
Km 10,4 route de Rabat								
TABEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS	date de cessions ou de retraits	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cessions	Plus value	Moins value
				N E A N T				

XI.3.g. Tableau des titres de participations

Exercice clos au 31 Décembre 2008

Tableau N° 11

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participa tion au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice	Exercice du:	01.01.08 AU 31.12.08	Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
BERLIET MAROC Immeuble Singolo		125 000 000		3 347 400,00 50 000,00	3 347 400,00 50 000,00				423 584,00
TOTAL				3 397 400,00	3 397 400,00				423 584,00

Exercice clos au 31 Décembre 2009

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participa tion au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
BERLIET MAROC Immeuble Singolo		125 000 000		3 347 400,00 50 000,00	3 347 400,00 50 000,00				423 584,00
TOTAL				3 397 400,00	3 397 400,00				423 584,00

Exercice clos au 31 Décembre 2010

Raison sociale de la société émettrice	Secteur	Capital	Participa tion au capital	Prix d'acquisition	Valeur	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
	d'activité 1	social 2	en % 3	global 4	comptable nette 5	Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
BERLIET MAROC Immeuble Singolo		125 000 000		3 347 400,00 50 000,00	3 347 400,00 50 000,00				7 688 050,00
TOTAL				3 397 400,00	3 397 400,00				7 688 050,00

XI.3.h. Tableau de répartition du capital

Exercice clos au 31 Décembre 2010

CADIVA

Montant du Capital : 800 000, 00 dhs

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
RENAULT TRUCKS	99, rte de Lyon 69800 Saint Priest	798	798	800,00	638 400,00	638 400,00	638 400,00
Ste ADISTA	Imm Liberté Place Lemaigre Dubreuil Casablanca	196	196	800,00	156 800,00	156 800,00	156 800,00
M. Jacques Edouard	10, Rue Victorien Sardou 75015 Paris- France	2	2	800,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
M. Marco Lenz	177, chemin de Mardilleux 61150 Blyes France	1	1	800,00	800,00	800,00	800,00
Mlle. Céline Faure	6 rue Bel Air 69800 Saint Priest France	1	1	800,00	800,00	800,00	800,00
M. Pascal Lanier	17 Allée des Serignos villa Fathallah Casablanca	2	2	800,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
TOTAL		1 000	1 000	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autre cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

XI.3.i. Tableau d'affectation du résultat

Exercice clos au 31 Décembre 2008

CADIVA

	MONTANT		MONTANT
<u>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		<u>B. AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
* Report à nouveau	10 250 251,31	* Réserve légale	
* Résultats nets en instance d'affectation	903 790,00	* Autres réserves d'investissement	
* Résultat net de l'exercice		* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	11 154 041,31
TOTAL A	11 154 041,31	TOTAL B	11 154 041,31

TOTAL A = TOTAL B

Exercice clos au 31 Décembre 2009

	MONTANT		MONTANT
<u>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		<u>B. AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
* Report à nouveau	11 154 041,31	* Réserve légale	
* Résultats nets en instance d'affectation	631 179,00	* Autres réserves d'investissement	
* Résultat net de l'exercice		* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	11 785 220,31
TOTAL A	11 785 220,31	TOTAL B	11 785 220,31

TOTAL A = TOTAL B

Exercice clos au 31 Décembre 2010

	MONTANT		MONTANT
<u>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		<u>B. AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
* Report à nouveau	11 785 220,31	* Réserve légale	
* Résultats nets en instance d'affectation	773 071,40	* Autres réserves d'investissement	
* Résultat net de l'exercice		* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	10 900 000,00
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	1 658 291,71
TOTAL A	12 558 291,71	TOTAL B	12 558 291,71

XI.4. Modèle du bulletin d'ordre de vente

ORDRE DE VENTE

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT OBLIGATOIRE INITIÉE PAR RENAULT TRUCKS ET LA COMPAGNIE AFRICAINE DE DISTRIBUTION DE VEHICULES AUTOMOBILES (CADIVA) VISANT LE FLOTTANT EN BOURSE DE BERLIET MAROC

1. Identification du vendeur

Nom / Dénomination : Code Identité : (a)
 Prénom / Forme : N° d'identité :
 Date et lieu de naissance : (b) Code qualité du vendeur :
 Adresse / Siège Social :
 Téléphone : Fax : Nationalité :

2. Destinataire

Je vous prie de bien vouloir procéder, dans le cadre de l'OPR initiée par Renault Trucks et la Compagnie Africaine de Distribution de Véhicules Automobiles (CADIVA) et visant le flottant en bourse de Berliet Maroc, à la vente de mes titres Berliet Maroc au cours de 275 dirhams, et tel que décrit ci-après :

Quantité Bloquée	Quantité offerte à la vente	Dépositaire	N° compte titres	N° compte espèce (RIB)

3. Important

- Le client s'assure de la disponibilité des titres sur son compte ouvert dans les livres de son établissement conservateur, et ce préalablement à la transmission de tout ordre de vente en bourse.
- Tout ordre de vente de titres Berliet Maroc dans le cadre de l'OPR doit être accompagné d'une attestation de détention de titres bloqués fournie par le dépositaire desdits titres.
- Tout ordre de vente est susceptible d'être modifié ou annulé pendant la période de vente prévue du 07 septembre 2011 au 04 octobre 2011.
- La vente pour compte d'enfants mineurs peut être effectuée par le tuteur ou le représentant légal. Une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur est à joindre à l'ordre de vente.
- L'attestation de blocage des titres délivrée par le dépositaire constituera une instruction de Règlement / Livraison pour son dépositaire.
- Le détail des commissions applicables au moment de la transaction, à payer par les apporteurs d'actions de Berliet Maroc se présente comme suit :

Etablissements	Commissions HT*
Société de bourse	0.6% (commission fixe)
Bourse de Casablanca	0.1%
Dépositaire des actions	0.2%

(*) Les taux sont applicables au montant de la transaction.

Signature et Cachet

Avertissement CDVM

Une note d'information, visée par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM, est mise à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Berliet Maroc et auprès des membres en charge de la collecte des ordres, ainsi que sur le site du CDVM www.cdvm.gov.ma

(a) Code identité :	(b) Code qualité
Carte d'identité nationale : CI	Personnes physiques marocaines : P
Carte de résidence : CS	Personnes physiques résidentes non-marocaine : R
Passeport : PA	Personnes physiques étrangère : E
Registre du commerce : RC	Personnes morales marocaines : M
N° d'agrément (OPCVM) : AG	Personnes morales étrangère : I
Dénomination (Association) : AS	OPCVM : O
	Associations : S
	Institutionnel marocain : A
	Institutionnel étranger : G